

# Manuel de Formation

## Talitha Kum

Pour Religieuses Engagées en Actions  
de Prévention de la Traite des Personnes et  
d'Assistance aux Victimes



Talitha Kum  
**LÈVE-TOI**

Janvier 2016

# **Manuel de Formation Talitha Kum**

**POUR RELIGIEUSES ENGAGÉES EN ACTIONS  
DE PRÉVENTION DE LA TRAITE DES PERSONNES ET  
D'ASSISTANCE AUX VICTIMES**

**ÉDITÉ PAR  
STEFANO VOLPICELLI**

**CONTRIBUTIONS DE  
SR. GABRIELLA BOTTANI (SMC)  
SR. BERNADETTE SANGMA (FMA)-(DECEDEE)  
TERESA ALBANO  
ROBERTO ROSSI**

Rome, Janvier 2016

Ce manuel a été réalisé grâce à la contribution de  
l'Ambassade des Etats Unis auprès du Saint Siège  
l'Ambassade d'Irlande auprès du Saint Siège

Edition Talitha Kum - UISG  
[www.talithakum.info](http://www.talithakum.info)  
[www.uisg.org](http://www.uisg.org)

Photo de Couverture: Kadir van Lohuizen/NOOR

*Projet graphique: Colitti, Roma*



*Ce travail est dédié à sr. Bernadette Sagma, FMA, pour se remémorer son sourire et sa passion pour la vie.*

*Avec compétence et engagement infatigable contre la traite des personnes, Sr. Bernadette a cru en l'importance du travail en réseau et elle a tissé la trame qui a conduit en 2009 à la formation officielle de Talitha Kum.*

*Merci ma sœur et amie. Nous sommes certains, que plongée dans l'éternité de l'amour de Dieu, tu continues à prier pour nous et pour toutes les personnes exploitées et défigurées par la violence de la traite.*

# Tables des Matieres

---

<b>Présentation</b> .....	pag. 6
<b>Introduction</b> .....	pag. 8
<b>PREMIÈRE PARTIE • COMPRENDRE LA TRAITE</b>	
<b>DES PERSONNES</b> .....	pag. 11
<b>1. LE SCENARIO</b> .....	pag. 12
<b>1.1</b> <i>Les changements géopolitiques qui ont favorisé la naissance et la diffusion de la traite des personnes</i>	pag. 12
<b>1.2</b> <i>La dimension et le processus de la traite des personnes</i>	pag. 20
<b>1.3</b> <i>La traite et la relation entre les sexes</i>	pag. 22
<b>1.4</b> <i>Les éléments de vulnérabilité des victimes et la variabilité des trafiquants</i>	pag. 24
<b>1.5</b> <i>Le nœud de l'identification des victimes</i>	pag. 26
<b>1.6</b> <i>La traite dans les zones de conflits</i>	pag. 27
<b>2. LE CADRE JURIDIQUE</b>	pag. 29
<b>2.1</b> <i>La définition de la traite des personnes conformément au Protocole de Palerme: brève introduction et genèse</i>	pag. 29
<b>2.2</b> <i>Analyse du texte du Protocole et mise en évidence de ses points critiques</i>	pag. 32
<b>2.3</b> <i>Les conséquences des points critiques du Protocole</i>	pag. 35
<b>3. LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ENGAGEMENT DES RELIGIEUSES DANS LE DOMAINE DE LA TRAITE</b> .....	pag. 38
<b>DEUXIÈME PARTIE • METHODOLOGIES D'INTERVENTION</b> .....	pag. 41
<b>Introduction</b> .....	pag. 42
<b>4. LA PRÉVENTION</b> .....	pag. 44
<b>4.1</b> <i>La prévention:</i>	
<i>Périmètre théorique et niveaux d'intervention (Prévention primaire, secondaire et tertiaire)</i>	pag. 44

# Tables des Matieres

---

<b>4.2 Activités de prévention</b>	pag. 47
<b>4.2.1 La prévention primaire</b>	pag. 47
<b>4.2.2 La prévention secondaire</b>	pag. 49
<b>4.2.3 La prévention tertiaire</b>	pag. 51
<b>4.2.4 Prévention et stigmatisation sociale</b>	pag. 52
<b>5. ASSISTANCE AUX VICTIMES: ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA RELATION D'AIDE, DE L'EMPOWERMENT, ET DU BURN OUT DES OPÉRATRICES.....</b>	pag. 54
<b>Introduction.....</b>	pag. 54
<b>5.1 La relation d'aide</b>	pag. 56
<b>5.1.1 Le profil psychologique des rescapées</b>	pag. 58
<b>5.1.2 La proposition d'un modèle opérationnel.</b>	pag. 61
<b>5.2 L'Empowerment</b>	pag. 69
<b>5.3 La négociation des conflits dans la relation d'aide</b>	pag. 78
<b>5.4 Le «syndrome de burn out»</b>	pag. 83
<b>5.5 Le travail en réseau: descriptions des modèles,         des objectifs, la valeur ajoutée Added Values</b>	pag. 91
<b>6. LE RÉSEAU TALITHA KUM.....</b>	pag.101
<b>Bibliographie.....</b>	pag.106
<b>Annexe - Test "La réponse naturelle" .....</b>	pag.113

---

# Présentation

Tisser un filet est un travail qu'on apprend en regardant avec curiosité et attention les mains de la personne qui, de manière adroite, tresse et noue les fils, pendant que la toile grandit et prend la forme désirée.

Tisser un filet est une méthode de travail qui privilégie les gestes et les outils qui relient, mettent ensemble, qui permettent le croisement et la rencontre. Les fils unis dans le filet deviennent plus solides et sont transformés par l'ensemble.

Le présent texte est le développement de l'édition de 2004, traité par Stefano Volpicelli et publié par l'OIM Organisation Internationale pour les Migrations, dans le cadre du «Programme de Formation pour le personnel Religieux qui lutte contre la traite des personnes» réalisé en coopération avec l'Ambassade Américaine auprès du Saint Siège et financé par le Gouvernement Américain. Ce travail a contribué à la formation de Talitha Kum.

Pendant ces 11 dernières années, le Réseau de la Vie Consacrée contre la traite des personnes a évolué et a créé un grand mouvement de religieuses, religieux et laïcs engagés au service de la liberté et de la dignité de chaque personne. Il y a actuellement 17 réseaux régionaux dans 70 Pays sur les 5 continents.

Présentes dans différentes réalités sociales et géographiques caractérisées par des situations de vulnérabilité sociale, les religieuses se font proches, compagnes de voyage de chaque personne qui souffre. Durant pas mal de rencontres, soutenues par les compétences acquises, elles sont en mesure de reconnaître et d'identifier les personnes en situation de traite. La vie communautaire et une spiritualité qui unit, la prière, la réflexion sur la réalité et la vie, sont des éléments qualifiant et différenciant l'action des membres de Talitha Kum.

Stefano Volpicelli, formateur de profession compétent, conjuguant une connaissance approfondie du phénomène de la traite, une écoute attentive avec la capacité de respecter et de valoriser son

---

interlocuteur, a réussi à recueillir dans ce Manuel de Formation de Talitha Kum des éléments précieux de continuité et de nouveauté qui reflètent le chemin du réseau mondial de la vie consacrée contre la traite des personnes.

Le contenu est enrichi par les apports de certaines religieuses et collaborateurs de Talitha Kum et par l'expérience partagée en 30 cours de formation, de rencontres locales, régionales et internationales auxquelles il a lui-même participé.

La deuxième partie du Manuel reste ouverte aux différentes contributions des religieuses actives sur le terrain qui pourront partager leur expérience, en suggérant des actions préventives et en racontant la modalité et le résultat des actions d'assistance aux personnes victimes de traite. Cet ouvrage est donc un instrument ouvert. C'est une première et simple tentative d'écriture collective, tout en valorisant la grande diversité et pluralité de Talitha Kum; un instrument dynamique et interactif, fondamental pour continuer à tisser notre réseau ensemble pour lutter contre la traite des personnes.

Le Manuel de Formation de Talitha Kum a été possible grâce à la contribution de l'Ambassade des États-Unis e de l'Ambassade d'Irlande auprès du Saint Siège, qui, depuis pas mal d'années, encourager et soutien Talitha Kum. ■

---

# Introduction

Cet ouvrage est pensé comme instrument pour les religieuses déjà engagées, ou qui désirent s'impliquer dans des interventions de prévention de la traite des personnes et/ou d'assistance à ses victimes.

Les religieuses professionnelles se trouvent, en effet, dans une position privilégiée pour sensibiliser les communautés dans lesquelles elles vivent face à la réalité de la traite, pour promouvoir des interventions de prévention du phénomène et d'assistance et de réintégration sociale des victimes.

La traite est une variante récente d'un vieux phénomène comme l'exploitation de l'homme qui aujourd'hui s'associe au processus de globalisation de l'économie mondiale qui a redessiné les frontières et les équilibres de la géopolitique et, entre autre, a favorisé l'accroissement des flux migratoires. Que ce soient des flux volontaires ou forcés, ces derniers sont provoqués par des conflits armés ou des politiques de délocalisation successives aux catastrophes naturelles du milieu ou causées par l'homme.

Désireux d'améliorer leur condition sociale et économique (ou celle de leurs familles) ou contraints de fuir les endroits devenus invivables et dangereux, des centaines de milliers d'hommes et de femmes ont décidé de - ou ils ont été poussés à - se déplacer de leur propre milieu de résidence pour saisir les opportunités du travail dans le domaine de la construction, de l'agriculture, dans l'artisanat et dans le secteur des services à la personne, secteurs en croissance dans toutes les zones de la planète économiquement développées (comme aussi dans ces pays autrefois dénommés «en voie de développement»).

Les promesses ne sont pas souvent tenues. Au lieu de trouver un emploi digne et économiquement satisfaisant, beaucoup de personnes sont contraintes à se soumettre aux pratiques d'exploitation salariée et/ou sexuelle, souvent dans des conditions de forme d'esclavage, empêchées de se rebeller à cause de leur condition d'irrégularité juridique et psychologique.

Les personnes victimes de traite sont contraintes à rembourser les trafiquants pour payer la dette contractée en dépenses relatives au voyage, pour l'hospitalité et pour le poste de travail une fois arrivées à destination. Beaucoup tolèrent ces difficiles conditions

---

pour continuer à espérer en un futur meilleur, d'autres simplement pour continuer à vivre.

La réalité oblige à réexaminer les politiques de développement et la distribution de la richesse entre les zones riches (présentes aussi dans les pays en voie de développement) et pauvres (présents aussi dans les pays développés) où les écarts continuent à croître entre un nombre restreint de «ceux qui ont» et la majorité de «ceux qui n'ont pas». Il est particulièrement nécessaire de trouver une manière de réconcilier les intérêts économiques des secteurs productifs, trop souvent basés sur l'utilisation de main-d'œuvre à moindre coût pour maintenir des marges de profit et de compétitivité, avec les droits et la dignité de ceux qui ont investi l'espoir de leur avenir dans la migration.

La société civile a répondu avec une série d'actions finalisées à la diminution du nombre de personnes à risque de recrutement à travers la traite et des conséquences - physiques et psychologiques - vécues par ceux qui ont été impliqués. Dans beaucoup de zones géographiques, spécialement d'origine du phénomène, les religieuses représentent l'unique possibilité en mesure de donner une continuité aux interventions sociales. Le renforcement de leurs capacités empathiques et spirituelles avec des compétences spécifiques pour intervenir dans la lutte contre la traite des personnes facilite la réalisation d'actions efficaces coordonnées avec d'autres acteurs sociaux.

Pour maintenir leur efficacité, les interventions doivent être constamment suivies et, si nécessaire, mises à jour ou modifiées pour s'assurer qu'elles tiennent compte du contexte. Pour cela, la formation des opératrices sur le terrain contribue à développer l'efficacité des interventions et aide les religieuses à ne pas s'exposer aux risques psychologiques et physiques liés à ce domaine d'action particulier.

L'usage des termes victime potentielle, victime ou personne trafiquée et rescapée s'explique avec les différentes phases du processus de la traite: recrutement, exploitation et sortie de l'exploitation.

L'usage du terme «personne assistée» pour se référer à la victime potentielle, victime ou rescapée est utilisé au chapitre 5, focalisé sur la relation d'aide.

Enfin, le terme «victime» est utilisé par commodité de synthèse conceptuelle, mais en aucune manière, il n'attribue la fragilité ou l'infériorité aux personnes qui sont impliquées dans la traite des êtres humains.

Évidemment, l'emploi de ce terme est vivement déconseillé en face des personnes ayant vécu l'expérience de la traite. .

---

## *Structure du Manuel*

Ce manuel se divise en deux parties:

- La première partie offre un tableau phénoménologique et juridique de la traite des personnes. Elle analyse en particulier le scénario géopolitique et socio-économique qui a favorisé la diffusion d'une véritable pathologie sociale, basée sur les relations humaines asymétriques et corrompues au sein desquelles l'exploitation de l'homme est redevenue une pratique partagée et tolérée. Cette partie analyse en outre de façon critique le cadre juridique préparé par la communauté internationale en soulignant les incohérences et les éléments de faiblesse, qui ont jusqu'à présent permis aux trafiquants d'échapper aux peines sévères et empêché les victimes de recevoir la juste reconnaissance de leurs droits violés.
- La deuxième partie traite le sujet des interventions de prévention du phénomène et de l'assistance des victimes dans une optique de travail de réseau. Cette section propose des instruments, des modèles et de bonnes pratiques opérationnelles dont l'efficacité a déjà été expérimentée durant dix ans de travail sur le terrain par des religieuses sous chaque latitude et dans des contextes culturels très différents. Elle s'arrête en particulier sur le travail de réseau en racontant la naissance et la diffusion du réseau Talitha Kum, qui aujourd'hui représente une réalité opérationnelle dans le monde entier.

Le manuel ne veut pas être exhaustif, mais il est finalisé au partage d'une vision holistique, dynamique et complexe du phénomène de la traite des personnes. Vision qui, dans l'intention des auteurs, se transforme en langage partagé pour faciliter l'échange des perceptions et des outils entre religieuses vivant dans différentes zones géographiques.

La deuxième partie, contient en particulier des contributions typiquement théoriques, conscient que chaque zone géographique a ses "lois" (us et coutumes, traditions, langages, etc.). Le manuel laisse évidemment aux religieuses la créativité dans l'application des suggestions qui se réfèrent aux activités de prévention et d'assistance aux victimes.



## **PREMIÈRE PARTIE**

# **COMPRENDRE LA TRAITE DES PERSONNES**

# 1. LE SCÉNARIO

## **1.1 Les changements géopolitiques qui ont favorisé la naissance et la diffusion de la traite des personnes**

La traite des Personnes, comme premier phénomène social globalisé est le processus à travers lequel la personne est avant tout persuadée d'accepter une offre de travail, d'étude, de voyage dans un endroit différent de celui de sa résidence, puis transférée effectivement en tel endroit, (même si l'endroit ne correspond pas nécessairement à celui qui était promis) où elle est soumise à des pratiques d'exploitation servile ou para esclavagistes<sup>1</sup>.

Ce phénomène a fait son apparition dans les premières années '90, et quoiqu'il se manifeste en chaque zone de la planète presque en même temps, il devient objet d'observation attentive dans les pays occidentaux développés (surtout Européens) lorsque des milliers de filles en provenance de l'Europe de l'Est, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Centre et du Sud apparaissent dans les lieux consacrés à l'exercice de la prostitution en remplaçant graduellement les femmes autochtones.

Dans les mêmes années on a enregistré une augmentation des cas d'exploitation dans le domaine du travail, spécialement dans les secteurs productifs de l'agriculture, des petites usines et de la construction, qui impliquaient des personnes étrangères des deux sexes, non nécessairement et non seulement dans les pays développés.

Au-delà des conditions d'exploitation, toutes les personnes interceptées par les opérateurs sociaux ou par les forces de l'ordre présentent deux caractéristiques: être étrangères et être contraintes à réaliser leur travail contre leur volonté, à travers l'usage de la force ou du chantage.

Vers la fin du XXème siècle, la traite est devenue un phénomène planétaire avec des éléments à caractère régional<sup>2</sup>, c'est-à-dire avec différentes typologies d'enrôlement, de transport et d'exploitation

<sup>1</sup> Dans le premier cas, en général, la personne qui exerce la domination ne recourt pas à la violence, mais elle utilise l'arme de la persuasion (qui, dans la plupart des cas débouche sur le chantage) et la victime conserve un minimum de pouvoir pour décider et de liberté de choisir. Dans le deuxième cas, la personne impliquée est soumise à une situation de totale *coercition*.

<sup>2</sup> Par exemple la traite des mineurs recrutés dans certains pays d'Afrique occidentale à travers l'institution des marabouts et exploités dans la mendicité.

qui contribuent à enrichir la littérature du phénomène de la traite. Cette situation continue à persister aujourd'hui, avec le nombre de personnes impliquées, qu'elles soient adultes ou mineures des deux sexes, qui augmente constamment et avec elles les différentes typologies d'exploitation.

La raison de cette expansion impressionnante d'une modalité relationnelle pathologique fondée sur la prévarication, sur l'abus et sur la violence est liée aux transformations advenues à la fin de la guerre froide et à la conséquente **crise de valeurs** qui a profondément altéré les attitudes et les comportements des personnes. Ces comportements précédemment considérés comme déviants sont aujourd'hui considérés comme acceptables, voire même légitimes.

*Essayons de faire une excursion rapide pour démontrer de tels changements.*

En 45 ans, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu'en 1990 deux superpuissances, l'Union Soviétique et les États-Unis d'Amérique, chacune avec ses pays alliés ou stratégiquement alignés, se sont engagées dans une compétition pour montrer chacune sa suprématie en termes de bien-être et de sécurité de leurs citoyens. Cette «guerre» idéologique se combattait vraiment dans la tranchée des droits des résidents dans l'un ou l'autre bloc comme citoyens et travailleurs, et sûrement, comme nous le verrons par la suite, les gens en ont bénéficié, bien que dans les deux factions, on tendait à survoler les injustices ou les problèmes sociaux graves qui les harcelaient.

La bataille fondamentale tournait autour du set de valeurs fondamentales que représente la «colle» avec laquelle on renforce la solidarité entre les personnes. Valeurs solidement ancrées à la sphère de l'être de la personne, dans sa qualité principale de producteur dont le statut social dérivait de l'intégrité démontrée soit comme individu et membre de la famille soit comme citoyen actif dans sa communauté, utilisé pour le développement et l'amélioration des conditions de vie de la communauté.

Ce n'est pas un hasard si, malgré le rapprochement de cette période avec la guerre froide, celle-ci ait représenté la pointe la plus haute de la production intellectuelle en termes de droits humains, production culminée avec l'approbation de deux Conventions internationales: sur les droits Civils et Politiques (ICCPR) et sur les droits économiques, sociaux et culturels, ICESCR née de l'expérience de la

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

À l'Est, la rhétorique de l'égalité universelle, à l'Ouest la rhétorique des droits civils et de la liberté offraient la base idéologique pour soutenir des modèles économiques et sociaux orientés vers la modernisation de la société et l'amélioration de la vie des personnes autant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement.

Dans les pays développés du premier et du deuxième monde<sup>3</sup>, les droits civils s'ajoutaient aux conquêtes économiques et sociales; les programmes du welfare des pays adhérents au bloc occidental et les politiques de pleine éducation et de pleine occupation dans les pays du bloc soviétique contribuaient à balancer les inévitables inégalités du système capitaliste d'un côté et communiste de l'autre.

Les pays du tiers - monde bénéficiaient de programmes d'investissement financier pour la fourniture de technologie et de protection militaire en échange de l'exploitation des matières premières.

Dans ce scénario les personnes, bien qu'en pas mal de cas en conditions de pauvreté grave, pouvaient se considérer agents actifs engagés dans le processus de modernisation de leur société d'appartenance finalisé à atteindre un style de vie satisfaisant et sûr.

Satisfaisant parce que le statut d'une personne se mesurait à travers les caractéristiques liées à l'être: être membre actif et utile à sa communauté, être fiable et honnête (comme mari/compagnon, fils/père et dans les interactions entre les membres de la communauté) et cela garantissait un bon degré d'auto estime même à ceux qui ne pouvaient pas compter sur de grandes ressources économiques et financières.

Sûr, parce qu'en cette période historique, l'individu, même quand il se trouvait en conditions de difficulté économique, il était protégé par les systèmes de welfare orientés vers le maintien d'un niveau de vie digne et le retour rapide dans la partie de population active de la communauté, en maintenant ainsi inaltéré le sens d'appartenance à la société.

Un autre élément de sécurité faisait référence à la sécurité physique de l'individu, parce que les deux blocs constituèrent des alliances militaires - le pacte de Varsovie et l'OTAN - finalisés vraiment à l'entretien de la sécurité dans les territoires sur lesquels ils avaient de l'influence. Quoique la situation conflictuelle entre les deux blocs

<sup>3</sup> Avec le terme "premier monde" on faisait référence au bloc capitaliste, avec "deuxième monde" au bloc socialiste

se révélait à travers de nombreux conflits sanglants et durables en zones périphériques comme la Corée, le Vietnam, Cuba, auxquels il faut ajouter le soutien donné par les deux superpuissances aux différents régimes en Afrique, Asie et Amérique du Sud pour les faire entrer dans la propre sphère d'influence (le Nicaragua, l'Iran, l'Angola, le Congo sont seulement quelques-uns des Pays impliqués dans cette dynamique) ces conflits en général combattus dans ces zones périphériques du pays n'ont jamais menacé la complète dissolution de leur tissu social.

Une autre conséquence de cet équilibre concerne le mouvement des personnes; les flux migratoires internationaux étaient de fait ordonnés et, dans le respect de la division géopolitique prédominante de l'époque, les personnes impliquées en processus migratoires, les migrants, se déplaçaient le long de la route sud-nord à l'intérieur des frontières des deux blocs: avec peu d'exceptions des migrants en provenance des pays en voie de développement dans la sphère d'influence occidentale émigraient en Amérique du Nord, en Europe et en Océanie; vice versa, les migrants résidents dans les pays de régime communiste émigraient vers l'Union Soviétique, ou vers d'autres pays du pacte de Varsovie.

Dans la même période, beaucoup de zones sous-développées du monde sont concernées par de grands mouvements internes, surtout des zones rurales aux villes, à cause de l'affirmation du compartiment industriel. Mais ces véritables exodes arrivent dans un contexte vivement solidaire caractérisé par la naissance et la diffusion globale de mouvements pour la reconnaissance des droits des travailleurs.

Les 45 ans de la division géopolitique et idéologique du monde sont donc caractérisés par un processus d'humanisation forte et continue au sein duquel le conflit de classe finalisé à une meilleure distribution de la richesse représente le trait d'union entre les différentes sociétés réparties dans les cinq continents.

Ces signes ne sont pas rapportés pour exalter l'une ou l'autre idéologie, mais pour souligner comment les valeurs (et avec elles les constructions sociales, la vision du monde, les objectifs, l'identité) d'une part consistante de la population mondiale ont été partagées et alternatives à celles de la classe dirigeante de l'époque.

Le scénario décrit ci-dessus change radicalement au cours des années qui vont de 1989 à 1994, quand l'Union Soviétique et avec elle tout le deuxième monde, s'effondre. Dans les cinq années suivantes on assiste à une inévitable réorganisation géopolitique et écono-

mique: certains Pays qui se sont formés à la fin de la deuxième Guerre mondiale sont démembrés; les mouvements séparatistes sur base ethnique ou religieuse augmentent; les conflits armés pour le contrôle des ressources alimentent le mouvement des personnes vulnérables.

Privé du modèle économique communiste, le monde s'oriente vers le modèle capitaliste, qui assume les connotations globales et exaspérées: la globalisation naît en 1994 avec le «Marrakech Agreement» qui établit l'organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui prévoit:

- La libéralisation des échanges commerciaux et financiers à travers le démantèlement des barrières à la libre circulation des marchandises, des produits financiers et des filières de production;
- La progressive réduction des programmes de welfare et, plus généralement, de l'intervention de l'Etat dans les choix de politique économique, vu comme un frein à la libre expression du marché;
- La réalisation de programmes de restructuration des bilans dans les pays endettés, ayant l'obligation d'ouvrir la compétition aux sociétés étrangères éliminant les subventions nationales pour les sociétés autochtones.

Contrairement aux attentes d'une amélioration des conditions de vie de tous, le nouvel ordre économique mondial a plutôt favorisé l'inégalité de revenu en développant l'instabilité économique et la désintégration sociale dans beaucoup de régions, en particulier dans ces zones du troisième monde qui bénéficiaient précédemment de l'assistance technique et militaire des superpuissances.

Dans ce scénario les personnes se trouvent dans un état généralisé d'insécurité «ontologique» engendrée par les dimensions économique et conflictuelle.

- Économiques: presque partout le taux de chômage est augmenté et un grand nombre de travailleurs est toujours redondant, sans aucun amortisseur social qui offre un minimum de protection.

- Conflictuelles: à côté des conflits traditionnels armés qui exigent les missions de paix passées de 13 de 1948 à 1988 à 74 de 1989 à aujourd'hui, des épisodes de terrorisme à l'échelle mondiale se

multiplient.

Le sentiment d'insécurité est aussi mis à dure épreuve à cause d'un autre phénomène engendré par la globalisation: l'augmentation de la mobilité humaine. Les flux migratoires ont vivement été influencés par le changement géopolitique. Le changement principal n'est pas quantitatif, comme cela pourrait apparaître à première vue: le pourcentage de migrants par rapport à la population mondiale est resté en effet presque le même - 3% stable dans les dernières trente années. Ce sont plutôt les éléments qualitatifs de la migration qui sont changés. À cause de la perte de la sécurité économique ou de l'intégrité physique on assiste à un accroissement de femmes et de mineurs qui entreprennent un projet migratoire individuel.

(Dans le passé ces catégories étaient plutôt associées aux projets de migration familiale). Et il y a un accroissement des soi-disant flux mixtes, de migrants porteurs de motivations variées, de vulnérabilité et de besoins de protection.

La réaction des États vis-à-vis de cette complexité croissante de formes migratoires a principalement été défensive: dans les vingt dernières années, que soit les pays développés ou ceux en voie de développement. Ils ont tous progressivement raidi leurs propres politiques migratoires. Il est devenu de plus en plus difficile pour les aspirants migrants d'obtenir les documents exigés - passeport, visas de sortie et d'entrée etc. - pour se déplacer de manière légale.

Le résultat en est qu'aujourd'hui un grand nombre de personnes, en absence de tutelles juridiques, que ce soit les migrants économiques ou les demandeurs d'asile, se déplacent tous sans respect des normes.

Toutes ces transformations ont évidemment des répercussions sur les individus.

À l'improviste les valeurs dominantes vers lesquelles des générations entières de tous les pays du monde ont été éduquées à tendre, c'est-à-dire l'honnêteté matérielle et intellectuelle, la loyauté, la tolérance, la fraternité, la solidarité, le sens civique, l'éducation, la courtoisie, les valeurs qui de fait, correspondaient à la conclusion évolutive de l'homme en tant que tel, sont devenues démodées et aujourd'hui elles représentent une vraie conduite anticonformiste.

Les gens aujourd'hui, surtout les jeunes sont bombardés par les mass médias (traditionnels et modernes) qui font la promotion d'un style de vie homogène, fondé sur la consommation d'objets à laquelle on suppose que tout le monde doit aspirer.

Aujourd'hui la valeur d'une personne se mesure en termes matérialistes plutôt qu'éthiques, (Swadzba 2011, Yusuf 2008), le type de maison dans laquelle je vis, la voiture que je conduis, les vêtements que je mets et la quantité d'argent dont je dispose décrivent mieux ce que je suis comme individu que mon honnêteté dans les relations, ma fiabilité comme personne et ma disponibilité vers toute la communauté entière.

C'est ici que se forme un dangereux court-circuit qui oppose ceux qui «ont», et donc qui «sont» à ceux qui «n'ont pas», et sont à la recherche d'être,(ou simplement d'exister).

Les premiers cherchent à défendre leur statut dans un monde devenu à l'improviste dépourvu de sécurité, de l'assaut des deuxièmes, perçus comme une armée de malheureux qui arrivent de la périphérie du monde déterminés à obtenir leur droit d'exister. Ce conflit semble reporter au présent le célèbre proverbe latin homo homini lupis (un homme est un loup pour l'homme) et rend terriblement actuelles les paroles suivantes:

«L'homme n'est pas une créature douce, nécessiteuse d'amour, capable à la limite de se défendre quand elle est attaquée; il est par contre vrai qu'il faut attribuer à sa trousse pulsionnelle aussi une bonne dose d'agressivité. Il s'en suit qu'il voit dans le prochain, non seulement un éventuel sauveteur, mais aussi un objet sur lequel on peut peut-être défouler la propre agressivité, en exploiter la force de travail sans le payer, en abuser sexuellement sans son consentement, le substituer dans la possession de ses biens, l'humilier, le faire souffrir, le torturer et le tuer», (Freud 1930).

Tout au long de l'histoire, les individus ont toujours balancé entre deux comportements opposés: agir correctement et généreusement ou exploiter l'autre sans pitié. Mais au long du temps avec l'expression «développement humain», on a toujours indiqué la parabole qui guidait les hommes vers les valeurs, les règles et les attitudes positives.

La nouveauté de la globalisation consiste dans le fait que, pour la première fois les comportements initialement considérés comme répréhensibles du point de vue social (comme l'esclavage ou l'exploitation) ne sont plus sanctionnés avec force et critiqués par la majorité de la société. Il semble par contre qu'il y ait une acceptation formelle des éléments pathologiques suivants:

1. L'échange de perception de l'«autre que soi»: dans une compétition, si l'autre n'est pas perçu comme un allié, il représente un possible obstacle sur la voie de la victoire (l'accomplissement du

bien-être).

2. La position des personnes sur une échelle de valeurs: aujourd'hui les personnes ne sont pas égales, mais elles sont évaluées selon leur statut social. C'est ce que le Pape François appelle «relativisme pratique» qui «pousse une personne à profiter d'une autre et à la traiter comme un simple objet, en l'obligeant à des travaux forcés ou en la réduisant en esclavage à cause d'une dette» (Pape François 2015).
3. L'acceptation de ceux qui «n'ont pas» de la logique de l'exploitation: aujourd'hui les personnes exploitées sont conscientes de leur condition, mais elles se plaignent rarement, parce qu'elles se sont rendues au verdict de leur infériorité (Baumann 2004), conscientes que pour atteindre leurs objectifs, elles doivent subir les prévarications de ceux qui disposent des moyens pour leur permettre d'«être».

Selon ces observations, l'origine et la prolifération de la traite sont à chercher dans cette transformation profonde des valeurs fondamentales de la personne qui se structurent dans une nouvelle éthique de la violence où l'exploitation des vulnérabilités et des irrégularités des personnes n'est plus considérée comme un comportement pathologique de peu de membres déviants de la société, comportement à condamner et à extirper, mais socialement accepté et partagé. Accepté car il est retenu comme instrument légitime pour survivre dans un monde devenu brusquement conflictuel et sans sécurité, partagé parce qu'aussi les personnes réduites par l'exploitation adhèrent à ce modèle relationnel et le subissent consciemment, et en beaucoup de cas, elles le perpétuent quand elles se trouvent dans les conditions de pouvoir le faire.

La traite donc ne s'épuise pas, (seulement) avec le problème du genre (la prévarication du genre masculin sur le genre féminin) se référant aux sujets vulnérables ou marginaux (femmes jeunes migrantes naïves) comme cela a été initialement reconnu par les opérateurs sociaux et religieux, policy makers, juristes et forces de l'ordre.

La traite des personnes est quelque chose de plus: elle peut être considérée comme l'indicateur des relations entre les êtres humains (qu'elles soient de caractère civil, politique, économique, culturel et social) dans l'ère de la globalisation.

### *1.2 La dimension et le processus de la traite des personnes*

Le phénomène de la traite peut être considéré comme une «adaptation» au déséquilibre croissant au niveau macro-économique qui caractérise le soi-disant processus de globalisation économique. Par exemple, les conditions économiques dans les pays d'origine qui déterminent une distribution inégale de la richesse et une diminution des opportunités de travail accompagnées par de hauts pourcentages de chômage poussent les individus à se déplacer en zones géographiques où la demande de travail est plus grande, que ce soit à l'intérieur du même pays ou à l'étranger.

Dans ce cadre se créent les fondements de l'exploitation de l'immigré en général et des femmes en particulier. La migration comme unique projet possible perçu pour un avenir meilleur fait aussi baisser le seuil d'attention aux dangers.

Les trafiquants, conscients des opportunités de travail dans les zones développées et de la situation sociale dans les zones économiquement désavantagées, répondent au besoin de main-d'œuvre en puisant à l'inépuisable bassin de «bras» disponibles dans le monde.

La nature de caméléon du phénomène est telle qu'elle ne permet pas d'estimations précises de son ampleur. Les cas de traite se confondent et se superposent avec les migrants clandestins ou trafiqués, avec les travailleurs étrangers, avec des travailleurs étrangers engagés en conditions para-esclavagiste, avec les femmes impliquées dans le marché du sexe ou sujettes aux mariages d'intérêt, et la liste pourrait continuer; derrière chacune de ces figures il peut se cacher une victime de la traite. Ce qui est sûr, c'est que la traite est un phénomène global qui tend à s'adapter aux réponses des institutions et de la société civile et qu'on ne réussit pas à quantifier.

Citer les statistiques est une opération superflue parce qu'elles changent selon le regard des Institutions qui les émettent. L'OIM calculera ainsi ses estimations sur la population migrante, le HCR sur la population des réfugiés, l'UNICEF sur le pourcentage des enfants impliqué et l'OIL sur les cas d'exploitation dans le travail.

Même l'exercice du traçage des voies de la traite a aussi, avec le temps, perdu son intérêt. La raison principale réside dans le fait qu'avec le temps les profils des victimes de la traite se sont multipliés, et dans un même endroit d'exploitation se dégagent des per-

sonnes qui proviennent de différents endroits, souvent à l'intérieur d'un même pays.

Les modalités de recrutement communément observées:

- Elles passent par des annonces économiques, de fausses offres de travail en agences de travail intérimaire,
- Offre de travail ou d'études avancées par des amis, des connaissances, des personnes de la famille,
- Enlèvement, (recrutement coercitif),
- Abus d'autorité (cession de leurs enfants à d'autres individus de la part des parents).

Quoique les quatre modèles reportés ci-dessus soient communs un peu partout, chaque pays a développé sa typologie que nous pourrions définir «redondante»; la réitération se base sur les capacités persuasives contre des trafiquants et sur les réseaux développés par eux-mêmes.

Dans beaucoup de pays la menace de la traite se cache derrière des annonces économiques fournies par des agences d'assistance au travail. Parfois les agences sont complices, parfois fausses, parfois à l'obscurité de tout. Les annonces sont absolument crédibles, elles attirent les victimes potentielles avec des promesses de travail comme serveuses dans les restaurants, comme ouvriers saisonniers «sur plan» dans les localités touristiques européennes (mais pas seulement ça), infirmières, bonnes d'enfants, collaboratrices domestiques et ainsi de suite. L'escroquerie se découvre à destination, quand il est trop tard pour faire recours.

Dans d'autres pays le recrutement se fait personnellement, à travers des amis de la famille ou des parents. La duperie se cache derrière une offre alléchante (étude ou travail) et le fait que l'offre provienne d'un membre de la famille tranquillise tout le monde, parents et enfants. Le recruteur ne connaît pas toujours les conditions qui attendent la victime potentielle, mais il est conscient de l'escroquerie. Le tableau des propositions est ample; nous en avons déjà vues plus haut quelques unes, ; la liste complète est la suivante, par ordre de fréquence:

Pour les sexes:

- Travail
- Étude

Pour le genre féminin:

- Amusement (danseuses, Escort girls)
- Accompagnement pour voyages d'affaires
- Mariage

Une fois parvenue dans le pays de destination les victimes sont exploitées de la façon suivante (l'ordre de fréquence est différent selon les zones géographiques):

Les deux sexes:

- Travail agricole, industriel ou domestique;
- Mendicité;
- Petites activités criminelles (vols, pickpocketing, trafic des drogues etc.)

Pour le genre féminin:

- Exploitation sexuelle ou pratique semblable;
- Soignante;
- Infirmière;
- Serveuse.

### ***1.3 La traite et la relation au sein des genres***

Dans les Pays développés la diminution des garanties des travailleurs, de concert avec le déclin inexorable des mesures de protection sociale, a influencé le processus d'émancipation féminine. Depuis le début des années 70 les femmes ont commencé à représenter un bon pourcentage de la main-d'œuvre globale. Malgré des traitements économiques inférieurs à ceux des hommes et de hauts

pourcentages de chômage (parmi celles qui veulent s'insérer dans le marché du travail) la traite et la relation au sein des genres maintiennent les femmes en conditions de pauvreté: elles représentent en effet 60% de la main-d'œuvre non qualifiée dans le monde.

L'entrée de l'élément féminin dans le marché du travail occidental a provoqué une altération des équilibres familiaux et sociaux: traditionnellement engagée dans le travail domestique et dans le soin des sujets plus vulnérables et nécessitant de soins - enfants, personnes âgées, malades - la femme est contrainte à diminuer la part du temps à destiner au soin des aspects logistiques et relationnels de la famille. Par conséquent il s'est créé un nouveau facteur d'attraction: la demande de main - d'œuvre pour remplacer les femmes occidentales dans les travaux domestiques et de soin à la personne. Un nouveau secteur qui attire souvent une grande partie de femmes contraintes à laisser leurs propres familles et leurs propres enfants aux soins de membres de la famille ou d'amis<sup>4</sup>.

Les conséquences de ce dépouillement affectif sont un affaiblissement du tissu social et l'effondrement des institutions familiales dans les zones pauvres de la planète.

Dans le passé l'immigré mâle s'occupait des travaux considérés comme «dégradants» dans les différentes filières productives occidentales (dans les usines, en construction, dans le secteur des transports et dans l'agriculture). Aujourd'hui, dans le monde globalisé, les femmes immigrées trouvent leur place dans le travail, en remplacement des femmes occidentales. Ainsi le village global est devenu encore plus petit, et aussi au niveau individuel l'interdépendance entre personnes de différente provenance et culture se présente aussi avec clarté. Les vieux souvenirs d'enfants assistés par les grands-parents, «tantes» et amis (qui maintenant, pour la majorité sont ceux qui travaillent aussi) ont été remplacés par les actuels «soignants» étrangers.

#### *Obstacles sur la voie de l'émancipation*

L'augmentation importante du nombre des femmes au sein de la main-d'œuvre ne s'est pas traduite par une amélioration réelle de leurs conditions socio-économiques. Les conséquences de ces changements sur les relations de couple tant dans les pays riches que dans les pays pauvres sont dévastatrices. Dans les pays d'origine, les femmes

<sup>4</sup> Cfr. Rhacel Salazar Parrenas, "Human Sacrifices. What happens when women migrate and leave family behind?"The women's review of books, Feb.2002, 19:5 p.16.

cherchent à remplacer l'homme dans la responsabilité de garantir la subsistance à toute la famille. Le rôle et l'identité masculine, en un mot sa virilité, reçoivent un coup dur. On a ainsi assisté à une augmentation des cas d'abus et de violence à l'intérieur des murs domestiques, peut-être comme expression déformée de son pouvoir.

C'est juste une hypothèse, mais l'homme depuis toujours, pour réaffirmer sa masculinité a fait recours à l'exploitation et à la violence. La traite alors peut être vue comme une modalité d'affirmer la primauté du genre masculin sur le genre féminin.

La relation entre les genres est en train de changer dans le monde entier. De vieux stéréotypes attribuent aux femmes la responsabilité du soin de la famille, pendant que la réalité les pousse, par nécessité ou par volonté, à entrer sur le marché du travail.

Les pratiques culturelles se modifient plus lentement par rapport à la réalité économique qui contraint beaucoup de femmes à travailler et ainsi, il n'y a pas eu une redistribution entre les genres dans le travail de ménage. Ainsi, à cause de ce déséquilibre, dans les zones riches comme dans les zones pauvres de la planète le travail des femmes est normalement associé à une aggravation des conditions de vie de la famille entière, malgré l'amélioration des conditions économiques.

Il s'agit seulement d'une hypothèse mais l'augmentation de la demande de services sexuels payants est peut-être due à la recherche d'un rapport de relation asymétrique, où l'homme peut être encore dominant et réguler/gérer le rapport (même si c'est à travers une transaction économique).

Dans ce cas la femme immigrée pourvoit à la satisfaction d'une troisième forme d'«assistance», à côté de l'assistance sanitaire et sociale: assistance sexuelle.

### ***1.4 Éléments de vulnérabilité des victimes et variabilité des trafiquants***

La victime de la traite se différencie des autres millions de personnes en conditions d'exploitation par le fait de s'être trouvée dans cette condition contre sa propre volonté. Cette condition est due à une combinaison d'éléments de vulnérabilité objective et subjective qui ne peuvent pas et ne doivent pas être automatiquement liées aux «catégories» de personnes mais purement et seulement aux conditions individuelles.

On a souvent la tentation de considérer les victimes de traite comme

des personnes provenant de contextes pauvres ou dépourvus, économiquement ou du point de vue affectif, mais l'observation du phénomène de la traite parle de tout autre chose. Dans les dynamiques d'exploitation on rencontre des personnes naïves et rusées, des personnes ignorantes ou compétentes, il y n'a pas de discriminant.

Il n'est pas possible de procéder à des simplifications quand on observe que parmi les victimes de la traite se trouvent :

- des ouvriers qualifiés expédiés dans le désert pour travailler dans les puits de pétrole par une agence de travail intérimaire;
- des femmes avec des relations familiales satisfaisantes qui ont fait grandir leurs enfants et désirent se remettre en jeu en se réinventant un avenir professionnel comme collaboratrice familiale ou assistante pour les personnes âgées;
- des jeunes filles dont l'unique «culpabilité» réside dans le fait d'avoir cru aux propositions de travail ou sentimentales;
- des mineurs curieux de mettre à l'épreuve leurs propres capacités «adultes» et des centaines d'autres histoires et de situations, chacune avec ses propres éléments d'unicité.

Nous soulignons cela parce que, dans le passé, nous avons souvent observé la tendance à regrouper les victimes de la traite en grandes catégories, chacune avec un degré différent de «responsabilité» personnelle et en mesurant le degré de vulnérabilité en fonction de la provenance géographique. Tout en distinguant la victime «innocente» de la victime qui a «un peu trouvé ce qu'elle a cherché.»

Ce classement peut être compris parce que, du point de vue psychologique, il est difficile d'accepter l'existence de beaucoup de situations d'exploitation et par conséquent beaucoup de profils, qui, à travers leur témoignage rassurant effacent la racine problématique du phénomène.

Car si les victimes de la traite ont des traits individuels diversifiés et pas nécessairement appartenant à des personnes en conditions d'exclusion et de marginalisation sociale, alors le sens d'avoir devant soi un problème gigantesque qui nous concerne TOUS peut devenir frustrant.

La même chose se réfère aux trafiquants: l'expérience enseigne que les trafiquants, les exploiters ne sont pas seulement des personnes sauvages, devenues telles parce que victimes de traumatismes tout au long de leur existence. La plupart des trafiquants sont des personnes très normales avec des compétences et des rôles de mana-

gers, de direction du travail, avec des capacités logistiques, souvent jamais attachées à aucun groupe criminel. Il y en a certainement aussi qui appartiennent à la catégorie des criminels pathologiques, mais nous ne devons pas nous laisser dévier par ces derniers.

Par contre, il est important de bien ouvrir les yeux et de ne pas se laisser tromper par des simplifications faciles.

### **1.5 Le nœud de l'identification des victimes**

La traite est un phénomène en constante évolution, nous ne nous épuiserons jamais à le répéter, et il n'y a pas une seule modalité d'organisation de la traite. Les modus opérant des organisations criminelles, les voies de déplacements et les différentes formes d'exploitation changent, comme nous l'avons déjà vu, selon le contexte local et de chaque situation particulière; ils changent en outre, selon des actions de contraste mises en œuvre dans une zone géographique spécifique. Ainsi, les stratégies des trafiquants se modèlent sur les politiques de contraste.

Bien que beaucoup d'abus perpétrés envers une personne pendant l'expérience de la traite peuvent être considérés déjà comme violations de lois nationales ou internationales (comme l'usage de faux documents, la facilité de l'entrée irrégulière dans un pays, la mendicité, l'exploitation par le travail et/ou sexuelle, etc.), c'est la combinaison avec d'autres éléments - la tromperie et le déplacement en zones éloignées de la résidence de la victime - qui permet de considérer la traite comme un crime en elle-même, différente des autres formes de violations.

En même temps, c'est vraiment cette nature «composée» de la traite qui la rend ainsi difficile à intercepter, car elle peut être aisément confondue ou mal distinguée avec d'autres crimes typiques, comme l'immigration irrégulière, l'hospitalité à des migrants irréguliers, l'emploi irrégulier, les abus sexuels, les violences sexuelles, les mariages combinés et d'autres délits de moindre gravité comme des petits vols, du vol à la tire, de la mendicité etc.

Les stéréotypes et les préjugés qui dans le temps ont accompagné la traite (surtout parce qu'elle était immédiatement associée à la prostitution, comme nous verrons dans le deuxième chapitre) continuent de contredire la correcte et rapide identification des victimes et par conséquent leur protection et leur assistance. En outre, il

arrive plus souvent que les victimes de la traite soient confondues - et traitées - comme des complices des trafiquants. Ce manque de reconnaissance favorise l'impunité des trafiquants /exploiteurs, et permet aux organisations criminelles de prospérer.

Sans examen attentif des violations subies par une personne et la suspension conséquente de stéréotypes et de préjugés, cela devient difficile de distinguer légalement la traite des autres activités criminelles ci-dessus recensées. La raison pour laquelle il est si difficile d'identifier avec certitude une victime de la traite est que la traite n'existe pas pour soi, mais elle se manifeste toujours à travers d'autres formes criminelles!

Au-delà de cela, il faut souligner encore une fois que la traite se développe selon un processus qui se décompose en différentes phases, et la traite se manifeste seulement dans l'endroit où la personne est exploitée. Pour cette raison, seule la personne connaît son histoire; le devoir de la religieuse est donc de vaincre les répugnances et les méfiances pour arriver, avec les techniques qui seront illustrées dans la deuxième partie de ce manuel, à une pleine conscience de la situation.

### ***1.6 La traite dans les zones de conflit***

Une des conséquences de la globalisation est liée à l'augmentation du nombre de conflits armés qui ensanglantent différentes zones de la planète. Ces situations représentent un terrain extrêmement fertile pour la traite des personnes, du moment qu'un théâtre de guerre où les institutions ont manifestement été effacées et l'état de droit vivement aliéné - est l'endroit idéal pour les trafics illicites ou irréguliers des organisations criminelles.

Nous pouvons donc affirmer qu'une zone de guerre, surtout après la stabilisation du conflit et l'entrée des forces de paix sont un endroit où la traite est endémique! Car c'est un endroit où il est facile soit de recruter les futures victimes, les personnes qui veulent abandonner cette zone-là pour des raisons de sécurité, soit exploiter les personnes victimes dans une autre zone géographique, attirée surtout par les opportunités économiques quand il y a la nécessité de reconstruire tout ce qui a été détruit pendant la phase la plus violente du conflit armé. Une zone de conflit peut être en même temps un terrain de recrutement, de passage et d'exploitation de victimes de la traite. De façon spécifique, les trafiquants peuvent tirer profit des

situations suivantes:

- Zone de conflit comme lieu d'exploitation: la reconstruction des structures endommagées pendant le conflit et les services au bénéfice des forces d'interposition militaire et civile internationale nécessitent de la main-d'œuvre supplémentaire qui n'est pas disponible sur place, (comme des ouvriers spécialisés pour la construction, des serveurs, des domestiques, mais aussi du personnel pour les salles destinées à l'amusement pendant les moments de loisir);
- Zone de conflit comme lieu de passage: vues les caractéristiques d'une zone de crise, la zone de conflit devient un lieu parfait pour emmagasiner des marchandises illicites, entre autre des hommes et des femmes destinés aux autres zones géographiques, sans oublier qu'en beaucoup de cas les zones de conflit ont été utilisées comme lieux de «formation» pour les jeunes femmes destinées au marché du sexe dans des zones économiquement développées);
- Zone de conflit comme lieu d'origine: la population locale désireuse de quitter la zone de crise pour fuir les violences ou pour recommencer dans un autre lieu peut recevoir des «services» des trafiquants, à leur disposition pour faciliter leur mouvement.

Dans un tel contexte, la légalité et l'illégalité peuvent assumer des contours très nuancés: une activité apparemment légale telle que la reconstruction d'un immeuble, peut cacher l'exploitation de la main d'œuvre étrangère (utilisant aisément la pression sur les personnes); un autre exemple est représenté par un local de nuit fréquenté par les soldats des forces de paix, les filles peuvent «travailler» comme amuseuses sous le contrôle d'une organisation criminelle. ■

## 2. LE CADRE JURIDIQUE

### *2.1 La définition de la Traite des personnes selon le Protocole de Palerme: brève introduction et genèse*

C'est dans ce scénario complexe et dynamique, où augmente l'injuste distribution des richesses entre les pays et à l'intérieur d'eux-mêmes, où des millions de personnes se trouvent du soir au matin sans travail, qu'apparaît la traite. Initialement, jusqu'à la moitié des années 90, ce phénomène est correctement identifié comme un problème lié au déplacement irrégulier de personnes en recherche d'un futur, loin de la propre résidence, (Laczko 2002). Dans les débuts des années 90, l'on met en évidence des cas de plus en plus nombreux de travailleurs migrants en situation de coercition - travail forcé<sup>1</sup>, esclavage ou conditions semblables - surtout dans les mines, dans les sweatshops, l'agriculture, et dans l'industrie du sexe au sens le plus large. Ce dernier domaine, apanage surtout féminin et avec la présence des mineurs des deux sexes, attirent les plus importantes attentions de la part de la communauté internationale.

L'attribution des causes de la traite au problème de genre commence en 1995, quand, pendant les travaux de la Quatrième Conférence Mondiale des Femmes en 1995 a été approuvé par le Beijing Platform for Action l'appel pour la suppression effective de la traite des femmes et des filles pour des buts sexuels, (Nations Unies 1995).

La traite devient ainsi une affaire de femmes, qui discutent sur les formes d'exploitation subies par des femmes (et des mineurs).

En 1998, sur recommandation de la Commission pour la Prévention de la Criminalité et de la Justice Criminelle et du Social Council, l'Assemblée Générale nomme un comité intergouvernemental ad hoc chargé de préparer une première ébauche de la Convention Internationale contre la Criminalité Organisée Transnationale et de trois protocoles supplémentaires associés à cette convention ( Résolution de l'Assemblée Générale 53/111, 9 Déc., 1998). Dans ce Comité se confrontent deux lobbies avec deux différentes visions du «travail sexuel»:

La traite devient ainsi une affaire de femmes, qui discutent sur les

---

<sup>1</sup> Le travail forcé ou obligatoire est défini comme «tout travail ou service exigé d'une personne sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert lui-même offert de plein gré». (Article 2, paragraphe 1 de la Convention OIL n.29 de 1930).

formes d'exploitation subies par des femmes (et des mineurs).

En 1998, sur recommandation de la Commission pour la Prévention de la Criminalité et de la Justice Criminelle et du Social Council, l'Assemblée Générale nomme un comité intergouvernemental ad hoc chargé de préparer une première ébauche de la Convention Internationale contre la Criminalité Organisée Transnationale et de trois protocoles supplémentaires associés à cette convention ( Résolution de l'Assemblée Générale 53/111, 9 Déc., 1998). Dans ce Comité se confrontent deux lobbies avec deux différentes visions du «travail sexuel»:

- la Coalition Against Trafficking in Women International (CATW, Coalition contre la traite des femmes), avec les groupes Mouvement for the Abolition of Pornography and Prostitution (MAPP, Mouvement pour l'abolition de la pornographie et de la prostitution), the European Women's Lobby (EWL Lobby Féminine Européenne), Association des Femmes de l'Europe Méridionale (AFEM), Article One France and Equality Now États-Unis d'un côté et
- l'Human Rights Caucus, dont faisaient partie: International Human Rights Law Group (IHRIG, EU), Global Alliance Against Trafficking in Women (GAATW, Thaïlande), Foundation Against Trafficking in Women (STV, the Netherlands), Asian Women's Human Rights Council (AWHRC, Philippines, Inde), La Route (Pologne, Ukraine, République Tchèque), Fundacion Esperanza (Colombie, Pays Bas, Espagne), Ban-Ying (Allemagne), Foundation for Women (Thaïlande), KOK-NGO Network Against Trafficking in Women (Germany), Women's Consortium of Nigeria, Women, Law and Development in Africa (Nigeria)

ont joué un rôle fondamental dans l'évolution du Protocole dédié à la traite<sup>2</sup>.

Etant donné la nature des organisations impliquées, la discussion s'est concentrée principalement sur la réalité de la prostitution, en reprenant ainsi le débat initié avec la Convention des Nations Unies pour la suppression de la traite des personnes et de l'exploitation de la prostitution adoptée en 1949 et entrée en vigueur en 1951, (entre autre ratifiée seulement par 66 Pays).

La question de la traite était vue comme une nouvelle possibilité de la part des abolitionnistes de la prostitution pour redémarrer une

<sup>2</sup> Il s'agit d'un des trois Protocoles de Palerme ( les autres sont le Protocole contre le trafic des Migrants par voie terrestre, maritime et aérienne et le Protocole sur la lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, une partie de celles-là, leurs composants et munitions) adopté par l'organisation des Nations Unies (ONU) à Palerme en 2000 dans le cadre de la Convention contre la criminalité transnationale organisée.

campagne internationale qui pouvait la déclarer illégale. Le résultat fut la définition contenue dans le Protocole des Nations Unies sur la prévention, la suppression et la poursuite du trafic des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants (connu aussi comme le protocole sur la traite des êtres humains ou protocole UNTIP) ; avec le terme «traite» on indique:

Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes».... Le consentement de la victime de la traite des personnes à l'exploitation dont il est question [voir plus haut] est insignifiant quel que soit les moyens ( [voir ci-dessus] utilisés.

Allant au prochain paragraphe les considérations de caractère juridique sur la confusion opérée par une telle définition, ce qui doit être remarqué est que les autres dimensions de la traite, bien qu'évoquées, telle que l'exploitation professionnelle d'hommes et de femmes, demeurent dans l'ombre.

Dans la narration de la traite, s'impose une construction vivement stéréotypée des rôles féminins et masculins, où les premières sont inévitablement victimes et les seconds criminels (Andrijasevic 2007).

Cette construction stéréotypée des personnages impliqués, a produit une double discrimination : des femmes exploitées dans n'importe quelle situation exceptée la prostitution et celles des hommes exploités dans les secteurs informels de l'économie de la mondialisation pro-

gressivement déréglée

En effet, depuis lors, les actions de lutte contre la traite s'adressent surtout au monde féminin et peu de ces actions concernent vraiment les secteurs ci-dessus cités. La plus grande partie des fonds a été destinée selon la même mesure à la protection et l'accueil de victimes de la traite au but d'exploitation sexuelle et aux programmes de sensibilisation pour dirigeants gouvernementaux ou de police.

Bien que peu ou rien ne soit connu de l'impact de ces projets, ayant coûté plusieurs milliards de dollars<sup>3</sup>, la réalité de l'exploitation de la main d'œuvre masculine et féminine, adulte ou enfantine, a continué à grimper<sup>4</sup>, favorisée par les processus de déréglementation typiques de la globalisation décrite dans le paragraphe précédent.

Bien que 15 ans soient passés depuis la promulgation du Protocole et 11 ans depuis son entrée en vigueur<sup>5</sup>, tous les efforts pour prévenir, poursuivre les trafiquants et protéger les victimes ont été vains, et le nombre des victimes, non seulement n'a pas baissé mais il a considérablement augmenté au cours des années. Cela est dû certainement à la faiblesse de cet instrument juridique, le protocole, qui poursuit le processus de recrutement, de transport et de logement des personnes et qui ne définit pas suffisamment l'exploitation (cette dernière considérée entre autre, seulement comme un but).

### **2.2 Analyse du texte du Protocole et mise en évidence de ses points critiques**

Les nombreux points critiques contenus dans le Protocole commencent par le titre: «Protocole pour prévenir, supprimer et punir la Traite des Personnes, spécialement celle des Femmes et des Enfants», en mettant l'accent sur les principaux objectifs des trafiquants - femmes et enfants - reflètent l'objet de la négociation: la traite inclut-elle aussi les hommes ou se réfère-t-elle seulement aux femmes, (adultes et mineurs?)

Si nous passons à la définition, il vaut la peine d'observer les aspects suivants :

- L'actus reus (le cas), la substance du crime. Une lecture

<sup>3</sup> Une tentative de télésurveillance des fonds destinés aux interventions de prévention, continuation ou assistance des victimes est disponible sur la revue antitrafficking review, global funding information sheet, July 2014 .

<sup>4</sup> Cfr Chiffres OIT e USTIP

<sup>5</sup> Le protocole est en effet entré en vigueur le 25 Décembre 2003

attentive du texte porte à la conclusion que les activités considérées comme hors-la-loi et donc à poursuivre sont le recrutement, le transport, le déplacement, l'hospitalité ou l'accueil des personnes.

Ces activités, en soit licites, deviennent illicites quand elles sont accomplies contre la volonté des personnes. Donc, la définition ne localise pas l'exploitation au centre du problème «traite».

Le travail forcé, l'esclavage ou la servitude - modalités d'exploitation de la personne- ne constituent pas la substance du crime, ce qui rend incomplète la définition de l'approche du phénomène de la traite. L'exploitation demeure plutôt à l'horizon d'autres activités.

Le focus principal de la définition est, en effet, centré sur les actions préparatoires, réalisées sans le consentement de la future victime, lesquelles actions sont accomplies avec l'intention d'exploiter la personne.

Ces activités se réfèrent au mouvement migratoire d'une personne d'un endroit à un autre (recrutement, transport, déplacement, hospitalité, accueil) et en particulier à une migration qui prévoit la traversée d'une ou de plusieurs frontières<sup>6</sup>.

Dans ce cas, les intérêts du groupe de support abolitionniste qui voulait définir la traite selon la nature illicite du «travail», la prostitution, et ceux des États qui voulaient mettre des barrières à la migration, ont configuré la substance du comportement criminel dans le «mouvement migratoire non consenti».

Cela ne doit pas étonner, il s'agit d'une pratique déjà connue. Déjà en 1912 la Grèce luttait déjà contre la «traite des blanches» en promulguant une loi interdisant à des femmes de moins de 21 ans de voyager sans une permission spéciale<sup>7</sup> (d'autre part dans certains pays comme le Pakistan, cette modalité est encore pratiquée).

- *Le but de la traite. Une discussion très passionnée a surgi suite au but de la traite et en particulier en ce qui concerne l'inclusion de l'exploitation de la prostitution d'autrui» et de*

<sup>6</sup> Il est important de rappeler qu'au début des négociations la traite était simplement considérée comme un phénomène transnational. Plus tard aussi la traite intérieure fut insérée dans la définition. Cfr. A. Gallagher, Human Rights and Human Trafficking: Quagmire or Firm Ground? A Response to James Hathaway", Virginia Journal of International Law, 2009, [http://www.prostitutionresearch.info/pdfs\\_all/trafficking%20all/HUMAN\\_RIGHTS\\_AND\\_HUMAN\\_20TRAFFICKING2009.pdf](http://www.prostitutionresearch.info/pdfs_all/trafficking%20all/HUMAN_RIGHTS_AND_HUMAN_20TRAFFICKING2009.pdf)

<sup>7</sup> J. Doezeema, Who gets to choose? Coercion, consent and the UN Trafficking Protocol, Gender and Development, Vol. 10, 2002

*l'exploitation sexuelle» au sein des buts de l'activité criminelle - le déplacement forcé - défini comme traite.*

Ces termes sont non seulement imprécis mais aussi mal définis et ils rappellent les mots de la Convention pour la suppression de la traite des personnes et de l'exploitation de la prostitution des autres de 1949 qui, même si jamais entrée en vigueur, incluait en sa définition tant la prostitution volontaire que involontaire. Cette inclusion tend un piège au consentement de la part d'individus adultes à fournir des services sexuels.

La proposition de concentrer l'attention sur le travail forcé et sur la servitude qui inclut aussi la fourniture coercitive de services sexuels, soutenue par le Haut-commissariat pour les Droits Humains, par le Rapporteur Spécial pour la violence sur les femmes, par l'Organisation Internationale du Travail et par des Pays qui adoptent des politiques de réglementation et de décriminalisation de la prostitution comme l'Allemagne et la Hollande, cette proposition fut refusée.

Un compromis fut atteint en incluant dans la définition les deux termes mentionnés en ajoutant la note interprétative qui suit: «Les travaux préparatoires devraient indiquer que le Protocole fait référence à l'exploitation de la prostitution d'autrui et à d'autres formes d'exploitation sexuelle seulement dans le contexte de la traite des personnes».

Les termes «exploitation de la prostitution d'autrui» ou «d'autres formes d'exploitation sexuelle» ne sont pas définis dans le Protocole, qui ne contient pas de préjugés sur les modalités de réglementer la prostitution de la part des États Membres dans les lois «respectives».

- *Le problème du consentement. La définition du but de la traite - ayant l'exploitation comme intention finale du mouvement non consenti - est ultérieurement compliquée par le sous paragraphe (b) où le problème du consentement est évoqué encore, pour la seconde fois dans l'article.*

(b) le consentement d'une victime de la traite des personnes à l'exploitation référé à la lettre a) du présent article est insignifiant dans les cas où tous les moyens utilisés référés à la lettre a) ont été utilisés

L'on souligne comment le consentement de la personne est insignifiant là où les méthodes coercitives utilisées pour déplacer

la potentielle victime sont utilisées pour l'exploiter, une fois que le crime est enfin advenu, et la personne trafiquée peut être identifiée comme victime de facto, c'est-à-dire comme une personne contrainte à subir des pratiques d'exploitation.

Le sous paragraphe (b) souligne que l'exploitation doit être imposée à travers des méthodes coercitives.

Par conséquent, selon la définition, l'absence du consentement doit être prouvée à deux moments différents: quand la victime potentielle est transférée, et quand la même victime est soumise à l'exploitation, évidemment après le déplacement<sup>8</sup>.

### 2.3 Les conséquences critiques du Protocole.

La formulation de la définition et les relatives critiques mentionnées ont des conséquences dans la réalisation des objectifs du Protocole: prévenir et combattre la traite en poursuivant les trafiquants; protéger et assister les victimes après leur identification; et promouvoir la coopération entre les États, en suscitant la promotion de la collaboration entre les Institutions appropriées.

La soi-disant approche des 4 P: Poursuite, Prévention, Protection et Partenariat (en réalité le protocole comprenait originairement seulement les trois premiers «P»; par la suite, sur l'initiative des États-Unis, le quatrième P a été inséré pour favoriser des actions concertées entre les pays, pour lutter contre la traite.)

S'agissant d'un instrument de justice criminelle qui complète la Convention des Nations Unies sur la Criminalité Transnationale Organisée, le premier objectif du protocole est de lutter contre la traite comme forme de criminalité transnationale. Il est donc légitime de se demander quel est l'objet à poursuivre, quel comportement criminel doit être combattu.

Littéralement, l'exploitation est l'élément qui distingue la traite de la contrebande de migrants et selon une analyse rigoureuse du texte de la définition, il est difficile de soutenir que l'exploitation soit l'élément contre lequel il faut lutter.

Une définition si nébuleuse rédigée entre de multiples intérêts et visions contradictoires laisse trop d'espace aux interprétations divergentes.

Surtout, vu que les activités criminelles sont celles relatives au dé-

<sup>8</sup> Quoiqu'en beaucoup de cas l'exploitation commence déjà pendant le déplacement

placement forcé, la charge de la preuve appartient à la victime. Ce sont les victimes qui doivent démontrer que le recrutement et le voyage sont advenus en conséquence de la duperie ou à travers l'usage de la force.

Mais c'est aussi à la responsabilité de la victime de prouver que les conditions de travail - le but du mouvement non consenti - étaient assimilables à des conditions d'exploitation contre leur propre volonté, comme si le consentement de l'individu aux pratiques d'exploitation légitimait de telles pratiques<sup>9</sup>!

Dans cette confusion, il est assez facile qu'une victime soit confondue avec l'exploiteur, ou tout simplement considérée comme complice des trafiquants.

En ce qui concerne le second objectif du Protocole, la Prévention, 4 articles sur les 5 (art. 9 à 13) dédiés à ce sujet font référence aux mesures de contrôle de la migration. Il est évident de noter combien cela est en ligne avec tout ce qui a été dit dans les pages précédentes par rapport au focus de la définition de la traite sur le mouvement non consenti des personnes. D'autres aspects concernant la prévention qui s'écarte du contrôle de la migration et des frontières sont inclus dans l'art.9.

Après avoir mentionné l'importance des campagnes informatives et de la recherche, l'article fait référence aux facteurs qui rendent une personne vulnérable à la traite - pauvreté, sous-développement et inégalité - qui doivent être résolus par des initiatives économiques et sociales.

Une approche plutôt simpliste qui, malheureusement ne dit rien sur l'impact ravageur des politiques restrictives à la migration, qui sont une cause fondamentale de la traite.

Les parties du Protocole qui se réfèrent à l'assistance et à la protection des personnes ayant subi la traite, qui devraient être les parties fondamentales d'un instrument défini de défense des droits humains, sont particulièrement décevants.

Pendant que le Protocole contient de fortes indications de caractère policier, le peu de mesures de protection et d'assistance est à discrétion des pays membres. Quoique beaucoup de pays reconnaissent la valeur des victimes comme témoins, offrent des mesures de protection pendant le procès, cela n'empêche pas la possibilité de détourner le but du procès ou de les interroger pour d'éventuels actes

<sup>9</sup> Cfr. G. Yun, *Concealed Chains: Labour exploitation and Chinese migrants en Europe*, ILO ou ISBN 978-92-2-121993-4

illicites commis comme conséquence des conditions d'exploitation. Paradoxalement, pendant que le Protocole sur le Trafic de migrants contient une clause claire de non punition des migrants trafiqués (art.5) une clause semblable n'est pas incluse dans le Protocole sur la Traite.

Il est naturel et cohérent que les Partenariats dans le domaine de la traite soient principalement construits entre les autorités de frontière et les opérateurs de la justice criminelle, en excluant souvent les Institutions qui s'occupent de politique du travail et des conditions des travailleurs.

Ce qui a été exposé ci-dessus ne témoigne pas certainement en faveur du Protocole. Du reste, à distance de pas mal d'années depuis son introduction, peu ou rien n'a changé dans le panorama des actions de lutte contre le phénomène et dans la protection des victimes. Les points critiques doivent être probablement considérés en bonne foi, issus d'un moment historique de grande confusion où les dynamiques d'exploitation globalisées, massives et étendues n'étaient pas encore aussi visibles qu'aujourd'hui.

Pour cette raison, le moment est venu d'apporter des modifications consistantes au Protocole, comme cela a été déjà fait par certains États (Belgique in primis<sup>10</sup>) en rééquilibrant la définition et les mesures d'intervention sur une lecture du phénomène holistique, compréhensive, c'est-à-dire de tout le savoir théorique et fondé sur l'expérience, ayant été accumulé au cours des dernières années. ■

---

<sup>10</sup> Pour approfondir la loi Belge, visiter [www.diversite.be/rapport-annuel-traite-et-traffic-des-etres-humains](http://www.diversite.be/rapport-annuel-traite-et-traffic-des-etres-humains)

### 3. LA VALEUR AJOUTÉE DEL'ENGAGEMENT DES RELIGIEUSES DANS LE DOMAINE DE LA TRAITE

Les religieuses se trouvent dans une position privilégiée, d'une part pour comprendre et d'autre part pour intervenir auprès des communautés touchées par les conflits économiques, politiques, culturels et sociaux engendrés par le modèle de la mondialisation, un modèle qui alimente l'inégalité économique et la vulnérabilité.

De plus en plus, un grand nombre de personnes se trouvent toujours en marge des sociétés, dans des conditions de pauvreté parfois extrême à tous les niveaux. Le privilège des religieuses consiste en la possibilité de partager chaque moment de la vie quotidienne, ce qui les rend particulièrement crédibles comme «antennes» pour lire les dynamiques individuelles et sociales des communautés au sein desquelles elles vivent comme des «émetteurs» d'une vision charismatique d'un monde fondé sur la solidarité fermement opposé à celui qui se fonde sur l'exploitation.

Pour leurs caractéristiques, les religieuses sont aussi les «counsellors» naturelles, idéales pour toutes les activités impliquant les interventions de protection, d'assistance et de (ré) intégration de ceux qui vivent ou ont vécu l'expérience de marchandisation.

Compte tenu de tout ce qui précède (notamment aussi dans le premier chapitre de ce document), il est évident que le personnel religieux est particulièrement bien équipé pour jouer un rôle décisif dans les activités de prévention et de traitement.

Il faut noter que l'expérience de la traite est une expérience perturbante qui sépare l'individu de son être lui-même, de son monde affectif, et le projette dans un monde où son identité et son intégrité physique, psychologique et spirituelle sont menacées.

La religieuse, avec sa présence, représente de façon métaphorique un lieu physique, où les concepts du sacré et du profane sont bien définis: le sacré constitue un point fixe et permanent où une personne trouve de l'aide pour s'orienter dans le chaos de la vie, et s'oppose ainsi au profane, qui est l'expérience de la traite, qui, à contrario, est une expérience où tout est lié aux contingences du moment.

Cette métaphore s'adapte bien à la traite, vu sa complexité comme phénomène, caméléonesque, avec lequel il est difficile de tracer une ligne claire entre ce qui est vrai et ce qui est faux, étant un lieu de l'apparence absolue où souvent ce qui apparaît ne correspond jamais à la réalité, et pour cette raison, la personne se trouve dans un **processus continu de désagrégation**.

Dans ce processus oscillatoire, le rôle de la religieuse est stratégique parce qu'il offre un lieu, un temps, où la personne peut trouver du confort et faire une relecture unifiée de l'expérience de vie fatigante et confuse.

Le rôle de la religieuse peut répercuter ses bénéfices éducatifs et spirituels sur trois dimensions: individuelle, communautaire et sociale.

Au niveau **individuel**, la religieuse aide les personnes à rassembler les morceaux de leur vie et à redonner du sens au présent; à identifier de nouvelles valeurs et à reconstruire une nouvelle existence à la place de la précédente, «endommagée» par l'expérience de l'exploitation; à promouvoir l'espoir et à aider les gens à retrouver leur dignité. Le travail de la religieuse en ce sens, n'est pas tellement de fournir une solution mais de mettre les personnes dans la condition de trouver leur propre solution à leurs problèmes.

Au niveau de la **communauté**, la religieuse joue le rôle de médiateur entre les aspirations légitimes des membres et la réalité quotidienne. Avec son expérience elle manifeste la possibilité d'une vie riche, dense et satisfaisante au-delà des aspects matériels disponibles; elle redonne de la valeur aux gestes et à la relation solidaire. Là où la communauté est affectée par des cas de traite, elle recoud la partie déchirée en rapprochant la victime de la communauté, travaillant pour supprimer la dynamique stigmatisation / marginalisation.

Au niveau **social**, la religieuse peut être un puissant agent de sensibilisation crédible et fiable et peut communiquer avec les agences et les institutions locales afin de promouvoir ou améliorer les politiques de prévention de la traite et faciliter la prise en charge sociale et économique des cas de personnes victimes de la traite de retour dans leur propre communauté.

Le personnel religieux effectue plusieurs tâches au sein de leur propre communauté. Ce sont des tâches qui prennent toute la journée avec des interactions individuelles et collectives, répondant aux besoins d'autre nature, souvent avec une charge émotionnelle importante. Mais la religieuse n'est pas seulement un opérateur psy-

chosocial; la valeur ajoutée de sa présence et de son intervention réside dans la dimension spirituelle au sein de laquelle la personne dans le besoin trouve le réconfort et le soulagement même en l'absence de paroles. Cette qualité distingue la religieuse d'autres opérateurs sur le champ et la place dans une position privilégiée dans la relation d'aide.

Sans toutefois exagérer. S'engageant dans des activités de soutien aux victimes de la traite, il est important que la religieuse parvienne à maintenir la distance émotionnelle nécessaire pour ne pas succomber à des maladies liées à l'épuisement psychologique, malheureusement assez fréquentes chez ceux qui se consacrent sans relâche aux autres. ■



## **DEUXIÈME PARTIE**

# **MÉTHODOLOGIES D'INTERVENTION**

---

## Introduction

Il est possible d'intervenir efficacement sur les différentes dynamiques de la traite qui affectent de façons différentes des personnes, des communautés, des pays et des Institutions juridiques, économiques et sociales au niveau local et international. Cela est possible à condition que l'on distingue nettement la figure de la victime, de l'auteur et du simple et inconscient facilitateur. Cette clarté, toujours nécessaire pour définir les stratégies d'aide dans la poursuite du criminel ou dans la sensibilisation sociale n'est pas toujours facile dans le domaine de la traite des êtres humains, un phénomène de caméléon qui, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, n'est pas toujours facile à cerner.

Par conséquent, depuis vingt ans, on observe un phénomène où trop souvent la majorité des victimes doit démontrer son innocence ou même se battre pour être reconnue comme une victime et gagner le respect de ses droits. Depuis de nombreuses années, nous assistons avec honte à des programmes de réinsertion sociale «à temps limité» seulement, à la conception de procès contre les trafiquants présumés, en conclusion desquels la personne est expulsée sans ménagement.

En même temps, des millions d'euros sont consacrés à des «programmes de sensibilisation» des forces de police, des autorités frontalières et des diplomates, en l'absence d'un cadre juridique sérieux et partagé, et donc absence d'un engagement politique sérieux qui permette des enquêtes, des procès et des jugements en dehors du terrain consolidé de l'exploitation sexuelle.

La traite (comme tous les phénomènes actuels affectant le déplacement des personnes dans une société mondiale) a mis en crise les institutions de la société civile internationale et mis en évidence les lacunes conceptuelles avant d'arriver à celles opérationnelles. Certes, beaucoup de personnes ont bénéficié des interventions mises en place pour prévenir le phénomène, pour soutenir les victimes, mais les chiffres sont impitoyables: les estimations relatives au nombre de victimes sont constamment mises à jour à la hausse, et le nombre de victimes qui ont été soignées pour des violations subies demeure inférieur par rapport aux chiffres de celles qui ont dû s'arranger elles-mêmes dans l'indifférence totale des institutions.

Le monde religieux a, au fil du temps, trouvé une place pour lui-même, place qui se traduit à travers le travail et la présence

---

constante et humble aux côtés de ceux qui ont souffert la honte de la dévalorisation de soi-même et de son propre corps à cause de personnes sans scrupules. Un engagement vécu tout en maintenant les yeux obstinément fixés sur la personne et ses besoins, plutôt que sur les éléments super structurels décrits ci-dessus. Un regard curieux, disponible à expérimenter de nouvelles voies et, si nécessaire, à remettre en question ses propres dogmes.

Les sections suivantes sont consacrées aux activités de prévention et d'assistance dans une logique de partage en réseau, où la théorie est incarnée par la pratique et cette dernière corroborée par l'expérience réalisée avec succès par de nombreuses religieuses dans le monde. ■

## 4. LA PRÉVENTION

### 4.1 La prévention: les niveaux de base et d'intervention théoriques (primaire, secondaire et tertiaire)

Dans le domaine de la santé, avec le terme prévention on entend une intervention destinée à éviter qu'une pathologie physique entre en contact avec un individu ou une population et que cela s'aggrave ou se diffuse une fois contracté. Selon cette définition, les activités de prévention peuvent être divisées en trois étapes: primaire, secondaire et tertiaire, où les objectifs de prévention sont dynamiques et changent selon la diffusion du problème. En particulier:

- L'objectif de la **prévention primaire** vise à empêcher le contact entre l'agent pathogène et l'individu.
- Lorsque cela se produit et que l'individu est malade, avec la **prévention secondaire** on cherche à contrôler l'évolution de la maladie (en évitant que l'état physique se détériore ultérieurement).
- La **prévention tertiaire** vise à éviter la prolifération de la maladie (même en dehors de l'individu) qui peut mettre en danger la vie de la personne ou de la population dont elle fait partie.

Même s'il s'agit d'un problème socio-économique, ces concepts sanitaires peuvent être facilement reformulés et associés à la traite:

La prévention primaire est une action qui vise à empêcher le contact entre une personne (avec un degré de vulnérabilité individuelle différente comme par exemple le désir de migrer sans avoir les documents nécessaires ou les ressources économiques) et le trafiquant (l'agent pathogène de la traite).

Dans cette première étape, l'action principale de la prévention primaire est d'aider une personne vulnérable<sup>1</sup> à la traite pour examiner attentivement les avantages et les inconvénients liés à la décision de quitter son lieu de résidence sans avoir les garanties nécessaires<sup>2</sup>. L'adhésion de la victime potentielle aux offres de trafiquants est causée par un ensemble d'éléments positifs, tels que le désir de voyager à l'étranger pour atteindre leurs objectifs et satisfaire leurs propres

<sup>1</sup> Dans ce contexte, le terme vulnérabilité ne doit pas être compris comme un stigmate négatif; du moment que la traite est fondée sur la tromperie, tout le monde peut devenir une victime.

<sup>2</sup> Rappelons que le trafic peut également se produire au sein d'un même pays

besoins, ou négatifs, lorsque la personne tente d'échapper au danger. La prévention primaire dans le domaine de la traite vise donc à **supprimer les facteurs «pathologiques» de la migration** par le biais de:

- La diffusion de l'information complète pour un projet de migration correct et sécurisé;
- La définition de plans alternatifs (retarder le départ, améliorer son bagage d'informations, expériences, etc.)

Les actions de la **prévention secondaire** varient en fonction du stade du processus:

- dans les lieux de provenance,<sup>3</sup> ces actions visent à réduire des éléments de danger ou de vulnérabilité des victimes potentielles qui ont décidé d'accepter l'offre (du prétendu) trafiquant **avec des suggestions visant à réduire le risque d'être en danger une fois arrivées à destination;**
- dans les pays de destination, où le bénéficiaire est déjà victime, l'action peut avoir deux objectifs:
  - a) éviter que les difficiles conditions de vie facilitent l'adhésion à des comportements à risque ou développent des dépendances (Mutilation, usage de drogue ou d'alcool)
  - b) aider la personne à maintenir sa personnalité et sa dignité.

**La prévention tertiaire** aide le/la rescapé(e) à surmonter le contrecoup des conséquences traumatiques provoquées par l'expérience de la traite. On cherche ainsi à empêcher la personne de se livrer à des comportements destructeurs tels que le suicide social ou physique, aidant la personne survivante à re-planifier son propre avenir.

Distinguer les actions préventives en phases comporte de multiples avantages, de caractère fonctionnel et surtout psychologique, tant pour le destinataire que pour l'opérateur qui aide. Les bénéficiaires ont la possibilité de se concentrer sur leurs projets et sur leurs futures attentes, aidés à comprendre ce qui est le mieux pour eux, soutenus par des opératrices guidées par une approche positive et optimiste, pas intéressées par des décisions à court terme (avec

<sup>3</sup> Le lieu de provenance désigne le lieu où la personne est recrutée et son point de départ pour commencer le voyage qui l'amènera à l'endroit où elle sera soumise à l'exploitation. Le lieu d'origine n'est pas nécessairement situé dans un pays autre, différent de celui de l'exploitation.

échec assuré), mais par des stratégies à adapter pour le long terme, en tenant compte de toutes les variables (une garantie de succès). Quand on parle des actions de prévention de la traite, l'accent est souvent mis uniquement sur la prévention primaire. Mais la contraction de la «pathologie» (dans notre cas, traduit par le fait de devenir une victime de la traite) ne signifie pas la fin de l'action de prévention. Tout simplement, on passe à une autre phase, qui, selon la priorité ou l'urgence, demande d'autres activités.

### PREVENTION Vs INFORMATION

- La prévention est souvent confondue avec l'information. Mais les deux activités sont différentes parce qu'elles n'ont pas les mêmes objectifs, et donc n'utilisent pas les mêmes méthodes.
- L'information a pour objectif de diffuser les informations par rapport à un phénomène particulier dans de grandes parties de la population, à travers l'utilisation d'un langage neutre et scientifique, à travers les moyens de communication (publicités télévisées, ritournelles publicitaires à la radio, posters, affiches de rue, dépliants).
- Ces informations augmentent le bagage des connaissances et sensibilisent l'individu à l'égard du phénomène. L'information de base est donc cruciale car elle fournit la plate-forme sur laquelle les interventions de prévention ciblées vont s'appuyer.
- Malheureusement, l'information seule ne peut pas parvenir à un véritable objectif de prévention, qui est la modification de ces comportements qui augmentent la vulnérabilité des individus. Pour modifier les comportements, la relation avec la population bénéficiaire de l'initiative est essentielle, parce que la relation déclenche automatiquement l'investissement affectif entre deux ou plusieurs personnes; les bénéficiaires se sentent valorisés et suivront avec attention les conseils de l'opérateur.
- Bien que l'information soit importante pour fournir le fondement logique des activités de prévention, cela a un prix très élevé, (qui augmente avec la sophistication croissante des technologies utilisées - du dépliant au spot télévisé) et toute seule elle a une efficacité limitée.

Chaque étape implique la mise en œuvre des actions ad hoc, calibrées dans le contexte spécifique, pour atteindre les objectifs.

## 4.2 Les activités de prévention

Si les informations à elles seules sont inefficaces, comment des activités préventives susceptibles de changer le comportement peuvent-elles être organisées? Encore une fois il ne faut pas perdre de vue la définition de la prévention:

**Une activité éducative qui vise à augmenter la prise de conscience des personnes vulnérables autant que leur adhésion à la résolution du problème. Pour cette raison, elle doit être exécutée et partagée avec les bénéficiaires à travers des interactions personnelles.**

Le but est d'aider à prendre conscience de l'existence du problème et de provoquer un changement d'attitude dans la population intéressée par la prévention, passant de l'indifférence à la protection du bien-être propre et de celui des autres. Cela veut dire impliquer toute la communauté dans le processus de reconsidération et peut-être de modification des valeurs partagées, appréciées et désirables.

Le modèle théorique que nous avons présenté est préférable car il est inclusif, pour sa capacité d'impliquer une communauté entière (le corps) et non seulement une partie (la partie touchée par la maladie).

### 4.2.1 Prévention primaire

Dans les pays d'origine (non impliqués dans la dynamique des conflits armés) les projets de prévention primaire devraient viser l'augmentation de la participation sociale, les compétences personnelles des personnes les plus vulnérables à la traite (qui ont reçu la proposition de transfert) et une réflexion attentive des raisons qui les poussent à affronter des projets de migration imprudents et par conséquent suivre de plus près les conseils de l'opératrice.

Ces activités ne sont pas conçues pour empêcher une personne de partir. Ce serait impossible et entraînerait une perte de temps et de crédibilité de l'opérateur religieux. Mais le but doit se trouver dans la prise de conscience accrue des risques liés à l'adhésion aux offres «trop belles pour être vraies», et à l'évaluation de leur compétence à l'égard des difficultés présentes dans un projet migratoire

(le voyage, l'arrivée, l'insertion, la nostalgie, le travail, etc.).

De cette façon, la personne pourrait se convaincre que partir en ce moment sans garanties nécessaires ne serait pas un bien, mais qu'en renvoyant le départ à plus tard, il serait possible de construire ensemble un parcours pour augmenter les compétences personnelles et professionnelles de sorte que le projet de migration réussisse avec succès.

Dans les pays de destination, les actions de prévention primaire pourraient viser à accroître la conscientisation des entrepreneurs et des consommateurs, jeunes et adultes, en ce qui concerne les questions suivantes:

- Attention aux achats «justes et solidaires»;
- Le respect des règles du marché du travail;
- L'exploitation équitable des ressources économiques dans les Pays en voie de Développement;
- La réduction des discriminations sexuelles du genre et de l'exploitation Sexuelle.

Les activités de prévention primaire de la traite des personnes sont mises en œuvre par de nombreuses organisations caractérisées par des finalités différentes (Développement économique, migration, émancipation des femmes, droits de l'homme, etc.).

Mais l'engagement continu, multidimensionnel et à long terme interne aux actions préventives se met rarement en œuvre. La prévention Primaire est en fait une œuvre qui n'a ses récompenses qu'à long terme, et peut-être cela est la raison pour laquelle on préfère réduire la prévention Primaire à la simple diffusion d'informations. Donner des informations est certainement plus «facile», rapide et satisfaisant, comme activité immédiatement et concrètement «visible» (aussi pour les donateurs).

Comme déjà dit, cela peut seulement satisfaire la tâche de sensibilisation superficielle de la population cible, tout en lui laissant la responsabilité de rechercher la façon de changer de comportement afin d'éviter le problème

Les outils de prévention primaire sont surtout des outils éducatifs classiques auxquels on peut ajouter d'autres méthodologies expérimentales telles que les groupes **d'éducation par les pairs** et les **groupes d'entraide / conscience**.

- Avec les premiers, il est possible d'augmenter l'impact de

la prévention influençant les changements de comportement en impliquant activement les personnalités des leaders dans les écoles, sur les lieux de travail, en communauté.

- Grâce aux deuxièmes, il est possible de partager son malaise et de se confronter avec des personnes vivant les mêmes difficultés. A titre d'exemple, un groupe d'auto-assistance dans les pays d'origine peut réunir des personnes qui ont décidé d'émigrer, pour favoriser l'échange d'informations par rapport à la manière de procéder.

#### **4.2.2 La prévention secondaire**

Les actions de prévention secondaire peuvent être organisées soit dans les pays d'origine, soit dans les pays de destination. Les interventions sont différentes, et elles visent des résultats différents.

**a)** Dans les pays d'origine, le bénéficiaire des actions de prévention secondaire est la personne qui, ayant décidé d'aller à l'étranger sans avoir les ressources nécessaires (financières, organisationnelles, bureaucratiques), accepte l'offre d'un «intermédiaire» (trafiquant). Etant donné que l'intervalle de temps écoulé entre la proposition, l'adhésion et le départ n'est pas immédiat, il y a la possibilité d'aider la personne à faire une évaluation de la fiabilité et de la faisabilité de la proposition, en vérifiant que:

- l'intermédiaire n'ait pas menti sur les documents nécessaires pour voyager à l'étranger et sur les procédures nécessaires pour les obtenir, et sur les documents pour l'entrée dans un pays étranger, sur les permis de résidence et de travail nécessaires, de manière à vérifier la légitimité et la congruence de l'offre.
- le rôle de la médiation par des amis ou des parents, surtout quand les aspects peu clairs sont justifiés par des phrases comme «tu verras que tout sera résolu à l'arrivée», soit honnête et désintéressé;
- les types de travail offerts avec les salaires qui leur sont associés soient congruents; cela sert à la fois à mettre en évidence les écarts éventuels et en même temps à fournir des informations réalistes sur le coût de la vie à l'étranger;
- en cas d'incertitude ou d'hésitation le projet puisse être reporté;
- la personne soit en possession de contacts dans le pays de des-

mination offert: les numéros de téléphone des congrégations, des centres d'accueil, ambassade ou consulat, les organisations engagées dans la lutte contre la traite et dans l'aide aux étrangers, etc.

La prévention secondaire peut être considérée comme un parachute. C'est une action qui peut être faite en produisant le matériel d'information en collaboration avec les institutions locales et internationales (aussi diplomatiques) et si possible en offrant un espace physique pour faciliter le partage, l'approfondissement, l'information. L'objectif, comme pour la prévention primaire, n'est pas d'empêcher la migration, mais d'offrir un soutien pour éviter de mauvaises surprises. Pour cela, il est donc important d'apparaître positif et optimiste, la seule façon pour être acceptée comme interlocuteurs valides qui cherchent à aider à la réussite. Ceux qui ont décidé de partir, partiront, d'une manière ou d'une autre. C'est mieux de veiller à ce que la voie choisie soit la plus sûre. Dans ce sens, notre service sera utilisé avec confiance dans la communauté au sein de laquelle nous exerçons notre service.

Il convient également de souligner l'importance d'agir en réseaux. Pour cela il est nécessaire d'établir des contacts avec tous les interlocuteurs disponibles et de devenir partie prenante du système qui traite de la migration. Dans ce sens il devient possible d'améliorer l'efficacité des informations proposées ci - dessus pour qu'elle soit prise en charge aussi par ceux qui représentent la partie officielle. Nous suggérons aux sœurs missionnaires d'établir des contacts avec leurs ambassades afin d'avoir un canal privilégié d'informations, un accès à la documentation et à la livraison des visas, des contacts avec les institutions dans le pays de destination. Tout cela peut sembler banal, mais beaucoup de victimes de la traite, hommes et femmes, ont échappé à l'exploitation précisément parce qu'elles savaient où aller et comment (une autre suggestion utile consiste à joindre aux informations une liste de phrases utiles, pas seulement pour demander de l'aide mais d'usage quotidien du pays de destination).

**b) Dans les pays de destination**, l'intervention de prévention secondaire est très délicate, car elle vise à maintenir un bon état de santé (mentale, physique et sociale) de la personne exploitée. La prévention secondaire dans les pays de destination intéresse toutes les personnes qui sont dans des conditions d'exploitation (sexuelle ou par le travail), mais qui ne peuvent pas s'éloigner. Les interven-

tions de prévention secondaire, également appelées interventions de réduction des dommages, sont réalisées grâce à l'utilisation de la méthodologie du travail de rue, allant à la rencontre des personnes dans le besoin dans les endroits où il est possible de les rencontrer.

Dans le cas de l'exploitation dans le travail, on peut organiser un service de counseling mobile pour sensibiliser les travailleurs sur leurs droits (de travail, de séjour si ils sont étrangers, etc.), éventuellement en rassemblant les informations utiles sur des cas d'exploitation non signalés.

Dans le cas de l'exploitation sexuelle, en allant sur les lieux du marché du sexe, où l'on peut rencontrer des femmes, établir des relations d'amitié, et offrir des informations par rapport aux services socio-sanitaires auxquels elles peuvent s'adresser en cas de besoin.

Il est important, dans la rue, de ne pas commencer la relation en mentionnant la possibilité d'échapper à l'exploitation car on doit éviter que la personne pense qu'on la juge. Cela, peut être fait, si nécessaire, plus tard, quand la relation s'est établie. L'objectif est de lancer une relation dont l'objectif est son bien-être.

Si l'approche est centrée sur la possibilité de quitter l'exploitation sexuelle, on communique la désapprobation de ce qui se fait et par extension on exprime un jugement. Si nous parlons d'elles, de comment elles vivent, des services de santé, nous communiquons que nous ne jugeons pas un choix, mais nous sommes intéressés à leur bien-être au-delà du choix même. Habituellement, les filles répondent très bien à la demande de relation parce qu'elles ont désespérément besoin d'une relation humaine marquée par l'amitié et le soutien spirituel.

#### **4.2.3 La prévention tertiaire**

Elle est la combinaison d'activités finalisées à la restitution des droits et de la dignité de la personne, à sa réinsertion sociale et à la capacité de se re-projeter elle-même comme personne.

Ces actions peuvent se dérouler dans des lieux dédiés tels que des maisons sûres, maisons d'accueil, maisons familiales, appartements, etc., des lieux où les rescapées peuvent se sentir psychologiquement et physiquement protégées, et se fondent sur la relation d'aide.

Le processus d'échapper à la situation de l'exploitation n'est ni bref ni linéaire. A l'euphorie immédiate de la «libération» suit une cer-

taine angoisse face à un avenir qui n'est pas du tout prometteur, car plein de questions juridiques, de travail et psychologiques.

C'est le moment le plus délicat du point de vue émotif car les personnes ont repris le contrôle de leur vie et elles doivent apprendre à assumer cette responsabilité, qui peut se révéler difficile.

L'opérateur doit accompagner la personne dans cette opération délicate de la reconstruction de soi, et l'aider à trouver de nouveaux points d'appui, et à réélaborer l'expérience d'avoir été réduite à un objet sans droits.

Le chapitre suivant va traiter de la relation d'aide

#### **4.2.4 Prévention et stigmatisation sociale**

L'un des dangers les plus communs associés à des campagnes d'information sont des messages qui peuvent favoriser la création ou le renforcement des préjugés contre une communauté ou contre un groupe social.

Ce danger est toujours présent, mais dans le cas de la traite, il risque d'ajouter plus de souffrance pour les personnes qui vivent déjà une situation difficile.

Malheureusement, au fil des années, de nombreux cas ont été signalés - tous dans le domaine de l'exploitation sexuelle - qui ont favorisé, au lieu de bloquer la traite.

Les préoccupations plus frappantes concernent une campagne que l'Organisation Internationale Migration a lancé dans les premières années du nouveau millénaire dans les pays des Balkans. Cette campagne a été basée sur un grand nombre de photos fortes où les corps des femmes ont été représentés dans des positions provocantes (Une jeune fille à moitié nue qui entre dans ce qui ressemble à un bordel) ou bien associés à des concepts de dépendance coercitive (des corps en cage, suspendus à des crochets chez le boucher, etc.)<sup>4</sup>.

Si une intervention de prévention ou une campagne d'informations associe la traite à la prostitution, il en sera de même pour les aspirants - migrants. Selon une logique stipulée, si l'on n'est pas impliqué dans la prostitution on n'est pas susceptible de devenir la victime de la traite. Avec cette conviction, des milliers de femmes

---

<sup>4</sup> Pour ceux qui veulent approfondir le thème, lire «Beautiful Dead Bodies», Andrijasevic 2007

ont quitté leur pays convaincues d'être à l'abri, du moment que le recruteur/trafiquant ne leur avait rien dit à ce sujet. Ce genre de malentendu favorise le travail des trafiquants, qui peuvent rassurer leurs victimes: «tu n'as rien à craindre puisque tu n'es pas une prostituée».

Pire encore, une fois échappées à la traite et retournées dans leurs pays, toutes les femmes sont automatiquement considérées comme des prostituées, même celles qui ont souffert de l'exploitation du travail. Cela, dans de nombreux cas, met en péril le processus de réinsertion sociale car cela augmente la marginalisation sociale des rescapées. C'est un facteur qui explique comment de nombreuses femmes, pour échapper au jugement moral implicite, ne retournent pas dans leur famille, mais recommencent ailleurs avec une nouvelle identité.

Un autre exemple est la stigmatisation de la migration provoquée quand on confond les risques de la migration avec les risques de la traite. La migration n'est pas un risque.

Ce qui est un risque c'est la planification du projet migratoire précis et l'absence d'informations crédibles, qui créent les conditions pour une migration à haut risque. Si nous disons aux personnes qu'«émigrer c'est dangereux», nous ne sommes pas crédibles, car des millions de migrants témoignent du contraire.

Lorsque le risque est généralisé, la population cible perd la confiance en celle qui transmet ce message. Notre rôle n'est pas d'effrayer les gens, mais de les aider à obtenir toutes les informations nécessaires et à diriger ou à améliorer leur projet de migration.

Pour cela, c'est une bonne norme de construire des interventions préventives en collaboration avec les bénéficiaires. De cette façon, on est sûr que la perception des opérateurs d'aide ne remplace pas celle des victimes; de cette manière on évite de confondre les besoins et la stigmatisation des victimes réelles et potentielles. ■

# 5. Assistance aux victimes: éléments essentiels de la relation d'aide, de l'empowerment et du burn out des opérateurs

## Introduction

Ce chapitre affronte le sujet de la relation d'aide, un sujet délicat, pour celles qui en étant actives dans le domaine de l'éducation et du soutien de la personne, détiennent leur technique éducative.

Le but de la relation d'aide est de promouvoir la capacité d'auto-aide et la croissance de l'individu à travers l'apprentissage des capacités de réponse et de solution aux problèmes, tout en utilisant des ressources déjà présentes dans la personne, mais qui ont été oubliées ou refoulées.

Le dernier objectif est la pleine réintégration de la victime dans la société de destination ou dans celle d'origine, si elle décide librement d'y retourner.

### LE CONCEPT D'«INTÉGRATION» POUR LES VICTIMES DE LA TRAITE

Selon l'Université des Nations Unies «demander à un académicien de donner une définition d'intégration est comme demander à un aveugle de décrire un éléphant. Quoique ce soit assez stupéfiant, une définition claire et partagée de la parole «intégration» associée aux êtres humains, n'existe pas, bien que ce terme soit communément utilisé. Le manque de consensus sur la définition du terme intégration ne dépend pas des connaissances insuffisantes, de la négation ou du désintéressement par rapport au sujet, mais simplement, cela dépend du fait que, comme le signale l'étude citée de l'Université des NU, ce sujet peut être traité par des disciplines différentes-sociologie, biologie, économie, psychologie- qui se concentrent sur différentes réalités, différents aspects, différents critères et acteurs.

Dans le domaine de la mobilité humaine, l'intégration peut être traitée à partir de deux perspectives:

- comme un processus à sens unique, tout au long duquel celles qui arrivent d'un groupe social différent du groupe autochtone, doivent accepter l'ordre social préexistant avec son trousseau culturel et ses valeurs.

- comme un processus à *double sens*, selon lequel celles qui vivent dans un contexte social- qu'ils soient natifs ou nouvellement arrivés, contribuent à la création d'un nouvel ordre social doué d'une culture hétérogène avec un ensemble de valeurs approprié.
- Dans ce sens, l'intégration est une relation de longue durée, ouverte et dynamique entre migrants et société réceptrice qui exige le dialogue et la négociation continue des deux parties.
- Selon cette perspective, les acteurs impliqués sont des individus, des groupes, ou des communautés qui se trouvent dans une position de symétrie et qui, pour cette raison, peuvent toutes les deux obtenir un bénéfice à travers la progressive union des cultures, des habitudes, des traditions et des expériences dans un «tout» unique qui est la société refaçonée comme résultat de cette combinaison. Il n'est donc pas pensable d'appliquer ce concept dans le cadre d'un phénomène social et criminel comme la traite, où les personnes (victimes) souffrent une violence qui les met en dehors du contexte social normal. En effet, en étant victimes d'un crime qui réduit la capacité de se déterminer soi-même, les personnes ayant subi la traite ne sont pas dans une position symétrique et donc la conceptualisation de l'intégration comme processus à double sens ne peut pas être appliquée à ces personnes.
- Pour élaborer une conceptualisation de l'intégration pour les victimes de traite, il est nécessaire de partir de l'étymologie du terme, qui signifie: renouveler, rétablir, substantif de l'action de rendre quelque chose complet. Cette conceptualisation semble s'appliquer mieux à la situation caractéristique d'une personne qui, en étant victime d'un crime, a été mise en «dehors» du contexte social, parce que dépourvue de la propre identité, liberté, dignité et des propres droits. Dans ce sens l'intégration des personnes ayant subi la traite demande l'action de restituer l'unicité de leur individualité et la restauration des droits et de la dignité personnelle. À travers cette action il est possible de rétablir la symétrie violée de façon à pouvoir participer à une dynamique à double sens. Dans ce cadre conceptuel, les institutions de la société réceptrice jouent un rôle stratégique pour mettre en pratique ces actions qui permettent le recouvrement des abus soufferts, à travers les passages suivants:
  1. considérer les personnes ayant subi la traite comme victimes pour qui il est prévu l'indemnisation du droit nié et la restitution de l'identité à travers la reconnaissance d'un statut juridique. Cette action représente la précondition essentielle du moment que les personnes ayant subi la traite sont «invisibles» tant que l'institution ne reconnaît pas leurs droits;
  2. Promouvoir une attitude culturelle qui reconnaît la valeur des personnes ayant subi la traite, avec des droits reconnus et promus;
  3. Mettre sur pied des services qui facilitent l'inclusion sociale des victimes. Dans ce sens, l'inclusion sociale est un instrument, (et pas synonyme) du processus d'intégration.

A travers quatre passages, consciencieusement et professionnellement ajustés, la personne assistée peut rejoindre une pleine conscience de soi-même et de l'étape de vie qu'elle est en train de traverser, tout en jouant un rôle actif dans son processus d'intégration.

- Accueil (faire comprendre à la personne assistée que nous sommes à ses côtés)
- Soutien;
- Autonomie;
- Empowerment.

Ces passages se réalisent à travers l'écoute, la restitution de l'expérience, et l'accompagnement. C'est une méthodologie très proche de la parole des Évangiles et du comportement de Jésus, source dans laquelle les religieuses puisent leur inspiration dans l'exercice de leur ministère vis-à-vis des personnes victimes de traite.

C'est une action destinée à soigner le trouble psychologique, social et spirituel, aspects qui interagissent entre eux et conditionnent le processus de récupération de la personne assistée.

Les indications contenues dans ce chapitre sont utiles à n'importe quel moment du parcours de réintégration et elles ne doivent pas être appliquées seulement à la sphère psychologique. Par exemple, comme la pleine récupération de la personne assistée dépend aussi de la nouvelle acquisition de sa propre personnalité juridique, un important aspect de la relation d'aide concerne l'action de support pendant le procès juridique qui porte à la régularisation des statuts de la personne assistée et à l'obtention de nouveaux documents. L'assister dans ce parcours, apparemment froid et technique, peut accélérer le processus de récupération de la tranquillité et de l'estime de soi de la personne assistée.

### **5.1 La relation d'aide**

Au cours des 30 dernières années, le panorama complexe du monde de l'aide et de l'appui a augmenté et développé différents modèles d'intervention, diverses écoles de pensée et diverses techniques offrant une variété de propositions méthodologiques et opérationnelles. La provocation de cette recherche théorique et opérationnelle prouve une commune présupposition que les besoins psychologiques et physiologiques sont profondément interconnectés. Un

autre facteur influençant et perpétuant la recherche et l'intérêt dans le domaine des relations d'aide a été l'émergence de «nouvelles» formes de malaise. L'augmentation significative des flux migratoires allant de pair avec l'augmentation de la diversité des cultures, a clairement modifié le tissu social des pays d'origine et de ceux de destination. En introduisant de nouveaux éléments, la diversité culturelle a aussi un effet sur les notions traditionnelles des alliances et des techniques de la relation d'aide. De nouveaux acteurs et de nouveaux besoins demandent la modification et la mise à jour des interventions de secours destinées à aider ceux qui sont en détresse.

### *Les modèles d'intervention*

Avant de suggérer des propositions d'interventions opérationnelles spécifiques, il est utile de comprendre les deux principales voies pour apporter de l'aide. Dans les relations interpersonnelles par exemple, quand une amie vient nous voir avec un problème, nous avons tendance à sélectionner instinctivement l'une ou l'autre de ces méthodes, le tout dépendant de notre relation avec la personne ou de notre propre personnalité. Nous pourrions dire à notre amie ce que nous aurions fait dans la même situation ou comment nous aurions répondu à des problèmes similaires dans le passé. Parfois nous pouvons donner nos avis sur la question elle-même ou dire à notre amie ce que nous pensons qu'elle doit faire. On peut aider notre amie en l'amenant à se calmer et à penser avec lucidité. Celles qui travaillent dans les domaines liés au contact avec d'autres personnes doivent cependant choisir délibérément une approche qui est plus à même d'aider la personne à secourir. Les deux modèles de la relation d'aide peuvent être associés avec les principes méthodologiques suivants :

- **Le système directif**
- **Le système non directif**

Le **système directif** est basé sur la supposition que celle qui aide est capable de comprendre et d'interpréter les besoins de la personne aidée et d'identifier comment trouver la solution. Dans les relations interpersonnelles, beaucoup de personnes choisissent spontanément cette approche quand elles donnent des conseils sur ce qu'elles auraient fait pour résoudre le problème.

Le **système non directif** repose sur la foi que la personne assistée est la seule qui, réellement, comprend son problème et qu'elle est donc la seule capable de planifier et de trouver un processus de résolution du problème. Selon cette perspective, le devoir de celui qui aide consiste essentiellement à mettre à l'aise l'assistée et à l'aider à reconstruire son estime propre et sa propre confiance, lui permettant ainsi de stimuler sa propre action d'aide. Par exemple en listant et en lui donnant des informations correctes, on lui montre qu'elle contrôle sa vie elle-même et que l'on pense qu'elle est capable de prendre ses propres décisions.

Comme nous pouvons le voir, les deux modèles sont opposés. Le système directif repose sur les capacités professionnelles et persuasives de celle qui aide puisqu'elle guide la relation en disant à la personne assistée comment résoudre ses problèmes. Par conséquent, si les choses se passent mal pour la personne assistée qui suit les conseils ou reste non convaincue, l'assistante se sent souvent responsable.

Le second système, celui non directif est au contraire enraciné dans le réveil des potentialités personnelles de l'assistée, l'aidant à acquérir des connaissances personnelles afin de résoudre ses problèmes et pouvoir envisager son avenir.

### **5.1.1 Le profil psychologique des rescapés**

Un modèle technique-opérationnel doit être calibré sur les besoins et les caractéristiques des bénéficiaires. La souffrance d'une personne ayant vécu une expérience d'exploitation est articulée et profonde, et elle est toujours absolument subjective.

Les personnes ayant survécu à la traite ont dépassé trois phases émotives, chacune d'elles peut apporter dérangement ou faciliter la phase d'aide.

La première phase concerne la désillusion des attentes du projet migratoire comme il avait été imaginé. Une désillusion que nous pourrions placer pendant le voyage ou à l'arrivée dans le pays de destination. La personne impliquée dans cette expérience ne peut que subir l'impact émotif de ce qui arrive. A ce moment, les mécanismes de défense sont forts, comme le refoulement et la négation, qui interviennent au secours de l'équilibre menacé. Les gens peuvent se retrouver dans une sorte de «limbe» percepteur, où seul le présent a du sens et chaque jour est déconnecté du jour suivant. Ainsi s'installe la chaîne des événements, le dénouement logique du

devenir. Incapable de penser avec clarté, la rescapée est partagée entre l'attachement à son rêve et l'admission de l'échec.

Dans la seconde phase, la personne comprend qu'elle doit faire recours à ses propres forces. La survie au (cauchemar) produit dans le vécu de la personne une infusion d'espoir qui lui permet de réveiller les ressources jusque-là endormies dans l'assoupissement de l'oubli.

La troisième phase permet à la personne de comprendre l'importance de l'événement advenu, de devenir consciente des aspects tant négatifs que positifs de l'expérience. Il s'ouvre ainsi à la personne la possibilité de vivre une «nouvelle identité» qui s'appuie sur la reconnaissance et sur la réévaluation du passé, et qui se construit grâce à de nouvelles expériences de relation.

Normalement la personne qui aide presque naturellement a tendance à faire une discrimination entre les expériences, donnant plus d'attention et d'empathie aux expériences qui associent à l'exploitation des éléments de violence physique, psychologique et/ou de ségrégation. La douleur cependant ne suit pas nécessairement la loi de la mécanique: On peut se trouver en face d'expériences d'exploitation apparemment «légère» qui sont cependant inconcevables et impardonnables pour la personne qui les a subies.

Il ne faut donc pas juger en appliquant une «hiérarchie de la souffrance» aux formes d'exploitation parce que l'impact de chaque expérience, positive ou négative, est différent de personne à personne. Il dépend essentiellement d'éléments multiples interconnectés entre eux, de nature psychologique profonde de l'expérience directe, qui influent sur l'auto estime et sur la résilience individuelle qui, comme nous verrons plus en avant au cours de cette section, sont les principales instances psychiques sur lesquelles l'intervention d'aide doit être ancrée.

Au début, la personne assistée exprime seulement la partie de souffrance qu'elle se sent capable de partager avec l'opératrice. Mais cette dernière doit savoir que ceci pourrait représenter la pointe d'une pyramide qui s'est construite dans le temps, le temps précédent, le temps pendant et de plus en plus souvent le temps suivant l'exploitation.

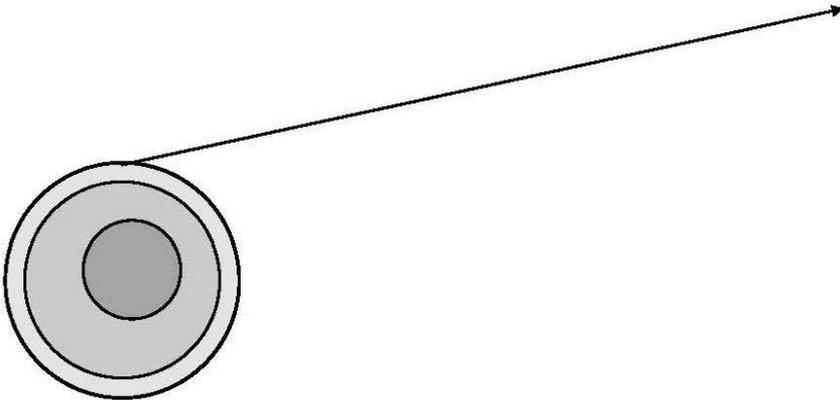
Un élément commun caractérisant la condition émotive de la personne assistée est représenté par la présence d'un état de confusion. Confusion qui pousse la personne assistée à *ruminer*, terme par lequel nous décrivons l'incessante contemplation cyclique des

erreurs passées et des problèmes du présent. Dans cet état, chaque tentative de solution est incohérente, parce qu'on ne réussit pas à voir et évaluer le présent avec clarté.

La rumination est un état psychique au cours duquel la personne pense continuellement à son problème, en construisant des vols pindariques fantastiques et riches en émotions, qui associent les scénarios catastrophiques aux solutions identifiées. La personne dans cette phase se sent la proie de ce qui s'est passé et prisonnière de pensées circulaires. Bien qu'elle soit convaincue que son parcours de solution soit réaliste, cette certitude brillante ne fait qu'augmenter son état de souffrance existentielle et la contraint à un état d'humeur dépressive.

La condition de rumination peut être visualisée dans un cercle vicieux où les pensées de la personne ne réussissent pas à dépasser les enceintes de la circonférence - souffrance, pour suivre la ligne tangente souhaitée qui mène à la croissance

### CHEMIN D'ÉVOLUTION



#### RUMINATION

La présence de l'état de rumination s'empire avec le sentiment de n'avoir été ni écoutée ni comprise. Sensation qui dérive soit de la difficulté d'expression de certains sentiments cachés dans une langue souvent étrangère (il est toujours difficile d'exprimer des expériences émotives profondes dans une langue différente de la sienne, au-delà de son niveau de connaissance de celle-ci) soit de différents modèles éducatifs et culturels propres du lieu d'origine. Ces difficultés sont traitées dans une forme différente de celle de

l'opératrice d'aide.

Cela démontre comment les éléments sociaux, psychologiques, culturels et spirituels jouent un rôle central dans la relation d'aide. Pour cette raison, le modèle formatif proposé puise sa technique dans le système non directif qui propose une vision de la relation d'aide caractérisée par l'idée de la centralité de la personne.

C'est donc la personne qui doit être au centre de l'attention, et non pas son problème. En se concentrant sur l'individu et sur ses habiletés, l'opératrice qui aide reçoit de l'aide pour elle-même et devient plus convaincue que la relation est une carte que la personne assistée peut utiliser pour trouver le juste chemin.

### 5.1.2 La proposition d'un modèle opérationnel

#### a) Le postulat de base

Le modèle de relation d'aide peut être résumé comme suit:

*La relation d'aide est une action basée sur la communication dans l'optique de réactiver et de réorganiser les ressources de la personne assistée.*

Cette déclaration spécifie le type et le style d'interventions que l'on entend proposer durant notre traitement. La définition suggère trois concepts.

Premièrement la relation d'aide est décrite comme une «action» et donc elle consiste en *un comportement actif avec des directives et des procédures que l'opératrice applique en vue du bien de la personne qui a besoin d'aide*. C'est par conséquent une technique structurée et fiable. Il ne s'agit pas d'une "philosophie du bien-être" ou d'une "psychologie du bon sens" pour remonter de façon superficielle le moral des rescapés.

Deuxièmement l'action de l'opératrice est enracinée dans la communication puisqu' aider une personne ne signifie pas automatiquement faire quelque chose pour elle, mais l'aider à résoudre ses problèmes.

Le troisième concept représente un élément clé de la méthodologie de l'intervention. Il identifie le but et met en page la feuille de route menant à sa réalisation.

*Le plan d'action de la relation d'aide vise un unique et distinctif objectif qui est l'éveil des ressources déjà présentes dans la personne assistée*. Les ressources existent déjà en la personne mais à cause

de son état émotionnel intense, elle est incapable de les éveiller toute seule.

Les références qui incarnent la relation d'aide non directive et centrée sur la personne sont résumées ci-dessous :

- Un comportement actif avec des directives claires,
- Une action basée sur la communication
- Un réveil des ressources de la personne assistée.

Un exemple nous aidera à clarifier l'usage de la technique non directive. Une amie t'appelle en temps de panique car elle n'arrive pas à retrouver un document absolument nécessaire pour une réunion qui aura lieu le jour suivant. Tu réponds à son appel de secours, tu cours dans sa chambre et tu la trouves entrain de rechercher désespérément dans ses affaires pour retrouver ce document. Elle est agitée, anxieuse et profondément inquiète, parlant avec un ton dramatique et pessimiste. La chambre semble avoir été retournée dans tous les sens. A cet instant, tu veux intelligemment aider ton amie à se soulager. Tu peux choisir deux différentes façons de le faire :

- Tu peux te mettre à la place de ton amie à la recherche de son document, et après avoir remis la chambre en ordre selon tes critères, retrouver le document.
- Ou bien, tu peux la soutenir psychologiquement, en l'aidant à remettre de l'ordre dans sa chambre, jusqu'à la fin. Durant la recherche, tu peux proposer à ton amie de penser à une alternative au cas où elle ne trouve pas le document.

Le scénario ci-dessus illustre la nature de ces deux approches. La seconde approche est meilleure que la première car elle met l'accent sur l'autonomie dans le processus de la recherche de solution du problème et elle conduit vers l'autonomie de la personne.

Il faut souligner que le terme non directif ne fait pas allusion à une attitude de passivité et d'observation incrédule du vacarme créé par l'amie. Au contraire, il indique une action intense de clarification et de soutien qui, tout en respectant le temps et la modalité d'action, produit dans la personne assistée la perception d'avoir personnellement réussi à résoudre son problème. Elle reste au poste de guide, c'est elle même qui conduit son véhicule jusqu'à destination. L'opératrice agit comme un «navigateur», et à la demande, elle fournit des renseignements pour décoder le parcours.

Cette aide permet à l'assistée de réaliser que la relation d'interdé-

pendance promeut en fait l'aide personnelle. La méthode directive quant à elle stimule un sens de dépendance, d'incapacité et d'ineptie quand bien même l'amie est clairement soulagée au moment où on retrouve le document. Il est bien probable que la prochaine fois qu'elle aura un problème, elle manquera de confiance en elle quant à sa capacité de le résoudre et nous contactera pour trouver la solution (système de dépendance). L'action de l'opératrice qui utilise la technique non directive a comme caractéristique la mise en acte de la poussée maïeutique qui a le but de réveiller et de réorganiser le «savoir» expérimental de la personne assistée.

Le devoir de l'opératrice peut être synthétisé dans l'effort de faire prendre conscience à la personne assistée que son problème est unique et subjectif, et que chaque résolution possible du même problème est aussi unique et subjective. De cette manière, en s'appuyant sur le processus de la relation, l'opératrice stimule et permet l'exploitation des ressources personnelles qui tracent le parcours de la résolution.

À travers l'accompagnement, l'opératrice agit de manière à ce que la personne assistée puisse se référer à ses expériences et reconnaisse ses capacités de trouver des solutions à ses problèmes. A travers ce soutien, la personne assistée retrouve le sens et la signification de sa vie en ce moment de difficulté.

Nous pouvons donc dire que trouver du sens en soi même porte à prendre conscience du problème réel et des possibles solutions subjectives disponibles.

Il est à ce point permis de se demander pourquoi l'assistée, la personne qui est la plus familière des complexités de ses problèmes et qui a les ressources en elle-même pour les résoudre, n'exécute pas les actions de résolution de problème d'elle-même.

Ceci arrive à cause du fait que la personne assistée est en train de vivre une phase de confusion et de souffrance à l'intérieur de laquelle il ne lui est pas permis d'accéder à toute la quantité de ressources raisonnable émotionnelles et comportementales dont elle est en possession.

Dans un tel contexte, l'approche non directive permet à l'opératrice de réfléchir sur les pensées de l'assistée, les purifiant de l'influence de la dépression. L'assistée peut alors reconnaître ses propres pensées, révisées et simplifiées par l'opératrice, lui permettant d'entrer en elle-même et de transformer ses pensées en un plan et un objectif pour le futur.

Dans ce contexte, l'usage de la relation d'aide non directive permet à l'opératrice de refléter la pensée de l'assistée en la purifiant de l'influence de la dépression. La personne assistée reconnaît comme sienne la pensée réélaborée et simplifiée par l'opératrice, s'y réfère et elle la transforme en objectif.

On pourrait synthétiser en disant qu'une **relation d'aide efficace et efficiente** est caractérisée par une succession d'actions qui ont comme objectif final l'émancipation de la personne assistée, de son passé et de l'image négative d'elle-même (je suis apte à résoudre mes problèmes).

### **b) Compétences de l'aidant**

A ce point, nous pouvons examiner les compétences dont l'opératrice a besoin pour aider l'assistée au cours de la difficile période de confusion. Pour aider la personne en difficulté, l'opératrice doit être experte en :

- gestion des médias de la communication
- utilisation d'une méthode de travail
- utilisation de la négociation

#### **«L'emploi des médias de la communication: l'observation»**

L'observation est plus que l'acte passif de regarder quelque chose. Imaginons quelqu'un debout en face d'une photo dans un musée. Si la personne n'a pas le savoir technique sur l'art ou sur le dessin, elle observera la photo pour recevoir du plaisir et apporter un jugement personnel. Pour ce faire, elle active certaines émotions ou souvenirs liés à une expérience personnelle. Le dessin a la capacité de stimuler des émotions positives d'appréciation ou bien des émotions négatives d'aversion. Quoiqu'il en soit, l'évaluation est basée sur l'expérience et la préférence personnelle de la personne. Si la personne était un critique artistique, elle aurait observé la photo selon une autre perspective. L'observation serait destinée à décoder la technique utilisée par l'artiste, examinant les choix esthétiques, son école de référence, sur ce que l'artiste voudrait communiquer à travers les couleurs et les figures.

Le focus de son observation ne devrait pas être en son for intérieur mais plutôt placé à l'intérieur de l'œuvre, grâce à l'usage de techniques et de compétences.

L'objectif de l'opératrice n'est pas de juger la personne assistée, mais de comprendre les informations utiles pour avoir une connais-

sance plus claire de la personne. Pour ce faire, l'opératrice devra observer:

- **La sphère verbale** (mots, langage, ...)
- **La sphère para verbale** (ton, volume, vitesse, ...)
- **La sphère non verbale** (regard, gesticulation, distance, contact physique, etc.)

Une partie significative de la compréhension de l'assistée vient de l'observation profonde qui peut être liée aux autres données émanant de la phase d'écoute.

#### ***L'emploi des médias de la communication : l'écoute***

De même, l'écoute implique plus que le simple fait d'entendre. L'attention de l'opératrice se concentre sur la personne assistée. Ecouter signifie aussi être capable d'entendre et maîtriser le besoin d'exprimer une opinion personnelle avant que la personne qui parle n'ait fini de développer ses pensées, pour l'accueillir dans toute sa totalité. Ecouter signifie être capable de résumer intérieurement ce qu'une autre personne a dit.

#### ***L'emploi des médias de la communication : la réponse***

La réponse représente la phase la plus visible de notre participation à une communication. L'analyse de la communication indique qu'il existe plusieurs typologies de réponses et que chacune influence l'avenir de la relation.

Si nous connaissons notre réponse naturelle nous sommes en mesure de nous contrôler au cours de la relation d'aide puisque nous saurons comment corriger nos inclinations naturelles. (Certaines personnes ont une inclination à juger, d'autres à minimiser, etc)

Ceux qui sont intéressés à découvrir leur propre «réponse naturelle» peuvent suspendre la lecture et répondre au test «la réponse naturelle» annexé à la fin.

Celles qui connaissent déjà leur propre inclination peuvent poursuivre.

Pour éviter de «diriger» la communication, nous pouvons utiliser les règles suivantes :

1. être sûrs d'avoir compris le point de vue de l'autre (cela améliore la communication et permet à l'autre de s'exprimer sans être interrompu)
2. si éventuellement on n'a pas compris demander de nouveau

- pour mieux clarifier, pour mieux comprendre, (cela démontre de l'intérêt et de l'attention de l'aidant envers l'histoire de la personne assistée)
3. répondre à propos du contenu (prêter attention à ce que dit la personne assistée et non pas à la façon dont elle le dit)
  4. ne pas accepter des questions vagues ou indéfinies (clarifier les questions, qui ne sont pas comprises pleinement, cela permet d'éviter des fautes et des confusions)
  5. répondre d'une manière brève et concrète (les réponses loquaces confondent et ressemblent aux monologues au sein desquelles la personne assistée se sent exclue)
  6. éviter des interprétations (si elles ne sont pas exactes, la personne assistée a la sensation de ne pas être comprise, de ne pas être à la juste place)
  7. éviter des jugements ou des évaluations (cela produit une fermeture de l'interlocuteur, et stimule le soulèvement de l'agressivité pendant que la personne assistée a une perception de menace et d'attaque de son auto estime; les évaluations apparaissent comme une imposition de valeurs personnelles et de styles de vie parfois non partagés par notre interlocuteur)
  8. Utiliser la réponse de compréhension (c'est ce modèle de réponse qui synthétise ce que la personne assistée a à peine dit, en termes de sens et de signification),

### **c) La méthodologie pour la mise en appréciation du modèle d'aide**

Maintenant que nous comprenons la base de la théorie derrière le processus qui conduit la personne assistée à identifier, articuler et résoudre son problème, voyons quels sont les passages qui permettent à l'opératrice de mettre en œuvre la théorie. Ci-dessous se trouve la liste de **9 étapes d'une relation d'aide non-directive**. La liste est suivie par une explication de chaque étape.

1. Accueil
2. Identification du problème
3. Clarification du problème
4. Compréhension du problème
5. Etablir des priorités
6. Auto détermination
7. Action de résolution

8. Résultats
9. Auto référence

Bien que cela puisse sembler banal, la phase de l'**accueil** est un des moments les plus délicats dans la relation d'aide car il installe le ton et l'ambiance du processus. Pendant l'accueil, l'opératrice, après avoir préparé le lieu (l'ensemble de tous les préparatifs matériels et non au sein du lieu où se déroulera la conversation d'aide), doit établir un climat de contact serein dans le but de mettre la personne assistée à son aise. L'opératrice doit se présenter en précisant clairement son rôle et ses intentions. Elle doit aussi permettre à l'assistée d'expliquer son problème quand elle est prête.

Il n'est pas recommandable de commencer la rencontre en demandant à l'assistée de parler de ses problèmes; il est plus aidant d'attendre qu'elle trouve le moyen et les mots pour les communiquer à l'opératrice. Après que l'assistée ait exprimé ses difficultés, l'opératrice et l'assistée peuvent commencer à s'entendre sur un «**contrat**» qui clarifie les règles et les objectifs de la relation d'aide.

Certaines suggestions dans le contrat avec les filles : parler clairement sans promettre de miracles, faire un pacte d'accueil clair et partagé, être ferme et cohérent, et suivre la même ligne sans changer de direction.

A la fin de la rencontre d'accueil, l'opératrice salue la personne assistée en ayant clarifié un accord sur les prochaines rencontres.

Ci-dessous, les techniques spécifiques pour vérifier notre accueil

- Demeurer détendu
- Réfléter la pensée de la personne assistée,
- Ecouter attentivement sans interrompre, argumenter ou corriger
- Poser plutôt des questions au lieu de faire des affirmations (du genre: «tu te sens confuse?» au lieu de «c'est normal que tu te sentes confuse»
- Clarifier toujours les attentes et les buts.
- Expliciter les moments de malaise émotionnel
- Demeurer de toutes les façons ferme sans tomber dans le jeu d'implication de la personne assistée
- Stimuler la personne assistée à participer à la planification active des rencontres

**L'identification du problème** se rejoint à travers l'écoute des difficultés de la personne assistée. Durant les premières rencontres, l'assistée communique souvent une série de malaises d'une façon générique et spontanée. Le rôle de l'opératrice est de découvrir, avec l'aide de l'assistée, les problèmes réels qui sont à l'origine des malaises. Ensuite, l'assistée peut être stimulée à **clarifier le problème** en réfléchissant sur la façon dont elle se sent avec. L'opératrice doit aider l'assistée à devenir consciente que son problème est unique et subjectif de même que la solution est aussi unique et subjective.

**Pour comprendre le problème**, l'assistée doit diviser le problème en sous éléments. Cette action est nécessaire pour aider l'assistée à comprendre que le problème est une somme de facteurs variés. Ceci est utile car cela conduit à examiner différents horizons où il est nécessaire de travailler pour trouver une solution consistante.

**L'établissement de priorités** est l'action prise pour organiser les sous-éléments en termes de priorités. L'opératrice doit demander à l'assistée quels sont les sous éléments plus urgents et plus importants pour elle. De même, l'assistée produira un classement des sous éléments du problème. A la fin de cette phase, l'opératrice peut demander à l'assistée de se concentrer sur le plus urgent et plus important élément identifié, laissant de côté pour l'instant les autres.

**L'auto détermination** est le moment où l'assistée peut rassembler le fruit de son travail et décider d'agir, de traduire en comportement ce qui avait été théoriquement planifié. C'est un moment de revitalisation qui survient avant l'action.

**L'action de résolution** est une phase durant laquelle l'assistée planifie et effectue une série de comportements destinés à résoudre le problème reconnu comme le plus important et urgent. Cette phase est articulée dans les étapes suivantes.

- Fixer un but. L'assistée reformule le problème en termes d'objectif
- Développer des programmes. L'assistée doit identifier des comportements ou des actions nécessaires pour résoudre le sous problème.
- Fixer un emploi du temps. A ce stade, l'assistée estime le temps nécessaire pour atteindre l'objectif du premier sous problème.
- Préparer la réalisation des étapes. Les actions nécessaires

et le temps dont on a besoin pour exécuter chaque étape doivent être signalés

- Suivi. Pour chacune des étapes ou action identifiées et exécutées par l'assistée, il faudra établir des moments pour aider la personne à réfléchir sur l'expérience réalisée. (feedback)

**Le résultat** est ce qui a été réalisé à la fin de l'action de résolution.

Nous pouvons dire que s'**auto-référencer** permet de prendre conscience du sens et de la valeur de l'expérience vécue et de voir si les objectifs ont été effectivement atteints par la personne assistée.

La réalisation des étapes ci-dessus permet à l'opératrice d'«accompagner» l'assistée vers la solution d'un de ses problèmes, de sorte à établir un précédent dans sa vie. Ce précédent la soutiendra et lui donnera confiance dans la recherche de solutions aux autres problèmes.

## 5.2 L'Empowerment

L'objectif de la relation d'aide est l'empowerment de la personne assistée. Car personne ne peut «émanciper» réellement quelqu'un d'autre, mais on peut seulement aider une personne à activer ce processus. On peut définir l'empowerment *comme une action qui a comme objectif de «réveiller» les ressources, les énergies «endormies», dans la sphère psychologique de la personne.*

L'élément qui reste à la base de cet état de l'être s'appelle l'auto-estime. Par auto-estime nous entendons *la perception de soi-même en termes de valeur et de capacité de faire face et de résoudre les problèmes de la vie. (En reconnaissant pour soi-même la totalité des pensées et des sentiments d'un individu qui fait référence à soi-même).*

En d'autres mots l'auto-estime n'est pas une pensée, mais c'est un état subjectif et durable d'auto-approbation que les individus éprouvent pour eux-mêmes. L'auto-approbation agit sur les actions, sur les pensées, sur les émotions et sur les comportements. Avoir une bonne estime de soi-même représente un point fondamental pour créer un stimulant d'auto - responsabilisation.

Un individu qui s'attribue une valeur aura tendance à prendre soin de sa santé (physique et mentale), et il sera sensible à sa qualité de vie. En cas de problèmes il ne délèguera pas à d'autres (opératrices,

services) la recherche d'une solution, même s'il peut évidemment reconnaître avoir besoin d'aide.

Puisque l'amour propre salutaire est un préalable nécessaire à l'empowerment, la première étape est d'aider l'assistée à reconnaître qu'elle est en fait une personne capable d'améliorer ses conditions de vie. Les personnes en détresse sont incapables d'entreprendre des actions positives envers elles-mêmes car leur amour propre a été usé. Elles ont perdu la capacité ou le désir de prendre soin d'elles-mêmes et de répondre à leurs besoins. Le rôle de l'opératrice est d'aider la personne assistée vers la reconnaissance de sa propre dignité, digne d'amour pour soi-même et pour les autres. Pour «débloquer» la personne aidée, on a besoin d'une capacité d'exploration et d'outils appropriés comme :

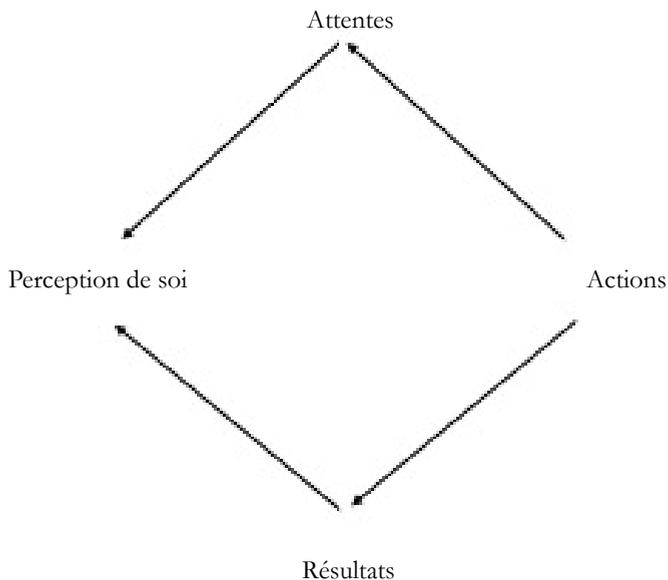
- La conscience
  - L'auto réflexion
  - L'auto dialogue.
- **La conscience** est la capacité de comprendre ce qui se passe à l'intérieur et en dehors de nous (déchiffrer les éléments de ce qui arrive et leur signification), étant conscient que la réalité est ce que nous vivons et percevons. Par exemple, je pourrais observer: «j'ai dit bonjour à une Sœur et elle n'a pas répondu». La conscience est la capacité de percevoir une émotion (je me sens ignorée), considérer cette émotion comme mienne et accepter qu'à mon avis elle ait un sens et une signification (je me sens maltraitée). Malgré tout ceci, mon sentiment d'avoir été blessée ne représente pas la réalité objective (peut être que la Sœur était simplement plongée dans ses pensées ou ne m'a pas vue...)
  - **L'auto réflexion** est la capacité de penser à un fait, analysant toutes les composantes pertinentes sans être sélectif. Par exemple, «la sœur ne m'aime pas» est une seule possibilité liée à son manque de réponse.
  - **L'auto dialogue** est la capacité de se parler à soi. C'est une forme de discours qu'on adresse à soi-même pour comprendre ce qui nous entoure. Exemple: «Affirmation: maintenant je considère la sœur comme une personne qui ne me supporte pas; réponse, je suis trop sensible envers les personnes qui ne me saluent pas sans jamais vérifier comment elles le font et si elles le font».

Ces outils sont utiles pour recadrer l'expérience de la traite de la personne assistée (et de l'échec du projet de migration).

L'assistée demeure encore bloquée même si elle commence à se sentir un peu guérie. Maintenant, avec les outils conformes pour notre exploration, nous pouvons approcher une porte appelée «auto perception». S'auto percevoir signifie entrer en contact avec les pensées et les sensations qui nous caractérisent comme individus uniques et identifiés (je suis la totalité de mes pensées et de mes émotions). L'auto perception nous permet d'entrer en relation avec les autres. Elle peut être considérée métaphoriquement comme la fondation de la relation.

Comme individus, nous provoquons des attentes (en nous-mêmes et dans les autres). Ces attentes produisent des actions (les nôtres et celles des autres) qui produisent à leur tour des résultats (couronnés de succès ou non) qui, à leur tour vont influencer notre perception de nous-mêmes («j'ai de la valeur - je ne vauds rien»).

Comme nous pouvons le voir dans le diagramme ci-dessus, l'auto



perception est au début de la voie pensée-action (c'est la première étape) et en même temps elle est aussi à la fin (étape finale). Pour illustrer cela, on pourrait dire: «Hier je me sentais heureuse (auto perception), j'espérais que mes sœurs aussi allaient partager ma bonne humeur (attente)....

Je suis allée leur rendre visite (action)...Elles étaient aussi heureuses que moi et nous avons passé un bon moment ensemble (résultat)... Je me sens bien lorsque je suis avec elles car je vois qu'elles ont de la considération pour moi (auto perception)».

Ainsi, nous pouvons dire que l'auto perception est le produit de facteurs internes (comme l'on considère sa valeur en tant que personne) et externes (tel que les autres nous perçoivent).

Mais d'où vient donc l'auto perception? Elle s'acquiert durant l'enfance quand la valeur personnelle dépendait du regard de nos parents. Et ce modèle de référence s'est élargi sur comment d'autres personnes importantes pour nous, nous valorisaient ou nous dévalorisaient. Mais celui qui conditionne notre perception de nous-mêmes, même à l'âge adulte, c'est le premier modèle, celui des parents que nous avons intériorisé.

En partant du concept d'auto perception, nous pouvons utiliser le premier outil pour recadrer l'expérience de l'assistée: la conscience. Nous sommes conscients qu'il existe une auto perception et que cette dernière dépend de différents facteurs qui sont : certains dépendants de nous, pour d'autres dépendants des autres. Nous pouvons alors utiliser la conscience comme un outil pour modifier l'auto perception de la personne assistée. Par exemple: mes parents pensent que je suis un bon à rien et sont toujours déçus de moi. Mais c'est leur avis; le mien au contraire est...».Travailler sur l'auto perception permet à l'assistée d'explorer de nouvelles phases du processus d'évolution. Le but de cette phase initiale est d'atteindre une auto perception plus positive afin d'influencer positivement l'auto estime.

Avec notre aide et avec ses nouvelles attentes, l'assistée devra accomplir une action : passer à la phase suivante du diagramme. Cela veut dire qu'elle va prendre un risque.

Le risque est la perception du danger et de la peur qui en résulte et qui émerge quand nous entrons dans des situations nouvelles. La peur est un fait naturel dont le rôle est d'être une alarme. Quand on est capable de contrôler sa peur, ou de l'écouter sagement, on s'aide à grandir.

### Conscience + Risque = Croissance

Par conséquent, c'est seulement en utilisant notre conscience comme outil pour évaluer les situations et éventuellement en courant des risques, que nous pouvons faire l'expérience de la croissance. Souvent comme cela a déjà été dit, il y a une résistance qui bloque l'initiative de la personne dans ce processus. La résistance à la prise de risque peut être associée à la peur d'être désapprouvée ou d'échouer. Ce qui veut dire que le penchant naturel de la personne vers la croissance est bloqué par une série de problèmes qui augmentent les doutes quant à sa capacité d'agir dans une situation non familière (nouveau territoire).

Par exemple: «J'aimerais avoir un nouvel emploi...»; Mais que se passera-t-il si je n'arrive pas à faire face à la situation ...? Et si je n'ai pas l'intelligence nécessaire pour prendre en main les devoirs? Et si tout simplement je ne possède pas les compétences requises? Ce sont là des questions importantes et inévitables mais qui, si elles augmentent l'anxiété, déstabilisent le bien être.

Si l'on considère le conflit intérieur de l'assistée, on peut voir qu'elle a peur d'échouer, elle se sent poussée à abandonner avant que l'échec n'ait la chance de se produire. Dans cette situation, on observe fréquemment que les personnes assistées ont tendance à abandonner car cela semble plus facile ou meilleur que l'échec. La logique: «j'ai décidé de ne pas prendre le travail. Maintenant je me sens mieux et je peux penser à autre chose». Cette position est désavantageuse car même si l'assistée se sent immédiatement mieux, elle se réfère à elle-même ou se considère comme quelqu'un ayant peu de dignité et donc diminuant ainsi son amour propre: «je suis incapable de m'améliorer».

A partir de cette façon de raisonner, on peut noter une importante conclusion:

**Gérer l'anxiété** produite par les conflits ou par des risques **est ce qui nous permet d'augmenter notre amour propre.**

Par exemple: «plus je suis capable de gérer l'anxiété qui grandit en moi parce que je ne veux pas paraître folle ou donner l'impression d'avoir échoué, plus je serai en mesure de prendre des risques».

Une basse auto estime de soi est influencée par l'image d'une stratégie d'évasion dans une situation de conflit. Son antidote est de faire face à la situation. En évitant la situation, nous nions que nous

avons la capacité de faire face aux conflits et à l'anxiété. D'autre part, en confrontant notre anxiété, nous affirmons nos capacités, augmentant ainsi l'estime de nous-mêmes.

Mais comment contrôlons-nous notre anxiété? Comment pouvons-nous restreindre l'instinct de nous protéger en fuyant la possibilité d'une souffrance psychologique liée à l'échec?

Tout d'abord, il est nécessaire de commencer à puiser dans nos propres ressources qui nous permettent d'expérimenter et d'apprendre.

Ensuite, nous devons aussi savoir quand les appliquer. Les ressources sont déjà présentes dans l'individu mais elles nécessitent une formation par les moyens suivants :

- Feedback
- Auto dialogue.

Nous sommes déjà familiers de l'auto dialogue comme capacité de se parler à soi.

Le mot feedback contient deux mots: feed qui signifie se nourrir, et back indiquant l'arrière (loin de la face). Nous pouvons dire par conséquent que le feedback peut être considéré comme «nourriture» à partir du passé. Dans notre cas, c'est l'information que nous réunissons après avoir tenté quelque chose (un acte ou un comportement). Par exemple: «j'ai suggéré de commencer une nouvelle activité pour la prévention de la traite et ma supérieure religieuse s'est montrée ouverte et disponible pour en discuter avec moi...» Feedback: «je suis une personne qui peut être considérée comme intéressante et utile aux autres» Ou au contraire, si la supérieure était trop occupée et avait montré peu d'intérêt: «je suis incapable de m'exprimer et d'exprimer mes compétences comme je le pensais, je dois travailler là-dessus pour les améliorer».

Maintenant nous sommes dans une situation où, avec des outils que nous avons appris à exploiter, la personne assistée a commencé à considérer son passé, elle a maintenant de nouvelles attentes et avec notre aide, elle a commencé à tenter de nouvelles expériences. Là, elle est prête pour la seconde étape: le renforcement de l'auto approbation, ou la reconstruction de son auto estime. Durant la seconde étape, de l'éveil et du renforcement de nouvelles ressources, l'opératrice devra:

- utiliser l'auto évaluation

- désarmer la critique
- désarmer le « je dois »

**L'auto évaluation** est une forme d'observation par laquelle on identifie les conflits avant qu'ils n'arrivent.

Par exemple: «je veux postuler à un poste, mais je sais que dans ces conditions, je deviens anxieux et nerveux. Je dois anticiper ces sentiments et rester calme et je peux y parvenir».

**La critique pathologique** est la tendance à s'identifier à la critique intérieure (auto critique) qui forme la base de l'auto dévalorisation, l'inutilité se traduisant par des expressions suivantes: «tu seras incapable de faire cela», «tu n'es pas assez intelligente», ou «tu es toujours la même, ne terminant jamais ce que tu as commencé» etc.

La critique est un ennemi puissant car:

- a) Elle combat notre volonté d'essayer et donc diminue notre dignité personnelle et notre auto estime.
- b) Elle maintient à jour notre archive intérieure des erreurs passées.

**Pour désarmer l'auto critique**, nous devons nous familiariser avec nos «armes» de déformation cognitive.

**La généralisation** se produit lorsqu'un individu déduit une règle générale à partir d'un seul événement et l'applique à tout événement futur. Exemple: C'était une erreur que de changer de travail. Je ne le ferai plus.

**Le stéréotype** est une sorte de généralisation basée sur une «étiquette» plutôt que sur une règle. Ex: Les rôles de manager ne conviennent pas aux femmes; les hommes ne sont simplement pas dignes de foi.

**La sélection de la réalité** se réfère à un phénomène dans lequel un individu filtre la réalité en mettant l'accent sur les détails négatifs. Par exemple: «Ta supérieure fait des commentaires positifs et négatifs sur ton travail». Tu ne considères pas les premiers et tu te concentres sur les seconds.

**La polarisation** s'exprime en voyant le monde uniquement en noir et blanc, sans aucune ombre entre les deux. Ex: «Puisque je semble être née comme une perdante, je ne peux pas espérer réussir dans la vie». «Ce sujet est impossible. Je ne serai jamais à mesure de le comprendre».

**L'auto reproche** est une distorsion de ceux qui se reprochent des faits qui ne sont pas entièrement sous leur contrôle. Ils ne se permettent pas de voir leurs qualités. Ex: «Tu avais suggéré une excursion mais le mauvais temps bousille la journée. Tu te sens responsable et t'excuses profondément comme si c'était de ta faute».

**L'interprétation** commence quand nous cherchons à «lire dedans dans les pensées des autres», leur attribuant nos propres perceptions négatives. Ex: «la sœur n'avait pas le temps de m'aider avec le rapport. Elle doit être fâchée contre moi».

**L'omnipotence/impotence:** l'omnipotence est une distorsion qui fait que nous nous sentons responsables à l'égard de tous et de tout. C'est un résultat du sentiment de contrôle excessif. Ex: «Je dois faire le travail pour que tout aille parfaitement», dans une situation que tu ne peux pas contrôler, ou «le destin de mon organisation dépend de moi». L'impotence est l'incapacité de contrôler quoique ce soit. Ex: «Ça ne sert à rien car ce sont les autres qui vont décider comme d'habitude»; «mes efforts sont inutiles puisque personne ne les écoute comme d'habitude».

L'action de l'opératrice se manifeste dans un soutien actif qui permet à la personne assistée de reconnaître les critiques pathologiques qui l'empêchent de se remettre debout. En aidant l'assistée à utiliser les outils rapportés ci-dessus (auto dialogue, auto réflexion, feedback...) elle peut ainsi désarmer la critique en réduisant leur effet destructeur sur l'auto estime.

Une fois l'auto critique neutralisée, l'opératrice peut aider l'assistée à désarmer les «je dois» intérieurs. Les «je dois» intérieurs sont faits de règlements internes, certains sont nôtres et d'autres sont le résultat de normes culturelles en partie subies. Ces derniers «je dois» sont dangereux pour une auto perception positive. Il s'agit de règles rigides que nos parents et nos aînés avaient et qui sont devenues nôtres de façon passive et dépourvues de sens critique.

Un exemple des «je dois» internes: «tu dois être la meilleure de ta classe»; «tu ne dois pas te salir en jouant» «tu ne dois pas te blesser»; etc....

Les «je dois» intérieurs menacent notre auto estime car il y a des lois externes qui ont été intériorisées et ne sont pas nôtres, et par conséquent, elles ne nous servent pas et ne sont pas utiles. Elles indiquent «ce qui est vrai et ce qui est faux» sur la base des suppositions qui ne sont pas les nôtres. Pour aider la personne à désarmer les «je dois», l'opératrice utilise les mêmes outils précités: auto dialogue, auto-réflexion et feedback. Ces outils pratiques sont capables d'identifier les «je dois» intériorisés par l'assistée, lui permettant ainsi de les substituer avec de nouvelles lois plus personnelles. Ex: «je dois me sacrifier pour le bien de ma famille».

Identification du «je dois»: «ma maman disait toujours ceci, mais j'ai du mal à renoncer à vivre ma vie seulement pour eux, car cette règle-là ne m'appartient pas. Reformulation personnalisée du «je dois»: «je voudrais envoyer de l'argent à la maison tout en restant une personne qui se sent satisfaite».

Après avoir identifié le nouvel objectif «d'envoyer de l'argent à la maison et de se sentir plus satisfaite comme personne humaine», nous devons identifier comment nous pouvons concilier les deux besoins apparemment compétitifs entre eux. Une stratégie possible pourrait être «je n'enverrai plus d'argent à la maison pendant deux mois afin d'améliorer ma qualité de vie (c'est-à-dire en participant à une formation professionnelle, en obtenant un diplôme, etc.). Ceci me permettra de gagner de l'argent d'une manière différente».

Beaucoup de «je dois» intérieurs peuvent être supprimés par le moyen de l'auto réflexion et de la substitution des nouvelles lois personnalisées.

A ce propos les nouvelles lois identifiées seront fonctionnelles seulement si elles sont liées aux valeurs authentiques et si elles ont des caractéristiques fonctionnelles. Donc, elles doivent être:

- **Flexibles** (elles peuvent changer selon les situations de notre croissance)
- **Personnelles** plutôt que l'internalisation des valeurs d'autrui (elles sont miennes)
- **Réalistes** (fondées sur des critères raisonnables et non pas absolus ou idéologiques)
- **Enrichissantes et non restrictives** (elles doivent encourager, et non pas étouffer la croissance.)

**Pour résumer notre exploration du mécanisme complexe de l'auto estime, le processus de développement et de renforcement de l'auto estime produit une perception d'énergie et de contrôle de soi-même, tous les deux servant comme fondations de l'empowerment.**

### **5.3 La négociation des conflits dans la relation d'aide**

Il faut garder en mémoire qu'un contexte influence une communication, particulièrement dans la relation d'aide liée à la traite. Il est aussi crucial d'analyser la position des structures d'accueil pour celles qui ont décidé d'échapper à l'exploitation de la traite. Au cours des années, nous avons observé des problèmes récurrents au sein de ces structures. Ces problèmes amènent souvent des conflits, soit entre l'assistée et les opératrices, soit entre personnes assistées.

#### **Définition du conflit**

*Le conflit est l'interférence mutuelle de réactions incompatibles qui provoquent un changement du comportement habituel en augmentant les dissonances ou les polarités.*

*Chaque individu possède un comportement qui est le produit de son savoir et des expériences acquises. Le savoir expérimenté vient des capacités réunies par les individus à partir des phases passées de conflit dans la vie. Notre propre expérience est riche en événements marqués par des conflits, mais combien de fois nous sommes-nous posé des questions sur notre comportement durant un conflit? Avons-nous utilisé consciemment ou inconsciemment les stratégies à même de produire des solutions? Si oui, quel type de solution avons-nous trouvé?*

*Ces questions représentent le point de départ vers une analyse de l'événement relationnel appelé conflit et de sa solution appelée négociation. Chaque comportement personnel est marqué par une série continue d'actions qui sont dirigées par une harmonie intérieure venant des expériences de la vie de tous les jours. Lorsque cette harmonie est brusquement interrompue par une réaction externe imprévisible, une crise dans la série normale de notre comportement se produit provoquant une contre réaction instinctive.*

**Un conflit provoque un changement** dans les ressources de l'individu dans trois secteurs psychologiques:

- L'interférence mutuelle d'actes inconsistants provoque une tension. Cette tension peut être tachetée de fines formes telle que

la nervosité, de formes plus sérieuses telle que la colère ou la rage et, à l'occasion, elle peut provoquer l'anxiété et un blocage émotionnel.

- Les capacités comportementales s'appauvrissent. De même La large gamme normale d'options comportementales pour répondre aux différentes situations diminue.
- Les modèles comportementaux d'un individu se déforment. Cette déformation peut conduire à l'agression, ou à un sentiment d'incapacité et à une autolimitation.

La **dynamique du conflit** peut être exprimée de deux façons différentes: le conflit interne et celui externe.

- Le conflit interne agit à l'intérieur du système psychique d'une personne. Les actes interférents sont vécus par une personne sans l'implication du monde extérieur.
- Le conflit externe est provoqué par une série de réactions contrastantes produites dans les rapports avec une ou plusieurs personnes.

Le conflit externe est activé entre deux ou plusieurs personnes avec des implications à la fois dans la sphère psychique de chacun (la relation avec soi-même, avec les attentes des capacités, de fierté, de force etc.) et dans la sphère sociale (le rôle des personnes et des variables culturelles et historiques, etc.).

### **Définition de la négociation**

*La négociation est la relation entre des individus ayant un conflit d'intérêts dans une situation où les ressources sont limitées. Les personnes sont interdépendantes et désirent trouver une solution pour le bien de tous (réduire les dissonances ou les polarités).*

*Il a été prouvé que la capacité de résoudre un conflit dépend proportionnellement de la variété de techniques de résolution de problème acquises au cours du temps. Conséquemment, pour ceux qui ont eu peu de techniques, la capacité d'atteindre une solution est limitée; par conséquent, dans la résolution des conflits ils rencontrent plus de problèmes et de conflits que ceux qui ont acquis une variété de techniques.*

La meilleure façon de résoudre un conflit passe par la négociation ou la médiation.

La négociation commence par l'ouverture d'une chaîne de commu-

nication (un échange), un processus à articuler avec le temps. **Il y a deux modèles théoriques de négociation: «divisionnelle» et «généralive».**

- **La négociation divisionnelle** intègre deux éléments clés: qui gagne et qui perd; qui a raison et qui a tort. Le but de ce modèle de négociation est de parvenir à un désavantage le plus amoindri possible. C'est la mentalité du «je gagne, tu perds». Elle indique une forte compétition entre les acteurs et elle est véhiculée par une interprétation des conflits comme une voie d'expression de domination et de suprématie. Les personnages autoritaires, agressifs, invulnérables à la raison sont des exemples de personnalité qui choisissent cette forme de négociation. Ce modèle représente l'approche générale de résolution de conflits malgré le fait qu'il mène à un plus grand conflit ou à la guerre.
- **La négociation généralive** vise l'intégration des ressources et l'interrelation des capacités telles que la créativité et la résolution de problème. Le début de la négociation généralive est le maximum d'avantages mutuels. Cette modalité qui se réfère à: «je gagne, tu gagnes» est l'option préférée pour parvenir à une solution mutuelle avantageuse pour tous. Les parties doivent accepter d'être flexibles et ouvertes aux solutions qui peuvent demander un compromis et une altération de la position de l'une des parties. Ce modèle nécessite des caractéristiques comme la conscience de ses propres actions, la créativité, la coopération entre les personnes en conflit.

On peut considérer la négociation comme une communication entre des parties différentes, parfois asymétriques (expérience et rôle social). Pour entamer une négociation, deux préalables sont nécessaires: la volonté et les stratégies.

La négociation prévoit certaines phases ou étapes logiques vers la réalisation d'une stratégie visant l'action de négociation : la pré-négotiation, la négociation, la post-négotiation.

La pré-négotiation consiste en une série d'actions destinées à clarifier la situation au sein de laquelle se développe l'effort de médiation.

Ces situations sont:

1. La collecte d'informations
2. Le diagnostic de la situation:
  - De quoi a besoin chaque acteur?

- Les autres acteurs ont-ils la volonté de négocier?
  - Quelles sont les chances d'aboutir à une conclusion satisfaisante?
  - Comment le temps peut-il influencer la négociation?
3. Etablir un plan / des programmes
    - Qu'arrivera-t-il si l'on n'atteint pas le consensus?
    - Qu'arrivera-t-il si le consensus est partiel?
  4. Identifier les objectifs généraux
    - Quels sont mes objectifs?
    - Quels sont les objectifs de l'autre personne?
  5. Identifier le scénario
    - contexte socio-physique (relations passées)
    - les rôles et les valeurs de chaque partie
    - comportements et motivations des deux négociateurs (caractéristiques générales)
    - motivation de chaque partie
  6. Sélectionner une stratégie
    - divisionnelle
    - générative

Une fois que la phase de pré négociation est accomplie, la négociation peut commencer. Cette phase vise à réduire les dissonances entre les deux positions. Trois pré requis sont nécessaires à la négociation.

- Volonté de chaque partie de se confronter à l'autre (reconnaître l'existence de l'autre et de ses doléances.
- Intérêts mutuels (reconnaître la complémentarité des deux parties)
- Identifier les divergences d'opinion (reconnaître les différents intérêts).

La négociation prévoit l'usage des techniques verbales et non verbales suivantes:

- Employer des thèmes réduits mais concis pour illustrer le point de vue personnel (trop de sujets créeraient une confusion, augmenteraient les risques de dissonances et soulèveraient les points faibles.
- Employer des signaux anticipatoires (exposer d'abord les rai-

sons personnelles et dans la suite noter des désaccords).

- Employer des questions (montrer de l'intérêt pour l'autre afin de lui éviter les dissonances)
- Vérifier la compréhension (reformuler ce qui a été dit, répéter si nécessaire, afin de mieux comprendre la situation).
- Manifester ce que l'on ressent (cela améliore le climat et la motivation pour la relation)

Les situations à éviter dans un cadre de recherche d'un contrat relationnel efficace sont:

- La communication indécise: «ça pourrait être acceptable; je n'en suis pas trop sûr»
- La dévaluation: « Ne t'inquiète pas pour ça, quoiqu'il en soit ; j'étais juste tendu; ce n'est pas important ...»
- Attaque /défense «Ton agressivité reflète ton incapacité à comprendre»
- Evaluation: «Je crois que ma proposition est la meilleure...»
- Nouvelles propositions perçues comme un «marchandage»: «Si tu es d'accord, je veillerais à ce que tu reçoives...»
- Trop d'arguments

La post négociation vise la signature d'un accord, la cristallisation et la diffusion. Elle comporte les phases suivantes:

- La documentation de l'accord: au lieu de signer l'accord qui peut comporter une certaine méfiance, les parties concernées peuvent préférer sceller un accord en échangeant des données personnelles, en partageant un repas, ou simplement en se serrant la main.
- Communication diffusée: communiquer aux autres (aux autres invités s'ils sont dans une maison d'accueil) que le conflit a été réglé et leur expliquer le processus.

La résolution d'un conflit par la négociation suppose que chaque partie renonce à une part préjudiciable de sa personnalité. C'est pour cela qu'un conflit représente une chance pour les individus d'enrichir leur croissance par l'expérimentation. Le conflit représente un véritable laboratoire où les capacités d'adaptation ainsi que les ressources cognitives et émotionnelles sont développées.

#### **5.4 Le syndrome du «Burn out»**

Les personnes engagées professionnellement dans les services de secours reconnaissent l'importance d'une approche holistique qui aide à garder la santé personnelle et le bien-être. Ce chapitre décrit le phénomène du burn out, il présente une perspective psychologique de prévention du burn out et approfondit quelques dimensions spirituelles de résistance et de reprise de l'opératrice d'aide.

##### ***Une perspective psychologique***

Les opératrices d'aide qui sont très motivées et engagées dans leur travail sont des candidates au burn out physique et psychologique. Le contact intense avec ceux qui souffrent provoque une réduction des capacités de défense, et donc des énergies psychiques (et évidemment physiques). Pour éviter et faire face au burn out, il est important que ceux qui œuvrent dans les services d'aide développent des mesures préventives. Les opératrices doivent apprendre à faire attention à leurs propres états émotionnels et à leurs niveaux d'épuisement physique et psychique. L'épuisement souvent observé dans des cas de total engagement au travail d'aide est une sonnette d'alarme du burn out qui peut réduire de façon significative les capacités de l'opératrice et par conséquent pénaliser la personne assistée.

Dans la relation d'aide, l'opératrice utilise ses connaissances et ses compétences pour construire l'alliance thérapeutique. Même les professionnels les plus expérimentés doivent reconnaître leurs besoins personnels et leurs limites. Ceci est particulièrement important pour le personnel religieux féminin toujours prêt à offrir leur générosité et leur spiritualité pour répondre aux besoins des personnes qui sont plus davantage le besoin.

##### ***Le syndrome du Burn out***

Le burn out est un syndrome manifesté par une combinaison de symptômes difficiles à lier à des maladies spécifiques ou à des troubles. C'est une forme de stress lié à la profession, même s'il affecte surtout ceux qui travaillent avec des nécessiteux. Il se caractérise par un état de souffrance qui a la capacité d'influencer négativement l'inspiration motivationnelle qui pousse un individu à accomplir ses devoirs professionnels. Cette condition, compte tenu des difficultés de diagnostic, est subtile à ses débuts et peut être

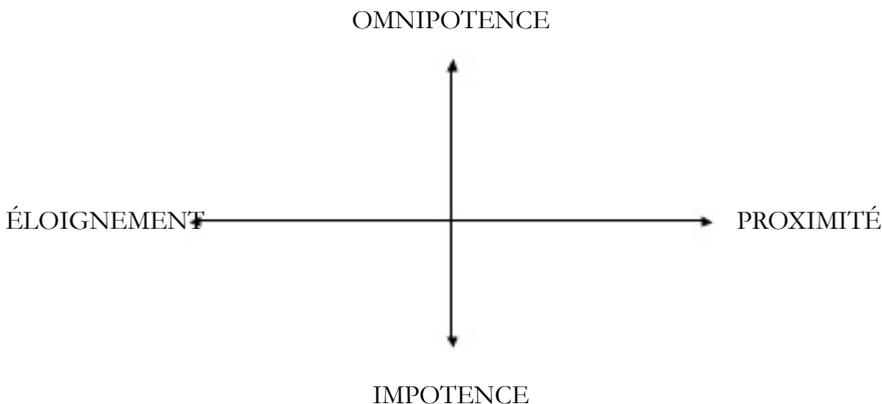
expérimentée passivement ou inconsciemment. Elle se développe avec le temps et est très destructrice. Il s'agit d'un processus dynamique qui, sous peu, bloque la croissance psychologique et la satisfaction professionnelle, l'auto valorisation et l'estime de ce que l'on fait.

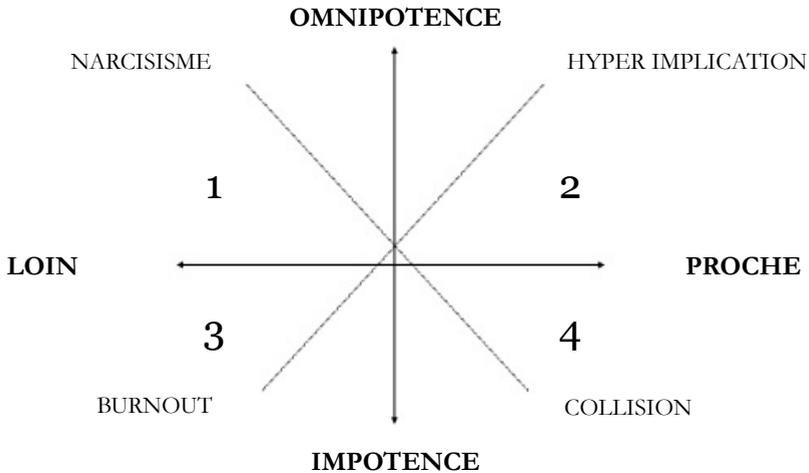
Le burn out est caractérisé par l'épuisement (perçu et réel), la somnolence, la perte d'objectivité, l'incapacité à prendre des décisions, l'irritabilité et la difficulté à accomplir les tâches de routine quotidiennes. Tout cela provoque des formes de souffrance psychologique et une anxiété conduisant à l'incapacité à accomplir ses devoirs. L'état de burn out se manifeste à travers un sentiment de «lourdeur» lié instinctivement à un facteur provoquant qui touche l'engagement professionnel : le lieu du travail, les collègues, les personnes assistées, etc. . Le burn out est donc difficile à diagnostiquer et à maîtriser car la personne affectée est convaincue que la racine de son problème repose ailleurs

Le burn out est un syndrome qui concerne surtout ceux qui sont impliqués dans la relation d'aide ou en contact direct avec les personnes en état de besoin. Il est important de reconnaître que quand on œuvre dans ce genre d'activité professionnelle on est positionné tout autour de **deux axes** psychologiques :

- Le premier axe peut être défini comme «l'énergie psychologique» de l'opératrice. Ses polarités sont le sens d'omnipotence et d'impotence;
- le second axe peut être défini comme «la distance psychologique» de l'assistée.

Les polarités sont la **proximité** et **l'éloignement**





La position sur les axes change continuellement car elle est liée à nos humeurs, à notre énergie et à notre auto estime.

Le mouvement sur les deux axes peut être résumé en quatre «positions psychologiques» différentes: narcissisme, hyper engagement, collision et burn out.

Sur ce schéma il est possible de retrouver chaque place du vécu de l'opératrice qui agit au sein de la relation avec la personne assistée. L'expérience de l'opératrice est résumée dans le schéma ci-dessus. L'acte inévitable de bouger sur les axes affecte nécessairement la qualité de la relation.

Les opératrices d'aide n'entrent pas habituellement dans **le premier cadran**, *omnipotence/distance*, car ce cadran concerne les professionnels qui ne sont pas en contact direct ou en service direct avec les assistées. Les individus concernés par ce cadran sont les coordinateurs, les directeurs et les superviseurs;

Dans le **deuxième cadran**, *omnipotence/proximité*, nous trouvons le profil de l'opératrice qui est poussée par une puissante motivation et par un engagement personnel. Cette personne tend à passer beaucoup de temps au boulot. Elle est en étroit contact avec le vécu de la personne qu'elle aide et elle pourrait lui demander de se confier et de changer sa perception de la réalité pour qu'elle puisse commencer le processus de croissance le plus tôt possible. C'est le cas de l'opératrice qui demande une attention excessive suite à un énorme volume d'informations et ou qui exprime sa déception quant à la lenteur des procédures. Evidemment, ce comportement est le

résultat du fort et sincère désir de mettre fin à la détresse et à la souffrance de la personne assistée.

Dans le **troisième cadran**, *impotence/proximité*, on trouve l'opératrice qui, se retrouvant dans l'impossibilité d'entrer en contact avec la personne assistée ou en face de la difficulté de gérer la relation d'aide, devient complice des comportements régressifs et destructeurs qui peuvent se déclencher dans la personne assistée. (nous n'y arriverons jamais.)

Dans le **quatrième et dernier cadran**, *impotence/éloignement* nous trouvons l'opératrice dont la motivation s'est affaiblie mais qui a choisi de rester dans la profession d'opératrice même si elle souffre à chaque rendez-vous ou pour une tâche relative au travail. La position représentant théoriquement l'équilibre de la performance professionnelle et du vécu de l'opératrice est au centre du diagramme où les deux axes sont équidistants des extrémités. L'opératrice, utilisant les mêmes outils comme précisé au chapitre 5.2 (auto dialogue, autoréflexion et feed-back) peut vérifier sa position sur les axes et exécuter si nécessaire des contre-mesures.

### **Comment se protéger contre le Burn out**

Il est instinctif de chercher les racines de notre propre détresse dans des événements externes ou dans d'autres personnes plutôt que de chercher dans notre propre état d'esprit psychologique. Pour contrer cette tendance et faire face directement au burn out, on recommande ici cinq étapes qui promeuvent l'attention sur soi.

1. identifier et reconnaître la condition du burn out
2. devenir conscient de l'état de détresse et de souffrance
3. se ré approprier le niveau personnel de motivation
4. redéfinir des objectifs
5. resituer le rôle en considérant les objectifs et les limites internes

1. La racine du burn out peut être:

- Le sens de l'isolation/isolement (physique ou psychologique): il se manifeste quand nous sentons que nous n'avons pas de contreparties ou de pairs avec qui collaborer ou quand nous sentons que personne ne s'intéresse à notre travail et à la qualité de ce travail,

- Le sens d'impotence: il se manifeste quand le problème auquel nous nous attaquons semble être trop large ou puissant. (dans ce sens le problème de la traite)
- Assimilation de la souffrance d'autrui: même si nous n'en sommes pas conscientes, nous allégeons le fardeau des assistées en prenant sur nos épaules leur souffrance.

C'est la combinaison de ces facteurs qui peut conduire au burn out. Le troisième facteur est particulièrement difficile à maîtriser, l'assimilation de la souffrance d'autrui car il est impossible de mesurer combien de la peine d'autrui l'opératrice absorbe, vu qu'elle y est exposée pour de longues périodes.

Il y a un signal qui peut créer une alarme lorsque la capacité d'empathie diminue, quand nous ne pouvons pas maintenir une «distance» appropriée entre les sentiments de l'assistée et les nôtres, par exemple nous pleurons lorsqu'elle raconte son histoire ou quand nous perdons patience avec la personne assistée qui ne collabore pas. Tout cela signifie que notre «pont» émotionnel est en train de céder.

2. Nous avons vu les racines du burn out, mais quels sont les effets observables à long terme? Littéralement on reporte des symptômes très rapprochés (plus ou moins semblables) à ceux du stress:

- Fatigue
- Insomnie
- Anxiété
- Maux de tête
- Troubles gastro intestinaux

3. Il est impératif de reconsidérer nos «leviers motivationnels» ou mission. C'est normal pour ceux qui passent de longs moments de leur temps à aider les autres d'être émotionnellement touchés et hautement motivés du point de vue éthique / moral. Pour le personnel religieux féminin, ces motivations sont renforcées par d'autres d'ordre spirituel. Il est important de se demander dans quelle mesure ces motivations qui nous pressent au chevet des autres peuvent menacer notre bien-être physique et psychologique et si ces motivations nous aident dans notre action d'aide quotidienne.

4. En lien avec le point 3, il s'agit de la révision et la redéfinition éventuelle de nos objectifs. Les objectifs se présentent comme nos boussoles lorsque nous travaillons dans les secteurs d'aide. Ils nous

montrent la vraie direction et nous guident quand nous avons besoin de revenir sur la trajectoire.

Les objectifs doivent contenir ces caractéristiques:

- S – Spécifiques
- M – Mesurables
- A – Attrayants
- R – Réalisables
- T – Limités dans le Temps

Une fois que nos objectifs sont fixés, ils doivent être vérifiés avec nos filtres motivationnels et moraux (est-ce un objectif en cohérence avec ma mission ?) et en conséquence organiser un plan adéquat d'actions dans une période de temps appropriée. Souvent, en face des choses à «faire», nous oublions «comment faire».

Par exemple, si nous prenons l'objectif d': «agir contre le fléau de la traite dans le monde» ou celui de «sensibiliser les sociétés impliquées» sans développer des stratégies spécifiques, mesurables, atteignables, à accomplir dans une période donnée, nous serons accablées par un sens de frustration, d'isolement et d'impotence. Sans étapes claires et fiables des objectifs atteignables, nous nous donnons toutes les chances de devenir burn-outées.

5. Nous devons commencer avec notre motivation pour identifier nos objectifs SMART pouvant guider notre travail quotidien et équilibrer nos énergies, nous facilitant la réalisation de nos objectifs et nous aidant à faire nos devoirs de façon efficace.

### **Support Spirituel**

Pour les religieuses qui travaillent dans le domaine de la relation d'aide, la foi, la spiritualité, les pratiques religieuses et l'aide spirituelle sont des facteurs importants qui contribuent à la capacité de soutenir la santé et le bien-être de l'opératrice pour un bon moment.

Pendant que le modèle psychologique du burn out met l'accent sur les concepts du stress et de l'épuisement, une approche spirituelle met l'accent sur les forces venant des ressources intérieures pour garder une perception positive de l'avenir.

Pour les croyants chrétiens, c'est le désir de participer à la mission de guérison et de libération du Christ qui les motive et les soutient dans l'assistance auprès des personnes qui sont dans le besoin.

En s'appuyant sur des principes psychologiques qui sont importants pour offrir une assistance appropriée, les hommes et femmes de foi ont un système de sens intériorisé qui les rend capables de placer la souffrance humaine dans le contexte d'un des principes qui fondent le christianisme: la *souffrance, la mort et la résurrection de Jésus*.

Les opératrices qui abordent leur travail avec une motivation fondée sur la foi sont soutenues par un esprit d'espérance.

L'espérance nourrit la confiance que Dieu va entendre les pleurs et les souffrances du pauvre, et que la grâce divine qui agit au cœur des opératrices aidera beaucoup à réaliser la mission qui leur est confiée. Le support spirituel naît de la conviction que le service aux nécessiteux est une œuvre divine.

Les personnes enracinées dans la foi reconnaissent qu'elles sont limitées et blessées mais qu'elles sont aussi revigorées et guéries par la présence de Dieu. Comme opératrices, les religieuses sont en mesure de compatir avec ceux qui souffrent et à les accompagner à travers les étapes vers la guérison. Ceci ne les empêche pas d'expérimenter le stress, la fatigue, la déception, mais cette prise de conscience agit comme un reconstituant spirituel qui leur permet de tenir sous la pression et dans les difficultés.

En écrivant comme conseiller, Cynthia J. Osborn développait le concept d'«endurance» pour attirer l'attention sur l'importance de l'utilisation des forces et ressources personnelles plutôt que de dépenser ses énergies pour lutter contre un problème personnel. Cette endurance intérieure est une force dynamique de vie qui accompagne dans la croissance, augmentant la productivité et protégeant la santé.

Osborn énumère sept activités ou dispositions pour renforcer l'endurance et la résistance de l'opératrice au cours de la relation d'aide: la sélection, la sensibilité temporelle, la responsabilité, la mesure et gestion, la curiosité, la négociation et la reconnaissance des actions. Chacun de ces éléments est important pour le concept de l'aide spirituelle.

La sélection fait allusion à la reconnaissance des propres limites sur ce que quelqu'un peut ou ne peut pas faire. Du point de vue de l'aide spirituelle, la sélection nécessite d'admettre que personne ne peut être considéré comme «sauveur». Pour les hommes de foi, il y a un «Sauveur» qui aime infiniment chaque personne plus qu'on ne peut en demander ou imaginer. La sélection permet à l'opératrice de placer son rôle dans une perspective globale de l'action divine de guérison dans la vie de celles qui souffrent.

La sensibilité temporelle fait allusion au fait de bien faire usage du

temps dans la période assignée. Les gens ayant une «saine» spiritualité sont conscients qu'ils ne peuvent pas tout faire, mais qu'ils peuvent faire beaucoup pour aider une personne en difficulté. Ils cultivent une attitude pour faire le mieux dans la durée disponible et mettent l'accent sur les opportunités disponibles au temps présent.

La responsabilité exige la considération des modèles éthiques appropriés, des lignes directives et des pratiques professionnelles. Les opératrices religieuses du domaine de l'aide sont habituées à travailler en collaboration avec les autres opératrices et réalisent l'importance de l'aide de pairs. Accueillir de manière favorable le feedback venant des autres aide à garder l'équilibre et assure la croissance et un développement continus.

La mesure et la gestion se rapportent à la protection et à la conservation appropriée de l'énergie et des ressources personnelles. Ceci peut inclure le partage d'expériences avec des collègues de confiance. La direction spirituelle peut être aussi un lieu pour les opératrices religieuses pour découvrir et gérer leurs besoins pour gérer leurs ressources intérieures de façon plus appropriée.

La curiosité doit aider à garder un bon sens d'ouverture et d'émerveillement face au monde. Dans la relation d'aide, il est facile de devenir désillusionné. La perspective spirituelle qui considère chaque personne comme une manifestation unique de l'œuvre de Dieu peut aider quelqu'un à voir les nécessiteux sans les juger. Cela peut encourager une approche rafraîchie et dompter les tendances à généraliser et à dépersonnaliser les personnes qui ont besoin d'assistance.

La négociation fait allusion à l'importance de la flexibilité et du « donner et recevoir » dans la relation d'aide. Les personnes qui croient que l'Esprit de Dieu répète toujours les mêmes choses mais avec une modalité différente demeurent ouvertes à de nouvelles voies dans l'accomplissement de leur devoir. L'expérience d'appartenance à une communauté offre aux religieuses une compétence opérative de négociation et la capacité de donner et recevoir dans les relations interpersonnelles.

La reconnaissance des actions va de pair avec le sens de la participation en donnant sa propre contribution. Pour les religieuses, les expériences dans la relation d'aide contribuent à acquérir un sens de l'efficacité. A travers la rencontre avec les personnes en difficulté, on rencontre Dieu et on expérimente une signification et un but. Pour celles qui sont à la suite de Jésus, déployer ses efforts utilement aide à résister et à contrer le burn out.

### **5.5 Le travail de réseau: description des modèles, des objectifs, la valeur ajoutée**

Dans les cinquante dernières années, le travail social a connu une augmentation de complexité, comprise soit comme augmentation de la différenciation et interrelation entre les besoins différents (les soi-disant multi problématiques), soit comme augmentation des agences appelées à s'occuper de ces derniers.

Ayant définitivement dépassé les structures d'assistances fermées, appelées à donner une réponse unique, (sans faire de différence entre personne et personne, entre besoin et besoin) comme maisons pour malades psychiatriques, instituts pour femmes seules, pour les alcoolisés, pour les mineurs abandonnés, etc...le travail social s'est ouvert et confronté avec la réalité environnante.

Pour la résolution de problèmes de plus en plus multidimensionnels, les opérateurs et les policy-makers ont lancé des expérimentations pour impliquer progressivement toutes les personnalités qui, à des titres différents, peuvent contribuer efficacement à la solution de problèmes déterminés ou, pour mieux dire, à la satisfaction des besoins déterminés.

Celle-ci est, en extrême synthèse, la genèse du travail de réseautage, une approche qui met la personne (non pas le problème) en condition de besoin au centre d'un système complexe et multifonctionnel composé par les agences suivantes: la famille, les amis, les services sociaux et sanitaires, les instituts religieux et les communautés, les ressources formelles et informelles impliquées dans une logique de community care. Cette dernière, comprise comme contexte de soin et de promotion humaine.

L'approche de réseau est évidemment stratégique quand on parle d'interventions, qu'elles soient de prévention ou d'assistance, dans le domaine de la traite des personnes. Parce que cette approche se propose de créer ou de renforcer des liens, de créer l'intégration ou les opportunités structurelles de communication entre diverses entités (personnes, organismes, ressources) différentes mais qui peuvent converger ou s'emmêler, en sens systémique, vers une action partagée.

Si nous passons du niveau théorique-abstrait à celui plus pratique-opérationnel, nous nous rendons compte que la protection des personnes plus vulnérables à la victimisation dans le cadre de la traite demande de nombreuses interventions à différents niveaux. Interventions qui se situent sur un continuum prévention-assis-

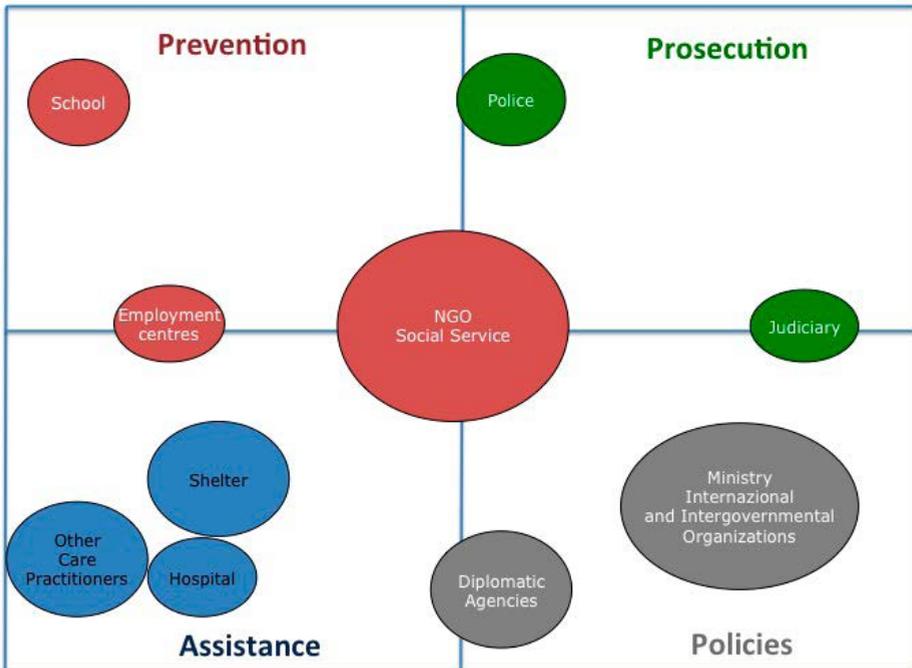
tance-réintégration, souvent dans des différents domaines .

Dans le domaine de la prévention, les interventions directes pour les personnes vulnérables dans les pays d'origine changent par rapport aux interventions éducatives dans les écoles, dans les centres d'agrégation des jeunes, dans les centres de recherche de travail, dans des lieux de prière. A destination, les interventions éducatives et informatives typiques de la prévention primaire sont adressées aux (potentiels, et souvent inconscients) exploités. Toujours à destination s'ajoutent les interventions de prévention secondaire, où les personnes victimes reviennent au centre de l'action. À celles-là, il faut ajouter les interventions indirectes, c'est-à-dire toutes ces activités finalisées à la production de messages informatifs et de modification des lois, des règlements et des politiques de l'emploi, de la migration, de l'accueil.

Aussi dans le domaine de l'assistance et de la réintégration, on peut distinguer les interventions entre directes et indirectes, dans le pays d'origine et celui de destination: les premières incluent toutes les pratiques qui impliquent la personne victime de la traite, les secondes concernent tout ce qui tourne autour d'elle.

Cette brève synthèse des activités de prévention et d'assistance (auxquelles on pourrait ajouter celles qui sont plus délicatement répressives, non traitées ici parce qu'elles ne sont pas de la compétence des religieuses) fait déjà entendre la multiplicité des agences et des acteurs impliqués.

Le schéma qui suit reporte, en forme évidemment simplifiée et non exhaustive, les principales agences impliquées dans les quatre principaux centres d'activité dans le domaine de la traite.



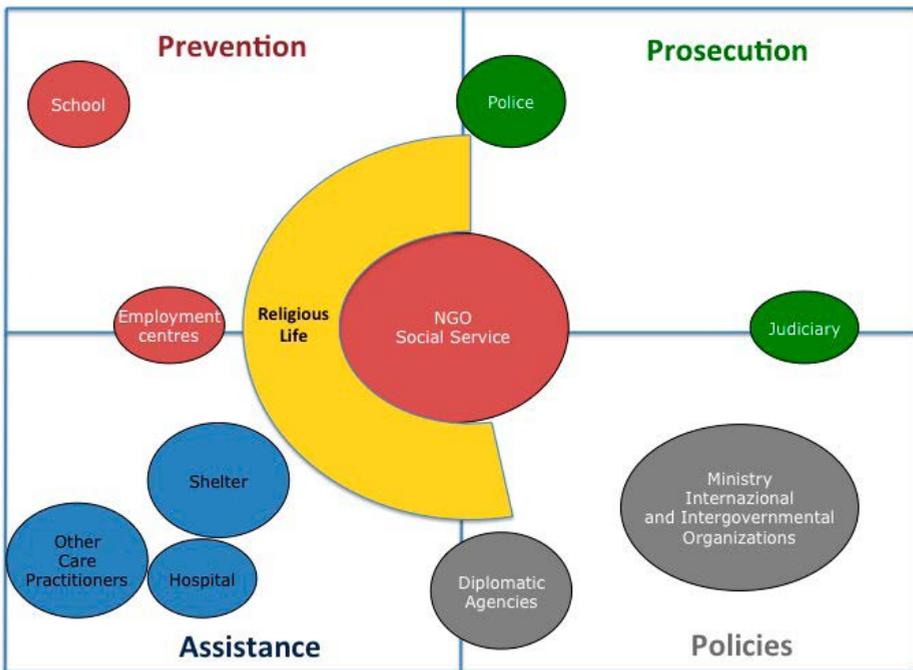
Il est facile d'imaginer combien d'agences psychosociales gouvernementales et non gouvernementales, laïques et religieuses, organismes diplomatiques et organisations intergouvernementales, organismes juridiques, forces de police, centres sanitaires publics et privés sont impliqués, et donc combien de professionnels de multiples formations offrent leurs services dans ce domaine.

La confusion que l'on peut créer dans un territoire s'il y n'a pas de collaboration entre les agences susdites est aussi évidente. Sans collaboration, aucune agence ne pourrait, toute seule, faire quoi que ce soit ; en même temps, une collaboration insuffisante porte seulement aux résultats partiels et insatisfaisants. Et cela vaut pour les lieux d'origine des personnes, comme pour les lieux où elles deviennent victimes. Bien que la traite soit mal définie, elle est, sans l'ombre d'un doute, un phénomène transnational et global, qui demande nécessairement une coordination élevée entre les sujets impliqués.

Où pouvons-nous situer les nombreux composants de la vie reli-

gieuse? Dans l'illustration qui suit elle a été placée à l'abri du noyau central représenté par la galaxie d'ONG nationales et internationales différemment spécialisées qui interviennent dans les quatre cadrans.

La vie religieuse est déplacée plus à gauche, dans les activités de prévention et d'assistance, même s'il ne faut pas oublier que dans certains pays, elle collabore activement avec les forces de police et participe aux tables institutionnelles nommées pour décider des stratégies opérationnelles et des modifications législatives pour rendre les actions de prévention, de protection, et de continuité plus incisives.



Pour conclure ce bref encadrement des réseaux sociaux nous reportons quelques éléments clés:

1. **Définition.** Un réseau représente un groupe d'acteurs (individus, groupes ou organisations) qui, en partageant les mêmes intérêts et en se reconnaissant capables de s'en occuper, décident de collaborer. Le choix de collaborer en réseau avec d'autres sujets, est, ou mieux,

doit d'abord être libre. De la même manière, aussi la relation entre les membres du réseau doit être absolument libre, autrement on ne peut plus parler de réseaux mais d'organisations structurées à l'intérieur d'elles-mêmes. Les réseaux où quelques membres ont été contraints à adhérer, même pour un simple intérêt, ne peuvent pas être appelés de vrais réseaux sociaux, parce que, comme nous verrons par la suite, ils manquent des éléments de confiance et de respect, qui sont absolument nécessaires pour la naissance et la survie d'un réseau.

La relation peut être symétrique ou asymétrique: les relations du premier type prévoient un échange continu, pendant que les secondes sont à sens unique, c'est-à-dire un sujet émet des input et l'autre les reçoit sans rendre aucun feedback.

2. **L'adhésif.** Ce qui unit et tient ensemble les différents membres d'un réseau c'est la confiance qui doit être reconnue et alimentée à travers l'affirmation continue de valeurs et d'objectifs partagés. Cela est ce qui distingue nettement un groupe d'acteurs qui, tout en opérant sur le même territoire dialoguent entre eux et les sujets qui collaborent activement entre eux et qui se sentent représentés par les autres membres. Dans le domaine social il ne peut exister un réseau social incluant les membres qui adoptent des méthodologies coercitives ou peu respectueuses de la dignité de la personne et d'autres qui croient fermement vice versa dans l'inviolabilité de la personne et de son libre arbitre. Dans ce sens, le réseau social influence et modifie les comportements des sujets membres, parce que l'interaction naturellement orientée vers l'échange et la compréhension oblige au dialogue/à la confrontation continue avec soi-même, avec ses actions et surtout avec ses émotions.

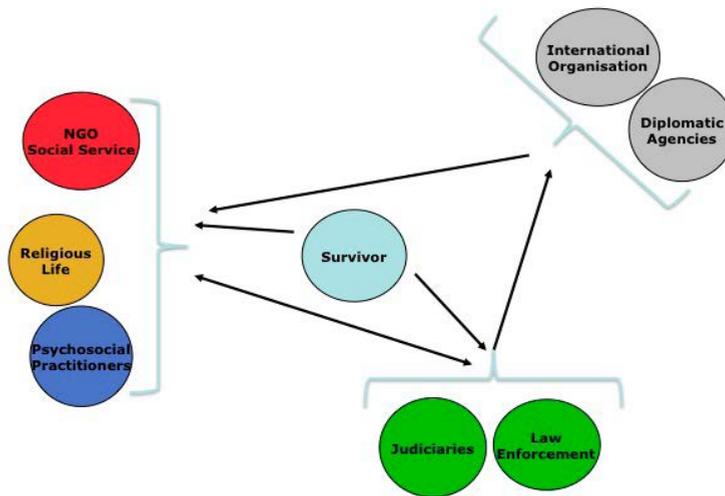
3. **Les réseaux,** qu'ils soient formels ou informels, peuvent être horizontaux, quand les agences qui réalisent le même travail décident de se donner réciproquement soutien et assistance, ou verticaux, là où les relations entre les acteurs sont caractérisées par l'asymétrie, la hiérarchie et la dépendance.

En outre, ils peuvent être informels, quand la participation est absolument libre et sur base volontaire, ou formels, quand les membres décident de structurer leur collaboration avec des lois et des règles.

4. **L'intensité,** c'est-à-dire le degré d'in/formalité de la relation entre les membres détermine la force d'un réseau ; il est possible donc de distinguer entre réseaux avec un lien fort et réseaux avec un lien faible. La force et la faiblesse ne se réfèrent d'aucune façon

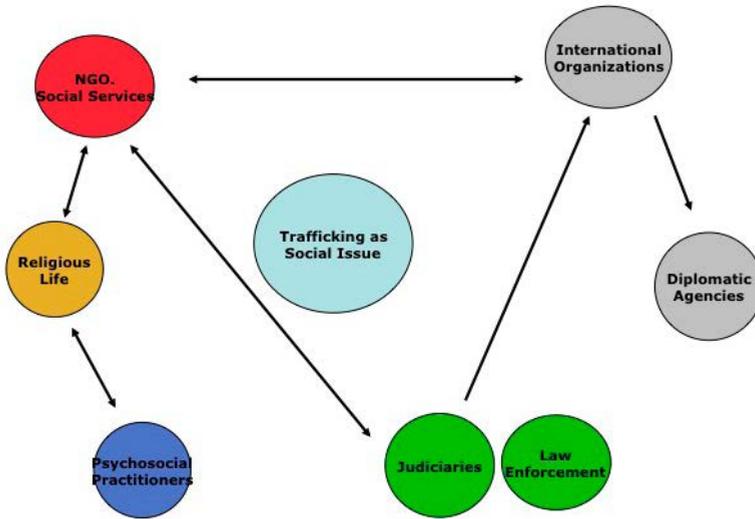
à l'efficacité du réseau, mais elle mesure seulement la connexion entre les membres. Les réseaux avec un lien fort sont ceux qui se mettent en place presque automatiquement quand on doit poursuivre un commun objectif (il faut assister une personne, il faut défendre un principe ou un droit etc.). Dans l'illustration qui suit, au centre du réseau se trouve la personne en état de besoin, dans notre cas une rescapée ou victime de la traite. Les agences appelées à s'occuper des problématiques liées aux actions de protection et de persécution par des exploitants ont déjà un schéma 'activation consolidée, qu'on active dès qu'une de celles-ci entre en contact avec la personne.

### Strongbound Networks



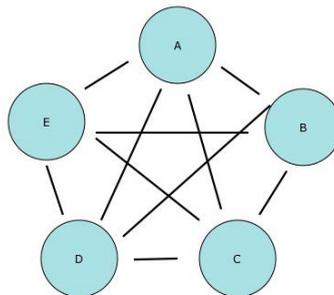
Les réseaux avec un lien faible sont ceux dont les membres établissent des contacts sans avoir un objectif commun, mais seulement pour l'échange de renseignements, l'organisation de congrès ect, c'est-à-dire pour des activités liées à la réflexion sur un phénomène, comme dans le cas de la traite des personnes

## Weakbound Networks



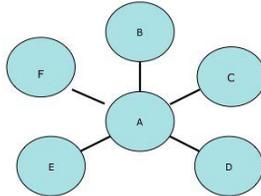
L'ensemble des caractéristiques reportées ci – dessus engendrera des modèles différents de gestion du réseau. Ces modèles peuvent changer d'une gestion du flux communicatif et des relations intérieures libres et casuelles,

### Network Management (1): Open and Random



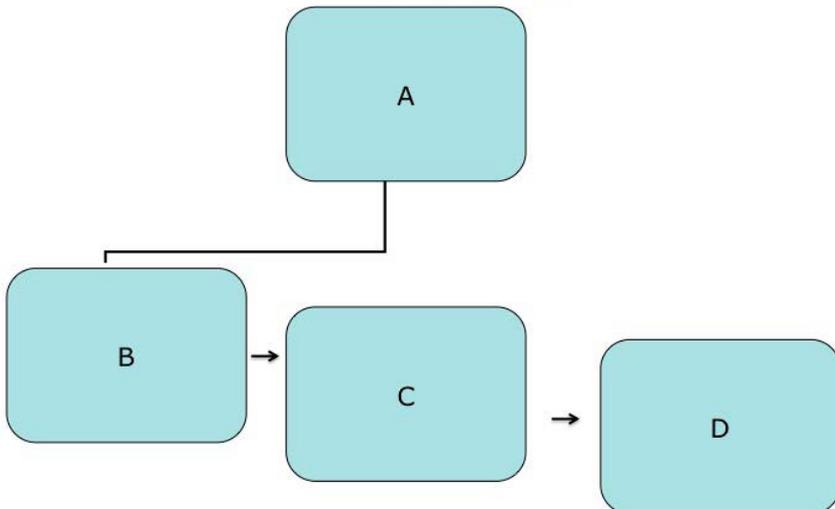
ou avec une coordination centralisée, (ou décentralisée),

### Network Management (2): Centralized and Coordinated



ou, encore, hiérarchique

### Network Management (3): Hierarchical



Nous avons reporté ci- dessus seulement des exemples extrêmes et extrêmement abstraits; la réalité se situe au milieu de ces modèles, avec des réseaux qui font tourner la coordination, ou qui structurent les relations en fonction de la «compétence» des membres.

Il reviendra à la sensibilité des membres, aux besoins, aux objectifs, de décider quelle typologie de réseau, et de modèles privilégier pour sa gestion. ■



## 6. LE RÉSEAU TALITHA KUM

Le réseau Talitha kum est le fruit de la collaboration entre UISG et OIM dans le projet «Counter-Trafficking Training Programme for Religious Personnel» réalisé en collaboration avec l'Ambassade des États-Unis d'Amérique auprès du Saint Siège grâce aux financements du Bureau of Population Refugees and Migration du Département d'État des États-Unis.

Le projet finalisé à la formation du personnel religieux engagé dans des activités de prévention et de protection des victimes de la traite, se proposait d'offrir des compétences spécifiques aux sœurs qui pour la plupart vivaient leur mission en conditions d'isolement professionnel et spirituel.

Les deux premières années du projet (2004-2005) furent focalisées sur le renforcement du module de formation, réalisé pour des groupes de religieuses en pays particuliers (Albanie, Roumanie, République Dominicaine, Nigeria, Thaïlande, Portugal).

Vu l'efficacité de la formation, à partir de la troisième année du projet, les deux agences, de commun accord, ont décidé de changer les modalités d'offre de la formation: non plus sur la base nationale, mais sur la base régionale et avec la logique de «former les formateurs.»

Les cours furent ainsi destinés à des religieuses de différents pays situés dans une même zone régionale avec des expressions de la traite semblables (modalité de recrutement, profil des victimes, solutions de la communauté, etc.); successivement, les mêmes religieuses formées se sont chargées de diffuser les contenus du cours aux sœurs de leurs pays.

Chaque formation fut donc suivie par une session de follow up, pendant laquelle on posait les bases pour la constitution de réseaux régionaux et intercongrégationnels de religieuses engagées dans le domaine de la traite.

Les deux années suivantes, il y a eu la création des réseaux du sud-est asiatique, du Brésil et de l'Afrique du sud.

Une fois expérimentée cette formule, et ayant vu les résultats obtenus en termes de génération de réseaux locaux, on a commencé à projeter la réalisation d'un réseau global des religieuses.

Cette initiative est advenue en deux passages liés entre eux :

**Le premier passage :** on a organisé en 2008 le premier congrès des religieuses engagées dans le domaine de la traite.

La rencontre avait un double but:

a) préparer une déclaration conjointe du sens de l'engagement des religieuses, afin de pouvoir disposer d'une déclaration claire de buts pour pouvoir dialoguer avec d'autres réalités institutionnelles, gouvernementales ou non;

b) discuter et recueillir les «sensations» sur la constitution possible d'un réseau global, formé de tous les réseaux régionaux déjà constitués et en phase de constitution (Amérique du Sud, Inde, Afrique de l'Ouest et de l'Est).

La rencontre a produit la déclaration suivante:

**DÉCLARATION  
des religieuses participantes au**

**CONGRÈS 2008**

**«Religieuses en Réseau contre la Traite des personnes»**

*Organisé à Rome du 2 au 6 Juin 2008  
par l'Union Internationale des Supérieures Générales (UISG)  
et l'organisation Internationale pour les Migrations (OIM)*

Nous, 47 participantes, membres de 29 Congrégations religieuses et représentantes de réseaux nationaux, régionaux et internationaux dans plus de 30 Pays, nous nous sommes réunies pour échanger des expériences, pour débattre, réfléchir et prier sur le devoir délicat de combattre la traite des personnes.

*Nous dénonçons que la Traite des personnes est un crime  
et qu'elle représente une offense grave contre la dignité de la personne  
et une violation sérieuse des Droits Humains.*

Comme femmes consacrées, en solidarité avec nos frères et sœurs qui souffrent les conséquences de ce mal, **nous ne resterons pas silencieuses.**

**Nous condamnons ce crime** et nous nous adressons avant tout aux Gouvernements des Pays d'origine, de passage et de destination de nos sœurs et de nos frères, vendus et réduits à l'état d'objet

par cette nouvelle forme d'esclavage.

**Nous faisons appel** aux gouvernements pour qu'ils soient attentifs de manière responsable à la définition des normes contre la traite et à la protection des victimes, et rendent telles normes applicables à tous les niveaux, en destinant les fonds nécessaires pour combattre ce crime. Ils devront en outre soutenir le travail des réseaux nationaux et internationaux actifs dans la lutte contre la traite des personnes.

**Nous appelons avec force** les Conférences Épiscopales Catholiques, les Conférences Nationales des Religieuses et des Religieux, les Communautés catholiques ou non, à prendre position et à s'engager avec une énergie renouvelée pour la défense des droits humains et pour la dénonciation de toute forme d'exploitation.

#### **NOUS NOUS ENGAGEONS À**

- travailler en réseau entre nous et avec d'autres organisations sociales, religieuses et politiques,
- renforcer les actions et les initiatives existantes
- optimiser les ressources pour la prévention, l'assistance et la protection, la sensibilisation et la dénonciation de la traite des personnes
- continuer à développer des programmes éducatifs pour réveiller la conscience des personnes sur ce grave phénomène .

**Nous sommes conscientes** que c'est seulement à travers un travail de coopération et de solidarité qu'on pourra faire face aux causes structurales qui engendrent la traite des personnes. Cette Mission nous oblige à prendre une position mystique-prophétique qui exige de nous une conversion continue et un changement de mentalité.

**Nous renouvelons** notre engagement pour promouvoir la dignité de toutes les personnes comme réponse aux paroles de Jésus:

*"Je suis venu porter la vie et la vie en abondance"*

(Jn 10,10).

**Le second passage.** En 2009, une deuxième conférence a été organisée avec deux objectifs:

a) vérifier la «tenue» de la déclaration de buts formulés l'année précédente, vérifier sa fonctionnalité c'est-à-dire en termes de guide opérationnel et la possibilité effective d'en respecter l'esprit;

b) partager les lignes pour la constitution effective du réseau global et en identifier les mécanismes régulateurs.

Au terme du Congrès les religieuses réunies ont approuvé la constitution du réseau Talitha Kum: réseau international de la vie consacrée engagée dans les activités de lutte contre la traite des personnes.

L'objectif général du réseau est le partage et la maximisation des ressources de la vie religieuse dans le domaine de la prévention, de la protection et de l'assistance, de la sensibilisation et de la dénonciation de la traite.

Les objectifs spécifiques ont été formalisés de la façon suivante:

- Partager les informations, les recherches, les expériences, les bonnes pratiques, les ressources humaines et matérielles
- Renforcer la communication à travers l'usage de tous les moyens disponibles et possibles
- Continuer l'œuvre de formation pour offrir aux membres des interventions stratégiques et qualifiées dans le domaine de la traite
- Prendre position et a) faire des déclarations publiques, spécialement au cours d'événements planétaires, b) devenir des porte-paroles des sans voix et c) partager les stratégies et les méthodologies pour diminuer la demande.

Le Congrès a donné mandat à l'équipe de coordination de l'UISG pour donner suite aux volontés du congrès et définir les modalités de gestion du réseau.

Techniquement, le réseau Talitha kum est un réseau de réseaux, et il comprend deux modalités distinctes de gestion:

- les réseaux régionaux sont en large majorité des réseaux avec un lien «faible», comme on l'a illustré précédemment. Les membres (les nœuds) n'ont pas un coordinateur, et ils dialoguent entre eux sur la base des nécessités. Ceci est possible parce que, comme déjà expliqué, les dynamiques relatives à la traite sont très semblables, et les membres du réseau parlent la même langue en sens réel et métaphorique.

- le réseau global, composé par les réseaux régionaux, a une structure plus «forte», (toujours dans le sens indiqué dans la partie théorique); la coordination centrale, en tête à l'UISG. L'échange et la communication entre les réseaux, en dehors de sa propre région,

sont encore insuffisants, même s'ils sont en croissance.

Ce choix a été obligé, du moment que les réseaux régionaux ne parlent pas normalement un langage partagé tant en sens réel que métaphorique. Les problématiques traitées par le réseau du subcontinent Indien sont très différentes de celles qu'on rencontre en Europe, qui à leur tour sont différentes de l'Amérique Centrale et ainsi de suite.

Au moment de la rédaction de ce volume, la structure demeure la même, mais on n'exclut pas, comme pour le reste déjà discuté en siège de constitution pendant les travaux du congrès 2009, la possibilité d'une gestion plus ouverte de la coordination, par exemple à travers la constitution d'un tableau virtuel composé par les coordinatrices des réseaux régionaux.

En conclusion, il faut rappeler que la structure du réseau se modifie avec la modification des circonstances externes écologiques, dues au milieu, (par exemple un changement du modus operandi des trafiquants qui demande un dialogue plus continu entre deux membres qui précédemment n'avaient pas intérêt à dialoguer) ou internes (exemple la croissance des compétences qui font que certains membres du réseau développent des compétences qui peuvent être partagées aussi par d'autres membres qui n'appartiennent pas à la même région).■

# Bibliographie

## **Chapitre 1**

- Albano A., Volpicelli S., "Il mancato sviluppo: le conseguenze del fallimento dei progetti migratori sugli individui e sulle società", in Saquella S. e Volpicelli S., *Migrazione e sviluppo, una nuova relazione*, la nuova cultura edizioni, Roma 2012
- Andrijasevic R., "Beautiful dead bodies: gender, migration and representation in anti-trafficking campaigns" in *Feminist Review*, 86, 2007.
- Atkinson, A. B. (1997). "Bringing Income Distribution in from the Cold." *Economic Journal*, 107(441): 297-321.
- Atkinson A.B., Morelli S., "Chartbook of Economic inequality", *ECINEQ Society for the Study of Economic Inequality*, Working Papers 2014-324.
- Baumann Z., "Globalization: The Human Consequences", Cambridge, Polity Press; Oxford-Blackwell, 1998.
- Baumann Z., "Wasted Lives. Modernity and its Outcasts", Cambridge, Polity Press 2004
- Berger, P. L. and Luckmann T., *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City, NY: Anchor Books, 1966
- Congdon Fors, Heather, "Social Globalization and Child Labor." Working Paper No. 533, School of Business, Economics and Law, University of Gothenburg, Gothenburg, Sweden, 2012
- DellaVigna S., Kaplan E., "The Fox News Effect: Media Bias and Voting." *Quarterly Journal of Economics*, 122(3): 1187-1234, 2007

- 
- Freud S., "Das Unbehagen in der Kultur", First publisher Internationaler Psychoanalytischer Verlag, Vienna, 1930
- Fromm E., *To Have or To Be*, Continuum, London-New York, 1976.
- Fukuyama, F., "The End of History and the Last Man", Free Press, 1992
- Gentzkow M., Shapiro J., "Media, Education and Anti-Americanism in the Muslim World." *Journal of Economic Perspectives*, 18(3): 117–133, 2004
- Hall P.M., "Asymmetric Relationships and Processes of Power", *Studies in Symbolic Interaction*, Supplement 1, p. 309-344, JAI Press Inc., 1985
- ILO *World of Work Report, Income Inequalities in the Age of Financial Globalization*, International Institute for Labour Studies, Geneva, 2008
- ILO *global estimate of forced labour: results and methodology* (2012) p. 13
- IOM *Glossary on Migration, International Migration Law*, IOM, Geneva, 2004
- IOM *Policy in Brief*, Geneva 2012
- Kihato C.W., *Migrant Women of Johannesburg, Everyday Life in an in-between City*, MacMillan, New York 2013
- Kotkin J., *The problem with the mega-cities*, Chapman University Press 2014
- Lazcko F., *Human trafficking: The Need for Better Data*, The Online Journal of the Migration Policy Institute, 2002
- Lewicki, R. J. and Tomlinson E. C. "Trust and Trust Building." *Beyond Intractability*. Eds. Guy Burgess and Heidi Burgess. Conflict Information Consortium, University of Colorado, Boulder. 2003

- 
- Mitzen J., "Ontological Security in World Politics: State Identity and the Security Dilemma", in *European Journal of International Relations*, Vol.12 n.3 p.341-370, September 2006
- Moyo D., *Dead Aid*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 2009
- Pope Francis, *encyclical on the environment and human ecology*, Libreria Editrice Vaticana, 2015.
- Pope Francis, *Laudato si'*, Shalom, 2015
- Raymond J.G., *Guide to the New UN Trafficking Protocol*, Coalition Against Trafficking in Women, 2001
- Sandholtz, Wayne and Mark M. Gray (2003). "International Integration and National Corruption." *International Organization*, 57(4): 761-800
- Saquella S., Volpicelli S., *Migrazione e sviluppo, una nuova relazione*, la nuova cultura edizioni, Roma 2012
- Scott J., Marshall G., *Oxford Dictionary of Sociology*, Oxford University Press, 2009
- Sparks C., *Globalization, Development and the Mass Media*, SAGE publication, London 2007
- Stiglitz J., *Globalization and its discontents*, Penguin Books, London, 2002.
- Swadzba U., "The Impact of Globalization on the Traditional Value System", in *The scale of globalization. Change individually in the 21<sup>st</sup> century*, University of Ostrava, 2011
- UNODC, *Global Report on Trafficking in Persons*, New York, 2014, p.7.
- Van Hear N., *Mixed Migration: Policy Challenges*, The Migration Observatory, Oxford 2011
- Zarembka J.M., "America's dirty work: Migrant Maids and Modern-

---

Day Slavery” in Eherenreich B. and Hochschild A.R., *Global Women, Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, I Granta Books, London 2003

Young I.M., *Justice and the Politics of Difference*, Princeton University Press, New Jersey 1990

Yusuf A., *Impact of Globalization On Culture*, Department Of Arts And Social Sciences Education, Faculty Of Education, University Of Ilorin, Nigeria, 2008

## **Chapitre 2**

Boyle A., Chinkin C., *The Making of International Law*, New York Oxford University Press, 2007

Ditmore M., Wijers M., *The negotiations on the UN Protocol on Trafficking in Persons*, NEMESIS 2003, no. 4

Doezema J., *Who gets to choose? Coercion, consent and the UN Trafficking Protocol*, Gender and Development, Vol. 10, 2002

Gallagher A., *Human Rights and Human Trafficking: Quagmire or Firm Ground? A Response to James Hathaway*, Virginia Journal of International Law

Huberts C., Minet J.-F., *La loi du 29 avril 2013 visant à modifier l'article 433quinquies du Code pénal en vue de clarifier et d'étendre la définition de la traite des êtres humains : analyse et mise en perspective*, Revue de Droit pénal et Criminologie, janvier 2014

Nelken D., *Thinking about legal culture*, King's College London Dickson Poon School of Law Legal Studies Research Paper Series: Paper No. 2014-33

Reisman W.M., "International Law Making: A Process of Communications", 1981, Yale Law School

Romano S., *Lo Stato moderno e la sua crisi*, Giuffrè, 1969

---

G. Yun, *Concealed Chains: Labour exploitation and Chinese migrants in Europe*, ILO • ISBN 978-92-2-121993-4

### **Chapitre 5**

AA.VV., *L'operatore cortocircuitato. Strumenti per la rilevazione del burn-out fra gli operatori sociali*. Ed. CLUP, Milano, 1987

Agostini L., Pacchi C., Parisi R., "Burnout e servizi sociosanitari. Un'indagine esplorativa", In: *Difesa Sociale*, 1990 pp. 41-62

Battistelli A., *Saper fare*, FrancoAngeli, 1995, Milano.

Bernstein, Gail S. and Halaszyn Judith A. *Human Services? ... That Must Be So Rewarding: a Practical Guide for Professional Development*, Paul H Brookes Pub Co, 1989

Carkhuff R., *L'arte di aiutare* - ed. Erickson 1989 Trento

Cherniss C., *La sindrome del burn-out. Lo stress lavorativo degli operatori dei servizi socio sanitari*. CST Centro Scientifico, Torino, 1986

Contessa G., "La Burning-out syndrome in Italia", in *Animazione sociale*, 1982

Contessa G., *L'operatore cortocircuitato*, CLUP, Milano, 1987

Del Rio G., *Stress e lavoro nei servizi. Sintomi, cause e rimedi del burnout*. NIS Roma, 1990

Faretto G., *Psicosomatica e psicopatologia del lavoro*. Unicopli. Milano, 1992

Gabassi P.G.; Mazzon M., *Burnout 1974-1994. Vent'anni di ricerche sullo stress degli operatori sociosanotari* Franco Angeli Editore Milano, 1995

Genevay, B., & Katz, R. S., *Countertransference and older clients*. Thousand Oaks, CA: Sage, 1990

- 
- Ghirelli G., Volpi C., Contes A., "Un intervento formativo per la prevenzione del burnout nei servizi socio-sanitari ed amministrativi", in *Rassegna del Servizio Sociale*, n. 30, 1990
- Giusti E., *Autostima*, Sovera, 1997, Roma
- Gray, H. D., & Tindall, J. A., "Peer counselling: an in-depth look at training peer helpers" in: *Accelerated Development*, Muncie, 1978
- Guidano V.F., *Il sè nel suo divenire*, Bollati Boringhieri, Torino, 1992
- Maslach C., *La sindrome del burnout. Il prezzo dell'aiuto agli altri*. Cittadella Editrice, 1992
- Maslach C., Leiter P., *Burn out e organizzazione. Modificare i fattori strutturali della demotivazione al lavoro*. Feltrinelli, 2000
- Maslach, C. and Pines, A., "The burnout syndrome in day care settings", in *Childcare Quarterly* 6, no.2, 1979
- Maslach C. and Pines, A., "Burnout, the loss of human caring", *Experiencing Social Psychology*, 1977
- McKay M., Fanning P., *Self Esteem*, New Harbinger Pub., California, 1992
- Mucchielli R., *Apprendere il Counseling* - Ed. Erickson, Trento 1988
- Osborn C.S., "Seven salutary suggestions for counselor stamina" in *Journal of Counselling & Development*, vol 82, issues, pages 319-328, Summer 2004.
- Paritzky, R. S., "Training peer counselors: The art of referral". *Journal of College Student Personnel*, 22(6), 528-532, 1981
- Pellegrino F., *La sindrome del burn out*, Centro Scientifico Editore Torino, 2000

---

Piccardo C., *Empowerment*, Raffaello Cortina Editore, 1995, Milano

Rogers C.R., *Psicoterapia di consultazione* - Ed. Astrolabio 1989

Rogers C.R. & Kinget M., *Psicoterapia e relazioni umane* - Ed. Bollati Boringhieri 1993

Rogers C.R., *On Becoming a person*, Houghton Mifflin, Boston, 1996

Rossati A., Magro G. *Stress e burnout*, Carocci, Roma, 1999

Santinello M., *La sindrome del burn-out. Aspetti teorici, ricerche e strumenti per la diagnosi dello stress lavorativo nelle professioni di aiuto*. Erip. Pordenone, 1990

Zimmerman M., Rappaport J. (1988). "Citizen participation, perceived control and psychological empowerment" in *American journal of psychology*, 16, 725-750.

# Annexe

## Test «la réponse naturelle»

### Première partie

Pour chacun des 10 cas proposés, choisissez la réponse plus proche de celle que vous auriez donnée.

#### PREMIER CAS:une femme de 37 ans (voix fatiguée)

*Je ne sais vraiment pas quoi faire. Ah! Je ne sais vraiment pas si je dois reprendre mon poste de standardiste... ça m'énerve tellement, je le supporte à peine... mais c'est un poste sûr avec un bon salaire; alors, laisser tout tomber et faire seulement ce qui m'intéresse, en tous les cas un travail moins monotone, mais cela voudrait dire recommencer à zéro avec un salaire minime...*

*Je ne sais pas si j'arriverai à le faire ou non...*

### RÉPONSES

1. Est-ce que vous pouvez me dire d'abord ce qui vous intéresse actuellement ? C'est très important que nous réfléchissions là-dessus.
2. Attention, avant de se lancer dans quelque chose de nouveau, il faudrait que vous soyez sûre que ce travail - là vous donne plus d'avantages et que vous n'abandonnez pas ce qui est certain pour l'incertain.
3. Bien, il ne faut pas désespérer ; il s'agit de savoir dans quel service vous pourriez être transférée ; je peux vous fixer un entretien avec le chef du personnel.
4. Votre embarras a une double explication: d'un côté vous hésitez pour l'abandon du poste que vous occupez actuellement, de l'autre, surtout, vous ne savez pas quel autre emploi vous convient.
5. C'est vraiment une décision difficile, non ? Ou courir des risques liés au début d'un travail complètement nouveau ou choisir la sécurité d'un poste de travail qui cependant ne plaît pas.
6. Vous vous préoccupez trop, ce n'est sûrement pas en usant vos nerfs que vous allez résoudre vos difficultés. Il ne faut pas vous réduire à cet état. Tout finira par s'arranger.

---

## DEUXIÈME CAS: un homme de 30 ans (voix fatiguée, naïve, brute)

*J'ai vraiment un sentiment étrange : quand quelque chose de beau m'arrive, je ne suis pas capable d'y croire, je fais comme si cela n'était pas advenu, cela me met dans l'embarras ! Je voulais un rendez-vous avec Laura, j'ai tourné autour d'elle pendant des semaines avant d'avoir assez de courage pour demander un rendez-vous... et elle a accepté. Je ne pouvais pas y croire. Je ne pouvais pas y croire tellement que je ne me suis même pas présenté au rendez-vous...*

### RÉPONSES

1. Il faut mûrir, mon garçon, et devenir un peu plus réaliste pour tout ce qui concerne les femmes. Elles sont des êtres humains elles aussi ; elles désirent des rencontres comme vous.
2. Ainsi, cela vous semble toujours irréel quand il vous arrive de vivre quelque chose de beau
3. Vous vous êtes tellement convaincu que rien de beau ne pouvait se passer dans votre vie, que quand cela arrive vous n'y croyez pas.
4. Je me demande si cette sensation d'irréalité n'est pas liée à un moment spécial de votre vie. Pourriez-vous m'expliquer ce que vous vouliez dire en affirmant «quand il m'arrive quelque chose de beau» ?
5. Mais il vous semble si important de vous en prendre autant ? Tout le monde dans nos vies, nous avons dépassé des sensations ou des désirs étranges. Je suis convaincu que vous arriverez à dépasser cette situation.
6. Je pense que cette expérience pourra vous servir d'enseignement. La prochaine fois, vous devrez faire un effort pour accepter ce qui arrive.

---

**TROISIÈME CAS: Un homme de 35 ans, (voix forte scandée, agressive)**

*Je suis décidé à faire quelque chose, je n'ai pas peur de travailler durement, je n'ai pas peur de recevoir des coups lourds pourvu que je vois bien clair dans quelle direction je me dirige! Je n'ai aucune peur de «passer sur le ventre des autres» si je les trouve sur mon chemin car je veux tout pour moi ! Je ne peux pas me contenter d'un travail médiocre ! Je veux devenir quelqu'un !*

**RÉPONSES**

1. Enfin, vous vous comportez comme un ambitieux, parce que vous devez démontrer votre valeur à vous - même.
2. Vous croyez qu'il faut être le premier de toutes les manières, indépendamment des efforts et des moyens que vous devez déployer pour y arriver ?
3. Qu'est-ce qui, à votre avis, vous pousse ainsi avec grande décision à chercher à devenir quelqu'un?
4. Seriez-vous intéressé à vous soumettre à quelques tests pour vérifier dans quel secteur vous pourriez avoir une meilleure réussite? Cela pourrait être très avantageux pour vous, même s'il est possible sans doute, qu'avec votre détermination vous puissiez réussir en différentes situations.
5. Une grande ambition peut être vraiment une situation d'avantage pour quelqu'un. Cependant, êtes-vous certain de penser vraiment ce que vous dites, que cela ne vous importerait pas de passer sur le ventre de ceux qui peuvent obstruer votre chemin ? Vous ne pensez pas que cela pourrait se révéler plus négatif que positif pour vous?
6. Vos opinions sont sans doute décidées. Je crois que vous êtes en train d'escompter les effets d'une déception récente. Il faut vous calmer, réfléchir et arriver à trouver votre sang-froid sans perdre votre enthousiasme.

**QUATRIÈME CAS: femme de 30 ans (voix découragée)**

*Ça fait dix ans que j'habite dans cette ville et sept ans que je vis dans le même appartement, mais je ne connais personne. Au bu-*

---

*reau il me semble que je ne peux pas me faire des amis, c'est comme si j'étais paralysée.*

*Je m'efforce d'être gentille avec les autres collègues mais je me sens comme contractée et mal à l'aise; alors je me dis que cela ne m'importe pas.*

*On ne peut pas compter sur les gens. Chacun pour soi. Je ne veux pas d'amis, et quelquefois je finis par en être vraiment convaincue.*

## RÉPONSES

1. Vous êtes trop pessimiste. La vie ne peut pas fonctionner toujours ainsi. Vous découvrirez qu'en fin de comptes les autres viendront vers vous.
2. Je connais d'autres personnes dans la même situation que vous; elles cependant ont réussi à se créer des relations agréables en adhérant à l'association «Temps libre et Vacances». L'important est de ne pas se convaincre qu'il faut forcément rester seule.
3. Pouvez-vous me raconter quelque chose de plus sur votre manière de vous faire des amis ? ainsi nous pourrions avoir une idée plus claire sur ce qui ne va pas.
4. Cette situation dure depuis tellement de temps vous avez fini par vous en convaincre. Est-ce que c'est cela que vous vouliez dire?
5. Vous ne voulez simplement pas vous faire des amis, peut-être, pour vous protéger de quelque chose d'autre?
6. Il est désagréable de ne pas avoir d'amis et c'est vraiment important de travailler là-dessus. Il y a tellement de choses que vous pourriez faire pour apprendre à vous faire des amis, et c'est mieux de commencer le plus tôt possible.

## CINQUIÈME CAS: ex militaire de 30 ans (voix claire et décidée)

*À quoi ça sert ! Personne n'est loyal avec moi. Ceux qui sont restés à la maison ont mieux réussi leur vie, ils ont profité de nous pendant que nous combattions au front, je les maudis tous. Ils jouent le double jeu. Quant à ma femme... (Silence) ah, si...*

---

## RÉPONSES

1. Vous aviez commencé à me dire quelque chose à propos de votre femme
2. Vous croyez avoir été exploité et cela vous met en colère?
3. Ils ont profité de vous et cela vous indigne car vous pensez avoir droit d'être considéré plus que les autres.
4. Je comprends vos sensations actuelles, mais cela vous empêche d'avancer si vous n'essayez pas de les dépasser.
5. Vous n'êtes pas le seul à être furieux. Et vos raisons sont également valables. Cependant avec le temps, vous arriverez à oublier et à vous remettre en mouvement.
6. Vous êtes habité par l'idée de vous venger, mais cela ne vous semble pas compliquer toujours les choses ?

### **SIXIÈME CAS: homme de 36 ans (voix claire et décidée)**

*Je sais que je pourrais me sortir de cette affaire; tout ce dont j'ai besoin est : une vision globale du problème, un peu de bon sens et le courage de tenter. J'ai tout cela. Si je trouvais aussi un peu d'argent, je n'hésiterais pas un instant pour me lancer.*

## RÉPONSES

1. Peut-être que vous désirez l'adresse d'un consultant financier ; dans ces situations on a toujours besoin d'informations avant d'accéder à des prêts.
2. Parfait. Il faut être sûr de soi si l'on veut obtenir quelque chose. Commencer avec hésitation peut vraiment tout abîmer, vous êtes sur la bonne route et je vous souhaite de réussir.
3. Si vous pouviez avoir des fonds pour commencer, vous seriez en mesure d'en tirer profit.
4. Vous vous sentez sûr de pouvoir réussir car vous vous rendez effectivement compte de ce dont vous avez besoin pour porter l'affaire à une bonne fin. Quand on voit clairement les choses, il en va de soi qu'on est plus sûr.
5. Avez-vous déjà analysé les risques à courir?
6. Vous vous posez pas mal de problèmes quant à l'argent, à la manière de vous en procurer, et l'art de bien le gérer.

---

### SEPTIÈME CAS : homme de 46 ans (voix amère et tendue)

*Voilà, il est à peine arrivé dans l'entreprise, mais il est rusé, il a la réponse toujours prête, il croit être un génie. Mais, mon Dieu... !... il ne sait pas à qui il a à faire. Si je voulais, je serai capable de le dépasser.*

### RÉPONSES

1. Vous croyez devoir être le premier. Et c'est vraiment important pour vous de demeurer toujours le meilleur.
2. En assumant dès le début une telle attitude face à ce nouveau venu, votre conduite n'est pas du tout la meilleure.
3. Et cela exigera, sans doute, d'agir avec beaucoup de méthode et de réflexion. Il faudra faire très attention.
4. Ce nouveau venu semble ainsi prétentieux pour vous pousser à le dépasser!
5. Courage! Il faut savoir jouer le jeu! Pourquoi croyez-vous qu'il soit si important de le dépasser ?
6. Etes-vous sérieusement renseigné sur les précédentes et actuelles fonctions de ce dernier dans l'entreprise ? Qu'est-ce que vous en savez ?

### HUITIÈME CAS: Une demoiselle de 28 ans (voix tendue, enragée, contenue)

*Quand je la regarde ! .pour moi, elle n'est pas aussi gracieuse que moi, elle est aussi moins intelligente, elle n'a pas de style et je me demande comment elle fait pour séduire ainsi beaucoup de monde, comment elles font pour ne pas s'apercevoir de toutes ces agaceries? Elle arrive toujours à faire quelque chose et tout le monde admire sa réussite. Je ne tolère pas de souffrir à cause d'elle. Elle me rend folle ! Elle arrive à obtenir tout ce qu'elle veut ! Elle a pris ma place, elle a eu Marco, elle me l'a littéralement volé, et elle a osé nier ; quand je l'ai mise devant l'évidence, quand je lui ai dit ce que je pensais, elle a répondu: «Mais ...je regrette! «Mais... bien! Je lui montrerai qui je suis!*

---

## RÉPONSES

1. Elle ressemble à quelque autre fille que vous avez connue ?
2. Croyez-vous vraiment qu'elle arrive à obtenir ce qui vous reviendrait ?
3. On dirait que vous avez assumé une attitude un peu violente à son égard. Nous avons tous des préjugés vis-à-vis de quelqu'un, cependant il est très rare que nous en tirions quelque chose de positif.
4. C'est un cas typique de jalousie, très connu, provoqué par la présence d'une personne peut être un peu plus capable ou plus avisée que nous-mêmes.
5. Pourquoi ne pas essayer de l'observer et la battre sur son terrain? Si elle est fanfaronne, vous devriez réussir à avoir le dernier mot.
6. A votre âge on est normalement sensible à chaque déception, mais on a l'avantage d'être plus raisonnable et d'avoir une expérience de la vie plus mature.

### **NEUVIEME CAS: (dialogue entre le Médecin du Travail et Luc employé nouvellement engagé)**

- Alors, Luc, comment ça va avec les collègues du travail?  
- Ah, qu'ils aillent tous au diable ; j'ai tâché de faire de mon mieux, mais quand le directeur et son adjoint se sont fâchés avec moi parce que je m'étais trompé en remplissant une facture compliquée, celui - là m'a..... ... je tâche de faire de mon mieux ce que je peux... je cherche vraiment à faire mieux ce que je peux, mais quand ils arrivent à me dire que ce n'est pas assez... cela me prouve clairement que je suis un bon à rien.

## RÉPONSES

1. Allez, Luc, essayez de faire le point ! Est-ce que cette affaire est vraiment grave? Arrêtez de dramatiser! En d'autres termes, dès qu'on vous critique vous vous sentez systématiquement coupable ?
2. Vous aviez fait de votre mieux, mais ils vous ont fait relever une erreur et du coup, vous avez pensé que vous ne valez rien
3. Allez, si vous vous laissez démonter pour une chose pareille, c'est

- 
- sûr que vous allez vous montrer comme un bon à rien.
4. Luc dites-moi, c'est seulement à cause de cet épisode que vous avez commencé à douter de vous-mêmes ?
  5. Dans ce cas, vous devez prendre en considération tout ce que vous avez réussi à faire et arrêter de vous faire sombrer par vos imperfections. Essayez de faire le bilan de vos succès.

### **Dixième CAS: (fragment de dialogue entre un étudiant et le responsable de son plan d'étude)**

- Entrez ! ... *Qu'est-ce que je peux faire pour vous?*  
- *Professeur j'ai besoin de votre aide en ce qui concerne le programme du prochain trimestre d'hiver. J'ai demandé à différentes personnes à ce propos mais chacun me dit une chose différente de l'autre, et il m'est difficile de décider quoi faire. Croyez-vous !... je suis seulement en première année et je ne sais vraiment pas ce qui est mieux...*

### **RÉPONSES**

1. Si j'ai bien compris, vous croyez qu'il s'agit d'un problème qui exige une aide extérieure, ou qu'il s'agit de quelque chose pour laquelle vous ne vous sentez pas apte à décider de façon autonome.
2. Vous désirez parler du domaine d'études que vous voulez approfondir et de quels enseignements optionnels vous voulez mettre dans votre plan d'études?
3. Voyons ! Et si vous vous remettiez plus à votre jugement, pour décider ce que vous devez et voulez faire au lieu de passer votre temps à écouter ce que disent les autres, peut-être que vous allez en tirer un grand avantage!
4. En peu de mots, je me demande si la solution de vos problèmes ne dépend pas plus du fait d'avoir plus confiance en vous même plutôt que de faire un choix déterminé dans le cadre des cours.
5. Certes, maintenant nous y pensons. Parfois il est assez difficile de trouver sa propre disposition dans la structure universitaire.
6. Avez-vous déjà fait le calcul des heures exigés pour fréquenter les cours à suivre et celui des heures de travail dont vous disposez ?

---

## Deuxième partie

Maintenant, vous insérez les réponses choisies dans le tableau suivant, en ayant soin de considérer les cas horizontalement : par exemple, si vous avez choisi la réponse n°.3 du premier cas, barrez «le n°.3 dans la colonne E et ainsi de suite

	A	B	C	D	E	F
CAS 1	2	4	6	1	3	5
CAS 2	1	2	5	4	6	3
CAS 3	5	1	6	3	4	2
CAS 4	6	5	1	3	2	4
CAS 5	6	2	5	1	4	3
CAS 6	2	6	4	5	1	3
CAS 7	5	1	3	6	2	4
CAS 8	3	4	6	1	5	2
CAS 9	4	2	1	5	6	3
CAS 10	3	2	5	6	4	1

## Troisième partie

Une fois associée le numéro de la réponse de chaque cas à la colonne, vous comptez combien de cas sont reportés en chaque colonne, (pas les totaux des numéros barrés). La colonne avec un grand numéro de cas associés équivaldra à votre réponse naturelle. 4 cas dans une colonne représentent une bonne prédominance. Il peut arriver que vous ayez trois réponses en deux ou plus de colonnes: dans ce cas cela signifie que la réponse bascule entre deux attitudes différentes.

---

## Quatrième partie

<b>A</b> <b>Évaluation</b>	Vos réponses cherchent à évaluer, c'est à dire qu'elles impliquent une évaluation éthique personnelle et comportent un jugement (de critique ou d'approbation) vis-à-vis des autres.
<b>B</b> <b>Interprétation</b>	Vos réponses sont des <b>interprétations</b> de ce qui est dit. Vous ne comprenez que ce que vous voulez comprendre, vous cherchez ce qui vous semble essentiel et dans votre esprit vous cherchez une explication. En effet Vous opérez une distorsion par rapport à ce que l'autre voulait dire ; vous déformez sa pensée.
<b>C</b> <b>Soutien</b>	Vos réponses sont des réponses de <b>soutien</b> , tout en cherchant à apporter encouragement, consolation, ou compensation. Vous êtes très conciliant et vous croyez qu'il faut éviter que les autres dramatisent
<b>D</b> <b>Enquête</b>	Vos réponses sont l' <b>enquête</b> . Vous êtes impatiente d'en savoir plus et vous orientez l'entretien vers ce qui Vous semble important, comme si vous accusiez l'autre de ne pas vouloir dire l'essentiel ou de perdre du temps. Vous êtes sans aucun doute pressée et vous harcelez l'autre en lui demandant ce qui vous semble essentiel
<b>E</b> <b>Solution</b>	Vos réponses tendent à trouver à une <b>solution</b> immédiate du problème. Tout de suite, vous voyez la solution que Vous choisiriez pour Vous dans une situation semblable ; vous n'attendez pas d'en savoir plus. Avec ce système, vous vous débarrassez rapidement de l'autre et de ses lamentations.
<b>F</b> <b>Compréhension</b>	Vos réponses sont <b>compréhensives</b> et reflètent la tentative d'entrer sincèrement dans le problème comme il est vécu par l'autre. De prime abord Vous voulez vous assurer d'avoir compris ce qui a été dit. Cette attitude inspire confiance à l'interlocuteur et lui permet de s'exprimer encore plus, car de cette manière, il a la preuve que Vous écoutez sans préjugés.

Les modalités de réponse citées ci-dessus sont à comprendre comme une interaction spontanée et naturelle que la personne met en acte durant les transactions relationnelles. Pour sa formation il est important que l'opératrice connaisse sa propre tendance naturelle de réponse. Cette tendance, une fois connue pourrait être modifiée au cas où elle serait en dissonance avec la facilitation de la communication.

Tisser un filet est un travail qu'on apprend en regardant avec curiosité et attention les mains de la personne qui, de manière adroite, tresse et noue les fils, pendant que la toile grandit et prend la forme désirée.

Tisser un filet est une méthode de travail qui privilégie les gestes et les outils qui relient, mettent ensemble, qui permettent le croisement et la rencontre. Les fils unis dans le filet deviennent plus solides et sont transformés par l'ensemble.

Le présent texte est le développement de l'édition de 2004, traité par Stefano Volpicelli et publié par l'OIM Organisation Internationale pour les Migrations, dans le cadre du "Programme de Formation pour le personnel Religieux qui lutte contre la traite des personnes" réalisé en coopération avec l'Ambassade Américaine auprès du Saint Siège et financé par le Gouvernement Américain. Ce travail a contribué à la formation de Talitha Kum.

Pendant ces 11 dernières années, le Réseau de la Vie Consacrée contre la traite des personnes a évolué et a créé un grand mouvement de religieuses, religieux et laïcs engagés au service de la liberté et de la dignité de chaque personne. Il y a actuellement 17 réseaux régionaux dans 70 Pays sur les 5 continents

**Talitha Kum**  
**LÈVE-TOI**

[www.talithakum.info](http://www.talithakum.info)



[www.uisg.org](http://www.uisg.org)